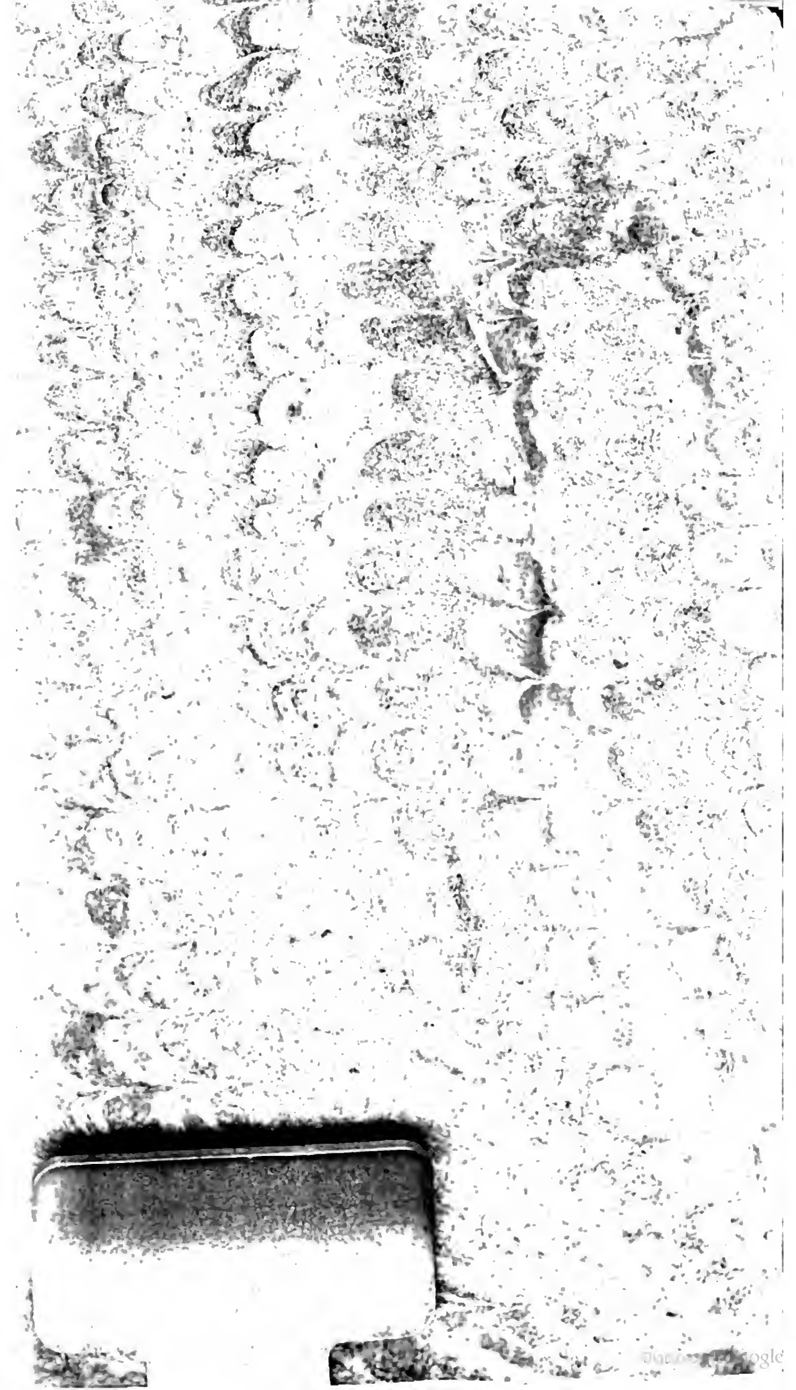
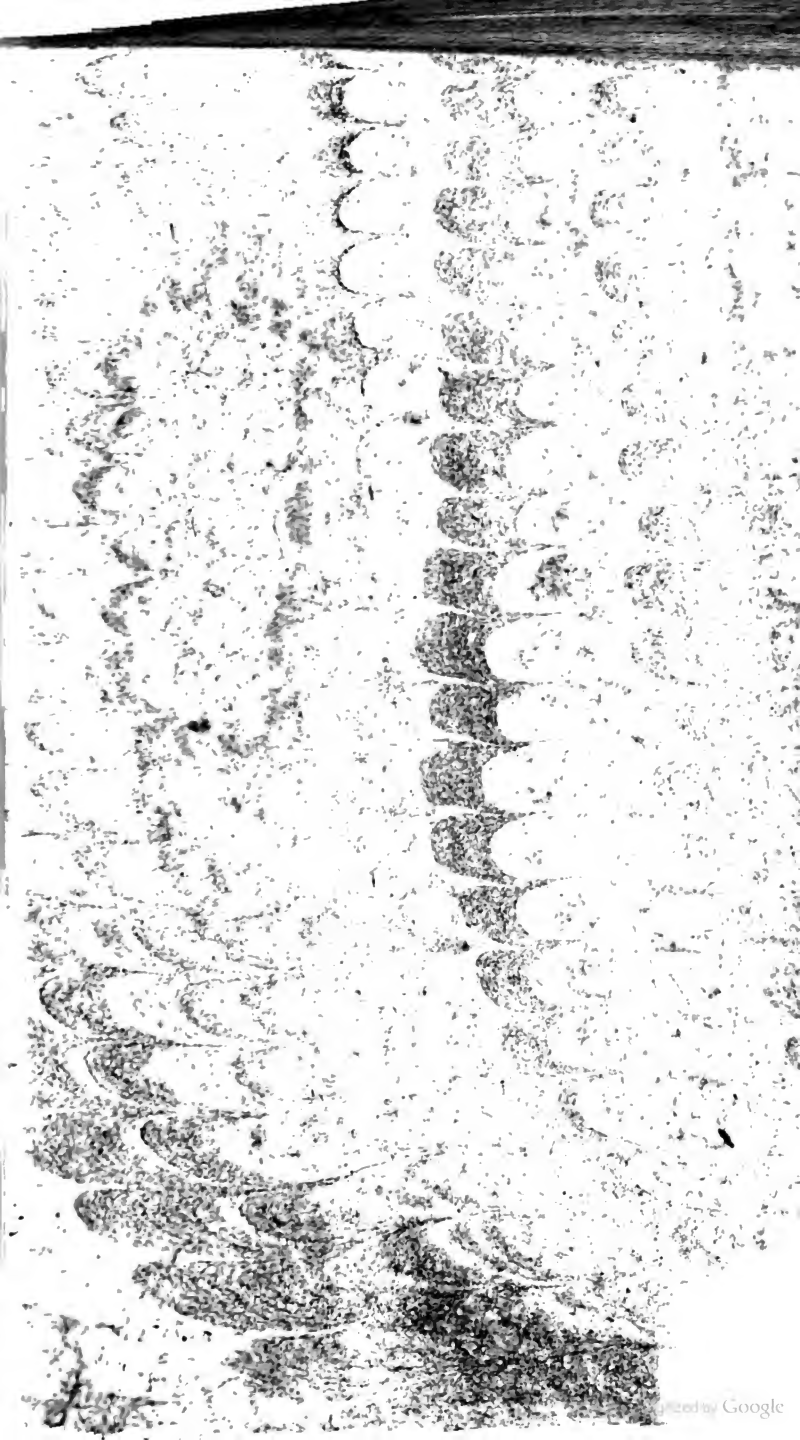




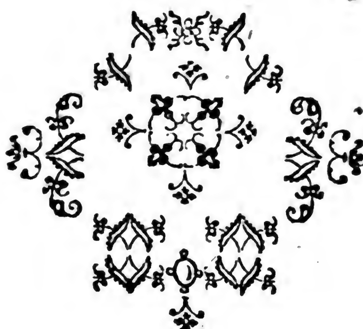
<36635401290013

La Beaumelle
(Maintenon)

par La Beaumelle.

VIE
DE MADAME
DE
MAINTENON.

TOME PREMIER.

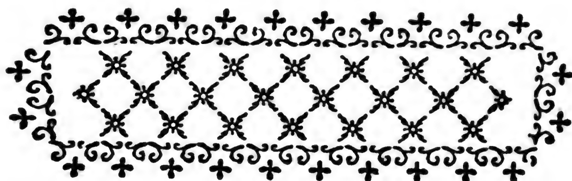


A NANCY.

Chez H. BRENNEAU.

M DCC LIII.



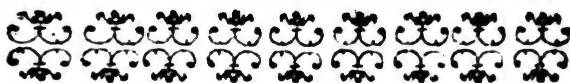


A. L. P. A. D. D. E. A. S. C.

C'EST à vous, jeune & belle Athenaïs, c'est à vous qu'il faut dedier la Vie de Madame de Maintenon, à vous qui auriez passé sur ses genoux les premieres années de la votre, si malheureusement pour nous vous étiez née de son tems. Vous trouverez ici le merveilleux du roman, le vrai de l'histoire, & beaucoup de petits faits, propres à confirmer de grandes vérités. Jusqu'ici Madame de Maintenon n'avoit paru que sous les traits de la satire : adorée pendant sa vie, calomniée après sa mort. La malignité troubloit ses cendres, flétrissoit sa mémoire, & sembloit vouloir la punir de son élévation, & se venger de ses vertus. Ses Lettres ont commencé à détromper les esprits;

esprits ; elles ont les suffrages les plus respectables ; elles ont eu les votres ; elles ont fait les délices des personnes les plus dignes de l'estimer. Exceptez-en les méchans, pour qui les vertus même les plus décidées sont toujours des vices, tout le monde a semblé revenir avec plaisir de ses préventions. Cette histoire achevera de désabuser ceux qui méritent de l'être, ceux à qui quelque anecdote fournit quelque doute. Je ne vous en offre que la premiere Partie, pour des raisons que vous sçaurez, la premiere fois que je vous ferai ma cour. Si elle ne vous plaît pas, j'en serai bien fâché pour les deux suivantes : car elles seront dans le même goût. Je vous donnerois quelque chose de mieux, si Madame de M . . . . . n'étoit plus jalouse d'imiter les vertus de Madame de Maintenon que de les publier.

Ce 1. Janvier, 1753.



VIE DE MADAME DE MAINTENON.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

Naissance de Me. de Maintenon.

La noblesse de Françoise d'Aubigné, Marquise de Maintenon, n'est pas douteuse. Elle étoit petite fille de Théodore Aprippa d'Aubigné, Gouverneur d'Oleron & de Maillezais, Amiral de Bretagne, & Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

A Quel-

* Quelques uns ont prétendu, que Theodore Agrippa d'Aubigné étoit fils naturel d'un prince. C'est un mensonge qui n'étant fondé sur rien n'a pas besoin d'être contredit par son contrat de mariage avec Mademoiselle de Lezey.

** Un bruit plus vrai, c'est celui qui le fait favori de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, mere d'Henri quatre. Cette princesse le combla de biens, ne se conduisit que par ses conseils, & le fit son chancelier.

Aubigné étoit aimable, spirituel, bien fait; la reine l'aima, le lui dit, & l'épousa en secret. Ce mariage ne pût être lon tems caché à la cour. On les voioit vivre ensemble avec une familiarité que la vertu & la pieté de la reine firent juger légitime. Quelques envieux d'Aubigné en firent des railleries

* *Moreri Diction.*

** *Merc, gal. Janv.* 1705. *P.* 233.

ries en présence d'Henri quatre. Vous voulez, leur dit le roi, que je me fâche d'une chose que chacun de vous voudroit avoir fait.

Ce prince ne laissa point languir Aubigné dans les plaisirs: il en tira de grands services dans toutes ses guerres, & l'emploia même à quelques négociations.

Aubigné se piquoit d'une sincérité, qu'il poussoit un peu trop loin, & qu'il appelloit lui même une rude probité. Cette qualité ne déplaisoit point au roi, qui loin de récompenser les flatteurs donnoit à sa cour l'exemple de la franchise.

Pendant qu'on parloit du mariage de sa sœur avec plusieurs princes qui la demandoient, Aubigné & Fontenai qui étoient couchez dans sa chambre s'en entretenoient. Fontenai voulant faire répéter à Aubigné ce qu'il n'avoit pas entendu, le roi qu'ils croioient endors

endormi lui cria: Sourd que tu es, n'as tu pas oüi qu'il te disoit, que je voulois me faire plusieurs gendres avec ma sœur? Dormez, Sire, lui répond Aubigné, dormez: nous en avons bien d'autres à dire sur votre compte.

Après que ce prince eut embrassé la religion catolique, Aubigné, zélé Huguenot, se retira dans sa petite maison de Murcé, où il s'occupa à écrire l'histoire de son tems. Vous devriez écrire la mienne, lui dit un jour Henri; à quoi il répondit; faites toujours, & j'écrirai.

* Cette histoire parut après la mort d'Henri IV. Cette mort le toucha sensiblement: il publia deux volumes in folio, qu'il fit imprimer à Maillezais, dont il étoit gouverneur. Elle commence à l'an 1500, & finit à 1610. Elle est écrite avec un desintéressement qui lui attira des louanges de tous ses contemporains. Quelques uns l'ont com-

paréé

* *Du Chesne, Sorel, Placius.*

parée à celle de M. de Thou, à laquelle il n'en eſt point de comparable. Lorsqu'il en vient à la mort d'Henri IV, il dit que la plume lui tombe des mains, & qu'il n'a plus la force de rien écrire.

Le troiſieme volume parut bientot après, & fut imprimé à Loudun. On y trouva la ligue & les Guiſes trop maltraitez: on blama ſa partialité pour les religionaires: on fut ſcandaliſé de quelques anecdotes d'Henri III, contées avec trop de liberté. Le livre fit du bruit; le parlement en prit connoiſſance, & le fit bruler. Et c'eſt ce qui a rendu ſi rare, ce troiſieme tome, bien plus curieux que les deux premiers.

Sa plume s'exerça ſur des ſujets plus agréables, mais plus dangereux: il fit le divorce ſatirique, qui fut attribué à une grande princeſſe.

Il n'aimoit point Sancy, qui malgré les

les ſervices qu'il avoit rendus à Henri, n'avoit pu s'en faire aimer: il écrivit contre lui la mordante & ingénieuſe ſatire, intitulée, *Confeſſion catolique de Sancy*. Cette piéce eſt une des meilleures que nous aïons en ce genre.

*On prétend, qu'il avoit eu un fils de Jeanne d'Albret; & Bayle aſſure, qu'il avoit vu en Hollande le fils d'un miniſtre, nommé Goyon, qui paſſoit généralement pour petit fils de la reine de Navarre. Peut-être Aubigné ne pût il pas lui donner un état plus brillant à cauſe du dérangement de ſa fortune.

Pour charmer les ennuis de ſa ſolitude, il compoſa *le Baron de Fœneſte*, livre qui lui valut beaucoup d'ennemis & beaucoup de lecteurs. C'eſt un dialogue entre un homme ſage & un gaſcon évaporé, qui raconte agréablement toutes ſes avantures. Re-

tran-

* *Rep. aux queſt, d'un provincial.*

tranchez en quelques discours qui sentent trop l'hérétique, ce sera un chef d'œuvre. Cette satire contient plusieurs événemens du regne de Louis treize, mais principalement des anecdotes de la vieille cour.

Selon quelques uns, le baron de Fæneste est le duc d'Epernon a qui l'auteur imputoit ses disgraces, & celui qui parle toujours avec sagesse est du Plessis Mornai, qu' Aubigné estimoit beaucoup, & aimoit encore plus. Mais il est plus vraisemblable, qu' Aubigné s'est contenté de faire dire souvent à son gascon des choses, qui peignent la sotte admiration, que les Gascons avoient pour ce duc, & qui lui fournissent une occasion de le tourner indirectement en ridicule.

Quoiqu'il en soit, le nombre des ennemis d'Aubigné aiant grossi considérablement, il fut sur le point d'être arrété, je ne sai sur quel prétexte; il

il en eut avis, & se réfugia en 1619. à Geneve, où les malheureux trouvoient alors un sûr azile.

*L'amour ne lui permit pas de mourir en paix : à l'âge de soixante douze ans, il fut touché de la beauté de Renée Burlamaqui, d'une ancienne maison de Lucques réfugiée à Geneve, & il l'épousa en 1625.

** Il emploia les dernieres années de sa vie à écrire sa propre histoire ; piéce fort curieuse, & dont il y a encore un manuscrit à Paris, copié de sa propre main. †

Il mourut à Geneve en 1630, âgé d'environ soixante dix-sept ans. Il laissa de Suzanne de Lezey, de la maison de Lusignan, qu'il avoit épousée en

* *Hist. de Geneve, dern. edit, T. I. P. 495.*

** *Merc. Fevr. 1705.*

† *On a encore de lui des pieces de téâtre, imprimées à Geneve in 8. 1653. Sa vie est imprimée à Amsterdam 2. vol. 1731.*

en 1583 un fils apellé Constant d'Aubigné, & deux filles dont l'une épousa M. de Villette, grand - pere de Madame de Caylus, & l'autre, M. de Caumont d'Ade.

Constant d'Aubigné profita très mal de l'éducation que son pere lui avoit donnée. Perdu de dettes, il voulut faire un établissement à la Caroline: il obtint la charge de viceroi des iles de l'Amérique; mais il s'addressa aux Anglois. La cour en fut informée, révoqua sa commission, & lui ôta le gouvernement de Maillezais.

Sa jeunesse causoit ses fautes: elle répara ses malheurs. Madame de Noaille, riche veuve du païs d'Aunis, lui offrit sa main. Il l'accepta. Mais il ne sut pas être heureux. Il ne l'aimoit point; il la négligea: elle s'en vengea, en lui donnant un rival, soit qu'elle en fut dégoutée, soit qu'elle crut le ramener par un air de coquet-

 terie,

terie, qui n'eſt que trop commun aux femmes.

Aubigné croit la ſienne infidelle, s'abandonne à ſes conjectures & à ſa jalouſie, paſſe de l'indifference à la haine. Sa femme meurt d'une mort violette, & ſon amant eſt aſſaſſiné. Les Noaillés l'accuſent du crime; il eſt pourſuivi par une famille puiſſante, ſes biens ſont ſaiſis, & il eſt enfermé dans le château trompette.

Le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, avoit donné le commandement de ce château à Cardillac, gentilhomme Bourdelois ſon parent. Aubigné ſut plaire à ſa fille, & l'aſſura que ſi elle lui procuroit la liberté, il engageroit avec elle une vie dont il lui ſeroit redevable. Cette fille eut bien voulu ſauver ſon amant: mais elle auroit bien voulu auſſi ne pas quitter ſon pere: elle étoit effraiée de la ſeule idée de fuir avec un homme accuſé

d'avoir

d'avoir poignardé ſa femme. Aubigné que le péril avoit rendu tendre la perſuada. Mais comment le tirer d'une priſon ſi bien gardée? L'amour tint conſeil, fournit les expédiens, & en aſſura le ſuccès.

Cette généreuſe amie l'accompagne dans la fuite, & partage ſes malheurs. Ils errent quelque tems dans les païs étrangers, n'aiant pour tout bien que leur amour.

L'eſpérance d'une meilleure fortune les conduiſit en Amérique. Ils s'y mariérent; il eſt étonnant qu'Aubigné n'eut pas plutot donné ce gage de ſa reconnoiſſance à ſa bienfaitrice. De ce mariage naquit un garçon, nommé Charles.

Aubigné, aiant gagné quelque ſomme d'argent aux plantations de tabac, pouſſé peut être par ſon inquiétude naturelle, crut pouvoir hazarder un voiage en France. Il y revint, malgré les prieres de ſa femme, fut découvert malgré ſes

ſes précautions, & mis une ſeconde fois au château trompette.

Madame d'Aubigné, enceinte, & avancée dans ſa groſſeſſe, aprend cette nouvelle, part avec ſon fils au bereeau, & va ſe rendre volontairement priſoniere avec ſon mari.

Elle obtint de la cour, qu'il ſeroit transporté dans les priſons de Niort, pour y être à portée des ſecours de ſes parens. Ce fut là, qu'elle mit au monde en 1635 cette fille, devenue depuis ſi fameuſe.

Elle fut bâtiſée, le 8 Septembre † à Niort, dioceſe de Poitiers, tenuë ſur les fonds par François de la Roche foucault, & par Mademoiſelle de Neuillan, & apellée Françoiſe.

Mada-

† *S'il en faut croire les mémoires que j'ai entre les mains, c'eſt la datte de l'extrait baptiſtaire envoié aux dames de St. Cyr par l'évêque de Poitiers. Cependant, l'épitaphe de Vertot porte qu'elle n'eſt née que le 28 novembre, 1635.*

Madame d'Aubigné ne ſongea plus qu'à procurer une liberté ſolide à ſon mari. Il n'y avoit contre lui que des ſoupçons, & le crédit des parens de ſa premiere femme; elle vint à bout de gagner ceux-ci par ſon habileté, ſes larmes, & ſes vertus: & elle diſſipa tous les ſoupçons par un écrit où elle prouva l'innocence de ſon époux, qui lui dût une ſeconde fois la liberté.

Aubigné lui redonna bientôt les mêmes inquiétudes. Il ſe lia avec quelques jeunes gens qu'on accuſa de fauſſe monnoie, & fut mis comme eux en priſon.

Il implora le ſecours de ſes parens, mais ſa mauvaiſe conduite les avoit dégoutés. *On lui reprochoit de n'avoir pas ſu jouir de ſon bonheur, on lui reprochoit d'avoir épouſé une femme ſans biens, c'eſt à dire la ſeule bonne action que peut-être il eut fait.*

Madame d'Aubigné ne perdit point coura-

courage : ſon mari lui devenoit d'autant plus cher qu'il étoit plus malheureux ; elle alla s'établir en priſon avec ſes deux enfans, pour adoucir l'amertume de ſes chagrins.

Bientot l'indigence, plus affreuſe encore que la ſervitude, alloit mettre au tombeau cette infortunée famille. Heureuſement Madame de Villette fut la voir : elle vit toutes les horreurs de la miſere, ſon frere aliéné par ſon deſeſpoir, exténué par le manque d'alimens, deux petits enfans couverts de haillons, une mere éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre : la miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait ; & elle n'avoit pu trouver une nourrice. Madame de Villette fut attendrie : la vue de la petite Françoiſe la toucha : elle emmena avec elle à Murcé les deux enfans ;

enfans; & la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis Madame de saint Hermine.

Madame d'Aubigné alla à Paris solliciter la grace de son mari: envain elle embrassa les genoux du cardinal de Richelieu; ce ministre, qui n'avoit pas aimé Agrippa, & qui punissoit toujours le fils des fautes du pere, fut inflexible à ses prieres. C'est, lui dit il un jour, c'est vous rendre service que de vous ôter votre mari.

Elle avoit de la jeunesse, elle avoit de la beauté. Quelques seigneurs voulurent s'attacher à elle, & un d'eux se prévaloir de sa situation pour faciliter sa conquête: *elle aimoit son mari, elle aimoit ses enfans, mais elle aimoit encore plus sa vertu.* Elle se déroba promtement à ces humiliantes importunités. Le duc Bernard de Weymar lui fit présent de cent pistoles; elle alla rejoin-

rejoindre ſon mari, bien fâchée d'avoir montré une miſere reſpectable à des cœurs de rocher incapables de la reſpecter.

Elle voulut r'avoir ſes enfans : Madame de Villette, qui s'étoit attachée à la petite Françoiſe, ne s'en deſſaiſit qu'avec peine. Ce fut dans une priſon que fut élevée cette fille, que le ciel deſtinoit à éprouver tous les revers & toutes les faveurs de la fortune. Elle a dit ſouvent, que ſa mémoire lui rappelloit d'avoir joué dans ſes premieres années avec la fille du concierge.

* Madame d'Aubigné voiant que le procès de ſon mari trainoit en longueur fit encore une nouvelle tentative. Sa grace fut accordée, à condition qu'il ſe feroit catolique. Aubigné, qui n'avoit pas beaucoup de religion, promit tout, & fut élargi.

Sorti de priſon, il oublia ſes promeſſes

* 1638.

messes, & pour n'être point inquiété il résolut d'aller encore chercher en Amérique le bonheur & la tranquillité qu'il ne pouvoit trouver dans sa patrie. Il s'embarqua donc avec sa femme & ses deux enfans.

Pendant ce voïage, Françoise eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun signe de vie. Sa mere la prend dans ses bras, pleure, gémit, & la rechauffe dans son sein. Son pere fatigué de tous ses cris, veut lui arracher l'enfant dont la mort & la présence cause & irrite son desespoir. Un matelot est sur le point de la jetter dans la mer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiser lui soit encore permis, la prend, lui met la main sur le cœur, & soutient qu'elle n'est point morte.

D'un péril elle passa bientôt dans un autre. A peine fut-elle revenue de sa maladie, que le vaisseau fut attaqué par

 un

un bâtiment Turc. Pendant que tout l'équipage étoit dans les allarmes, Françoise disoit à son frere : tant mieux, soions pris, nous ne serons plus grondez par notre mere.

Cette mere avoit beaucoup de courage. Sa fille aiant été laissée sur le rivage par la négligence d'un domestique, qu'elle en avoit chargé, elle courut la chercher; mais quelle fut sa surprise! elle la voit entourée de bêtes venimeuses, prête à être dévorée : elle n'est point arrêtée par le soin de sa propre conservation, elle s'avance avec intrépidité, & l'arrache aux monstres qui l'alloient étouffer.

* * * * * * * * * * *

CHAPITRE II.

Enfance de Mademoiselle d'Aubigné.

MAdame d'Aubigné donnoit tous ses soins à l'éducation de ses enfans : heureusement pour eux, elle

étoit assez pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à sa fille, en qui elle remarqua plus de talens, & plus de conformité avec son caractere: elle ne lui enseigna pas la vertu, elle la lui inspira, l'en nourrit. Le feu prit un jour à la maison qu'elle occupoit dans l'Amerique; voiant pleurer sa fille, elle lui en fit une vive reprimande, lui disant: faut-il pleurer pour la perte d'une maison? Madame de Maintenon qui racontoit quelquefois ce trait ajoutoit: elle m'eut bien grondée davantage, si elle eut su que ce n'étoit pas la maison que je pleurois, mais ma poupée que je voiois bruler.

Sous les yeux de cette excellente mere, elle ne pouvoit manquer de faire de rapides progrès. Elle lui faisoit lire les vies de Plutarque, & l'accoutumoit de bonne heure à penser sensément. Elle lui prescrivoit souvent de

de petites compoſitions, pour former ſon ſtile; & pour lui faciliter ce travail, elle l'obligeoit quelquefois d'écrire à ſes parens.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui l'a toujours été, la prioit de faire les ſiennes.

* Aubigné mourut, & mourut pauvre. Il avoit cru s'enrichir par le commerce, & il avoit été obligé de tirer ſa ſubſiſtance d'un petit emploi militaire qu'il n'avoit obtenu qu'avec beaucoup de peine.

Sa veuve revint en France. Madame de Villette en eut pitié, & prit chez elle la fille, pour l'inſtruire dans la religion calviniſte. Madame d'Aubigné, quoique zélée catolique, n'eut pas la force de réſiſter à ſes perſuaſions.

* 1647.

ſions, & Françoiſe n'eut pas de peine à gouter la religion de ſes peres : ſa foible raiſon s'ouvrit à toutes les impreſſions que ſa tante lui donna ; & comme elle étoit d'un eſprit incapable d'un attachement médiocre, elle aima l'erreur avec paſſion.

Sa mere s'apperçut trop tard, qu'elle avoit mis le ſalut de ſa fille en danger ; mais enfin elle s'en apperçut. Elle crut qu'il ſeroit aiſé d'effacer ces premieres traces, mais elles s'étoient gravées trop profondément ; & la petite hérétique avoit en obſtination ce qui lui manquoit en lumieres.

Sa mere aiant voulu un jour la mener à l'egliſe, elle refuſa *opiniâtrément* : *vous ne m'aimez donc pas*, lui dit Madame d'Aubigné ! je vous aime de tout mon cœur, lui répondit l'enfant bien inſtruite : mais j'aime encore plus mon Dieu. Il fallut pourtant, qu'elle la ſuivir à la meſſe, mais aiant tourné

 le

dos à l'autel, & reçu un soufflet de sa mere, elle lui présenta l'autre joue: frappez, lui dît-elle, il est beau de souffrir pour sa religion.

Madame d'Aubigné voulut retirer sa fille des mains de Madame de Villette: celle-ci n'y voulut jamais consentir. Elle prit d'abord des prétextes, & donna ensuite un refus.

* Madame de Neuillant, mere de la duchesse de Navailles & parente de Madame d'Aubigné, sollicita un ordre de la cour, & qui la chargea de son éducation.

Elle n'oublia rien pour l'instruire dans la religion catolique: mais toutes ses leçons n'aboutirent, qu'à lui faire voir que Mademoiselle d'Aubigné avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'esprit. Madame de Neuillant, piquée de cette résistance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raison-

* 1648.

raiſonner avec elle. Elle retrancha ſes careſſes, & la traita avec la plus grande dureté. Elle la confondit avec ſes domeſtiques, & la chargea du ſoin da la baſſe cour. Madame de Maintenon diſoit ſouvent, que c'étoit par ce gouvernement qu'elle avoit commencé, & qu'elle avoit gardé les dindons.

Un jeune païſan oſa l'aimer. Elle ſe prévalut de cette paſſion pour écrire à Madame de Villette, qui la fortifioit dans ſes principes. Ce jeune homme lui aiant declaré ſon amour, Mademoiſelle d'Aubigné, qui ne ſe ſentoit pas faite pour l'aviliſſement où on la tenoit, en avertit Madame de *Neuillant, qui craignit,* que ſa parente avec l'état & la candeur des bergeres n'en eut un jour la fragilité.

Elle la mena donc au couvent des Urſulines de Niort: & Madame de

Vil-

Villette consentit d'y paier sa pension : car Madame de Neuillant vouloit bien avoir la gloire de la convertir, pourvu qu'il ne lui en coutât rien.

Ces religieuses environnerent de tant de caresses & de douceurs les vérités catoliques, qu'elles vainquirent son aversion. Peu à peu, elle les aima. Ce qui lui déplaisoit le plus, c'est le dogme qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne sont pas dans le sein de l'Eglise. Je me ferai catolique, disoit-elle souvent, pourvu qu'on ne m'oblige pas à croire, qu'un jour ma chere tante Villette sera damnée : condition qui prouve en même tems la bonté de son cœur & la justesse de son esprit.

Les religieuses ne purent la guérir de cette idée ; & il fallut absolument, quand elle entra dans la vraie religion, qu'on lui permit de se réserver quelques

ques *places* dans le ciel pour ceux de ſes amis & de ſes parens qui étoient *dans* la fauſſe.

Madame de Villette, qui avoit continué de fournir à ſon entretien, ne voulut plus payer ſa penſion, dès qu'elle eut appris qu'elle s'étoit convertie. C'eſt ainſi que le zele de la religion étouffe dans les ames même les plus tendres les ſentimens de la nature & de l'humanité.

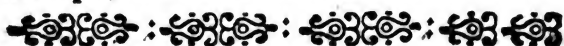
Les religieuſes de Niort la gardérent quelque tems par charité: mais on ne fait pas long tems le bien qu'on ne fait que pour l'amour de Dieu: leur charité ſe refroidit: elles auroient donné, diſoient-elles, de leur ſang pour la convertir; & *dès qu'elles ſe fut rendue à leurs deſirs* & à la vérité, elles n'eurent plus le néceſſaire phiſique à lui donner.

Elles repréſentérent à Madame d'Aubigné, que leur maiſon ne pouvoit

pas nourrir des pensionaires qui ne paioient point, & la prierent de retirer sa fille, qui dailleurs étoit assez grande pour être produite dans le monde. Mademoiselle d'Aubigné rougît de ce discours, qui s'imprima si bien dans sa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis à s'aquitter de ce qu'elle devoit à ces religieuses; quand elle entra à la cour, ce fut son premier soin: jusqu'alors, elle n'avoit jamais été en état de païer cette petite dette.

Sa mere vivoit du travail de ses mains en attendant la décision de quelques procès, qu'elle alla soliciter à Paris. Il y en avoit un, fort considérable touchant la baronie de Surineau: cette terre avoit appartenu à Constant d'Aubigné qui n'avoit pas su la conserver. Madame d'Aubigné voulut la recouvrer, & n'y réussit pas. Elle répétoit aussi des sommes considéra-

ſidérables que la cour devoit à Theodore Agrippa, qui s'étoit ruiné au ſervice de ſon maître dans un tems où les rebelles ſeuls s'enrichiſſoient. Le ſurintendant ne l'écouta pas; & comment auroit il écouté une femme ſans protection & ſans amis?



CHAPITRE III.

Mariage de Mademoiſelle d'Aubigné.

MAdame d'Aubigné étoit ſur le point de retourner en Poitou, lorſqu'un hazard fort ſingulier lui procura la connoiſſance de Scaron: Madame de Neuillant, qui logeoit dans ſon voiſinage, & qui alloit le voir quelquefois, lui parla de deux perſonnes qui avoient été lon tems à la Martinique. Scaron fut curieux de les entretenir, parce qu'on lui avoit mis en tête que l'air de l'Amérique pourroit le guérir.

Le Commandeur de Poinci lui donnoit une grande tentation & de belles espérances. Cet officier, perdu de goute, avoit retrouvé la santé à la Martinique, où l'air, les alimens, les remedes du païs lui avoient été si favorables, qu'il jouoit à la paume, montoit à cheval, alloit tous les jours à la chasse, comme s'il n'eut jamais été incommodé. Quel spectacle, quel attrait pour un malade qui regardoit la goute comme le principe de ses maux ! Pour ne point aller en Amérique, sans tirer tous les avantages possibles de ce voiage, il songea à former une compagnie : il fit partie avec quelques religieux, quelques marchands, & quelques beaux-esprits curieux, du nombre desquels étoit Segrais. Mais ce plan fut dérangé par Mademoiselle d'Aubigné.

Sa mere, qui avoit besoin de protection, alla sans peine dans une maison

ſon où elle en pouvoit trouver dans le grand nombre des perſonnes du premier rang, de l'un & de l'autre ſexe, qui la fréquentoient. Mademoiſelle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant, ſentit qu'elle rougiſſoit, & pleura. Scaron fut touché de voir une jeune perſonne en larmes, & la conſola par quelques ſaillies enjouées. Cette viſite, de bienſéance & de politeſſe de la part de la dame, & de curioſité de la part de Scaron, devint une liaiſon ſérieuſe.

Madame d'Aubigné mourut, & laiſſa deux orphelins ſans bien. Sa fille s'enferma trois mois dans une petite chambre à Niort, uniquement occupée de ſa douleur. Madame de Neuillant fit entrer Aubigné page dans une grande maiſon.

Mademoiſelle d'Aubigné avoit lié à Paris une étroite amitié avec Made-

moiselle de Saint Hermant, à qui ses malheurs l'avoient rendu chere. Elle lui écrivoit de tems en tems, & toujours admirablement bien. Aiant mis dans une lettre quelque chose d'obligeant pour Scaron, Mademoiselle de Saint Hermant la lui montra. Comment! s'écria le poëte, voilà une fille qui cache autant son esptit que le reste des femmes cherche à le montrer. Est-ce à la Martinique qu'on apprend à écrire si bien? Il lui écrivit une lettre fort polie, lui témoigna son étonnement, & l'engagea dans un commerce dont il ne prévoioit pas les suites.

Mademoiselle d'Aubigné revint à Paris; & Madame de Neuillant la mit aux Ursulines de la ruë Saint Jacques, d'où elle la fesoit venir souvent chez elle, & continuoit à la mener chez Scaron. Ce petit homme avoit le cœur admirable; il avoit les yeux encore meil-

meilleurs : il fut sensible aux charmes de la jeune personne : les malheurs de sa mere qu'on ne lui dissimula point l'attendrirent ; il adora son esprit. Il cessa d'être *gai*, dès-qu'il commença d'être amoureux ; il n'osoit déclarer le sentiment qui le dévoroit ; comment un homme, aussi mal dans ses affaires que dans sa santé, pouvoit il prétendre à ce qu'il connoissoit de plus spirituel & de plus aimable ?

Il eut un rival. M. de Chevreuse fut touché des mêmes appas ; il fut moins timide ; mais Madame de Neuillant jugeant bien, que la passion de ce jeune seigneur n'avoit point un objet honnête, l'éloigna, & défendit à sa parente *de le revoir*.

Scaron n'en devint que plus respectueux ; & n'osa hazarder des propositions qui l'auroient rendu ridicule. Il se dédommagea de son silence avec sa Muse, & chanta sa Maitresse sous le

le nom de Silvie & de Cloris avec un sérieux qui suffiroit pour prouver l'excès de sa passion.

Heureusement, il apprit, que Mademoiselle d'Aubigné avoit beaucoup à souffrir de sa parente, qui lui fesoit payer ses bienfaits par des manieres dures & des reproches fréquens. Cette découverte l'enhardît, & se trouvant un jour seul avec elle, il lui représenta combien elle étoit à plaindre d'attendre tout de l'humanité de Madame de Neuillant qui n'en avoit pas beaucoup, & qu'elle pouvoit perdre bientôt. Si elle vous manquoit, lui dit il, que deviendriez-vous? Vous seriez en proie à l'indigence, ou réduite à une condition servile, pire que l'indigence. Si pour vous assurer de quoi vivre, vous voulez vous faire religieuse, je vous offre de payer votre dot. Si vous voulez vous marier, je ne puis vous offrir que ma

for-

fortune qui est très médiocre, & ma figure qui est très laide. Mais faites réflexion, qu'il faut que je vous estime beaucoup, puisque vous me faites songer au mariage.

Mademoiselle d'Aubigné répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la mettroit en état de lui témoigner par ses soins toute sa reconnoissance, pourvu que Madame de Neuillant y consentit.

Scaron demanda le soir même l'agrément de cette dame qui le donna sans peine pour en être délivrée. La seule difficulté qu'elle fit roula sur la grande jeunesse de la demoiselle; & il fut résolu que le mariage ne se célébreroit que dans deux ans.

Il lui falloit une grande force d'esprit pour se résoudre à épouser un homme, perclus de tous ses membres, sans biens, mais du reste dont l'alliance n'avoit rien de deshonorant.

Paul Scaron étoit de l'ancienne famille des Scarons, famille de robe, illustrée par de grandes alliances. Son oncle étoit évêque de Grenoble, & son pere conseiller au parlement de Paris. Il étoit né dans d'assez heureuses conjonctures pour espérer une vie agréable & très differente de celle où il fut réduit; il devoit hériter de vingt mille livres de rente. Le premier coup que lui porta la fortune, ce fût la mort de sa mere. Le conseiller se lassa bientôt du veuvage, & épousa en secondes nôces Françoise de Plaix de laquelle il eut trois enfans. Cette seconde femme profita de la foiblesse de son mari, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere. Elle persécuta de bonne heure les enfans du premier lit, dénatura une partie du bien, & prit ses mesures pour s'approprier le reste.

Le

Le jeune Scaron, haï de ſon injuſte marâtre, ſacrifié par ſon pere à la paix de la maiſon, prit le petit collet, mais ne s'engagea point dans les ordres eccléſiaſtiques. Petit, mais bien fait, plein de vivacité & de feu, d'une plaiſanterie inépuiſable dans la converſation; il logeoit au marais, quartier toujours peuplé de familles aiſées, dont la vie commode ſe paſſoit dans les amuſemens d'une ingénieuſe oiſiveté. Il s'y tenoit des aſſemblées, il s'y formoit des coteries, où un abbé de belle humeur & d'une famille eſtimée ne pouvoit manquer d'être admis & de plaire.

Il regnoit alors un certain tour d'eſprit, plein d'enjoument, qui prenoit diverſes nuances ſelon le plus ou le moins de délicateſſe des perſonnes qui compoſoient ces ſociétes, dont toujours la grande affaire étoit le plaiſir. Quelques dames, comme la

fa-

fameuse Marion de Lorme, la Comtesse de la Suze, l'immortelle Ninon de Lenclos avoient toujours chez elles une nombreuse compagnie que leurs charmes y attiroient. On y avoit de l'esprit, un gout exquis, une morale voluptueuse, un épicuréisme raisonné: on y fesoit des soupers fins; on en éloignoit avec soin la tracasserie. C'est dans cette école, que Chapelle, Saint Evremond, Voiture, Sarrazin s'étoient formez. L'abbé Scaron ne put guére prendre l'esprit de son état dans un pareil séminaire: aussi ne l'eut-il jamais: son temperament s'y opposoit en lui montrant dans tous les objets le côté le plus plaisant. Des maladies longues & douloureuses ne le ramenerent point à des réflexions sérieuses: elles ne firent que lui donner matiere à un badinage, dont un bel-esprit bien sain seroit à peine capable.

Un jeune homme de cette humeur, sans

sans sobrieté, sans tempérance, avide de plaisirs de toute espece, vecut fort vite. Jusqu'à vingt-sept ans, il s'étoit bien porté & avoit été assez bien fait; écrit il à Marigni, pour mériter les respects des Boisroberts de son tems. Mais les veilles, la bonne chere, les femmes lui ôterent ces jambes qui avoient bien dansé, ces mains qui avoient sçu peindre & jouer du lut, enfin un corps très adroit. Une limphe âcre se jetta sur ses nerfs, & se joua de tout le savoir des médecins. La sciatique, le rhumatisme, la goutte, & plusieurs autres maladies arriverent tantôt successivement, tantôt ensemble, & firent du pauvre abbé un *racourci de la misére humaine*. Il ne pût plus fréquenter ces réduits agréables, où des conservations vives qu'il avoit souvent animées par ses bons mots & par ses saillies auroient pu servir d'intermede à ses douleurs.

Il s'en consola en jettant sur le papier les pensées grotesques, souvent naïves, que son esprit supérieur à tous ses maux lui suggéroit : par là il se fit ce stile que tant d'auteurs ont tâché d'imiter & qu'aucun n'a pu bien saisir après lui.

Anne d'Autriche avoit à sa cour un certain nombre de demoiselles aimables, non seulement par les agrément de leur personne, mais encore par un air de coquetterie qui n'étoit guére que dans l'esprit. C'étoit le ton de cette cour. Gombaut, Voiture, Benserade y avoient mis à la mode la poësie galante ; & les filles de la reine étoient ordinairement les divinités de ces beaux-esprits. Scaron qui en avoit connu une au marais les connut toutes, & fut surtout protégé par Mademoiselle de Hautefort, qui parla de lui à la reine, & si avantageusement, qu'elle eut la curiosité de le voir.

L'abbé Scaron étoit assez malheureux par la perte de sa santé : la fortune ne s'en tint pas là. Son pere par un zele imprudent se mit d'une partie faite entre quelques conseillers pour traverser au parlement certains projets que Richelieu avoit fort à cœur. Il harangua vigoureusement contre un édit dont la cour pressoit l'enrégîtrement. On n'offensoit pas impunément Richelieu*: il exila le vieux Scaron en Touraine. L'abbé se garda bien de se présenter à ce Ministre

* *O mil écus par malheur retranchez,*
Que vous pouviez m'épargner de péchés!
Quand un valet me dit tremblant & have,
Nous n'avons plus de ouches dans la cave,
Que pour aller jusqu'à demain matin,
Je peste alors sur mon chien de destin,
Sur le grand froid, sur le bois de la greve,
Qu'on vend si cher, & qui si tôt s'acheve:
Je jure alors, & même je médi
De l'action de mon pere étourdi

Quand

ſtre lorſque ſa colere étoit encore dans ſa premiere vivacité ; il lui laiſſa le tems de s'amortir ; mais quand il vit la cour dans ſes intérêts, il crut pouvoir hazarder une requête au Cardinal. Il le flatta, lui plut, & l'auroit fléchi, ſi la mort de Richelieu qui arriva un mois après n'eut fait évanouir ſes eſpérances.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Son fils devoit recueillir un héritage conſidérable ; mais la chicane s'en mêla ; les procès commencerent ; il plaida burleſquement une cauſe, où il s'agiſſoit de tout ſon bien, & ſongea plus à faire rire ſes juges qu'à les convaincre.

Ma-

Quand ſans ſonger à ce qu'il alloit faire
Il m'ébaucha ſous un aſtre contraire,
Et m'acheva par un diſcours maudit
Qu'il fit depuis ſur un certain édit :
Mais n'en déplaiſe à ſa catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie.

Epitre à Pelliſſon.

Mademoiselle de Hautefort, son amie, engagea de nouveau la régente à le voir. Il lui demanda la permission d'être son malade en titre d'office; elle sourît, & lui accorda cette charge. Il sollicita une abbaïe: on le le refusa sous prétexte qu'il n'étoit en état de faire aucun service; ce *fut à cette occasion qu'il dît, qu'il voudroit avoir un bénéfice simple, mais si simple, si simple, qu'il ne fallut que croire en Dieu pour le deservir.*

Il tâcha de rendre utile sa qualité de Malade de la Reine, de laquelle il prétendoit être officier. Il loüa Mazarin, qui lui obtint une pension de cinq cens écus, dont il fut très mal paié. *Il composa* son Typhon, le lui dédia, & lui en présenta un exemplaire. Un auteur, qui n'est pas riche, ne pardonne guerre le mauvais succès d'une dédicace. Il supprima le sonnet, & lui en substitua

un autre, fort satirique. Il s'attacha au prince de Condé dont il célébra les victoires, & au coadjuteur de Retz auquel il dedia la premiere partie du roman comique, le seul de ses livres qui ne mourra point. Sa maison étoit fréquentée par tout ce qu'il y avoit de plus distingué; & cet archevêque alloit le voir souvent pour s'aiguiser l'esprit, & se couchoit auprès de lui sur son petit lit jaune pour y parler d'autre chose que de la fronde.

Scaron, en dédiant, ménageoit deux sortes de secours, des protecteurs pour l'avenir, & de l'argent pour le présent. Il en avoit besoin pour soutenir sa maison sur le pié où il l'avoit mise. La compagnie qui venoit chez lui étoit nombreuse quoique choisie: le coadjuteur y rassembloit les factieux; les beaux-esprits y venoient comme à une académie; les jeunes gens y étoient attirez par la coquetterie de ses sœurs.

Sca-

Scaron n'étoit pas muet dans ces assemblées. Il aimoit la satire. Il haïssoit le ministre. L'exemple l'encourageoit. Le burlesque étoit à la mode. Les bons mots couloient de source. On vit pleuvoir de tous côtés des vers contre le Mazarin. Ce cardinal lisoit toutes ces piéces, les apprécioit comme si quelque autre en avoit été l'objet, les louoit, en rioit quand elles étoient ingénieuses, en cela, mais en cela seul à la verité, bien superieur à Richelieu trop sensible à la satire. Son indifférence l'abandonna quand il vit la Mazarinade. Les autres pieces l'avoient à peine effleuré : celle-ci le piqua par l'endroit le plus sensible : on lui rappelloit tous les crimes qu'il avoit commis & tous les affronts qu'il avoit reçus, Mazarin s'en vengea, en suprimant la pension de l'auteur. J'aurois voulu, dit Scaron, me supprimer moi-même, En vain demanda t'il grace à la rei-

reine, au cardinal; elle ne fut point rétablie: il fut obligé de recourir à Fouquet, le Mécene des gens de lettres, & Mécene qui en recompensant leurs travaux n'écrasoit pas leur amour propre.

Le théatre, qui commençoit alors à être le patrimoine des poëtes indigens, le dédommagea de la perte de sa pension. Jodelet, Dom Japhet eurent un succès prodigieux, succès qui fait bien plus d'honneur à l'auteur qu'à son siécle.

Ses parens qui lui avoient contesté son bien quand ils le croioient sans appui lui en rendirent une partie quand ils le virent protégé. Une prébende dans le diocese du Mans acheva de pourvoir à ses besoins: ses ouvrages lui produisoient un assez bon revenu qu'il appelloit son marquisat de Quinet; c'est le nom du libraire qui les imprimoit.

Il logeoit à la rue Saint Louis: son appartement étoit élégamment meublé: on l'alloit voir d'abord comme une rareté, comme un homme singulier; on revenoit le voir comme un homme aimable: & ce qu'il y avoit de plus grand à la cour grimpoit sans peine à un troisieme étage, où l'on trouvoit un homme plein d'esprit, d'enjoument, & d'infirmités.

Sa tête toujours panchée sur son estomac, ses jambes toujours pliées, parce qu'il ne pouvoit dresser les genoux à cause d'un retirement de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un Z. Il écrivoit sur ses genoux, ou sur une planche appuiée sur deux bras de fer attachez à son fauteuil.

Mille gens se sont figurez, qu'il étoit véritablement cul de jatte, tel que nous en voions dans les places publiques, & à la porte des églises. Il y a eu des portraits, où il étoit re-

représenté de face aiant les jambes rangées autour d'une jatte de bois dans laquelle le bas de son corps étoit enchassé, ou même sans cuisses absolument. Le tout étoit posé sur une table. Au dessus de sa tête, étoit une ficelle à laquelle pendoit à plomb un bonnet qu'il ôtoit en baissant la tête, & qu'il remettoit en se plaçant perpendiculairement dessous, & le laissant retomber par le moien de la ficelle, qui étoit passée dans une poulie. Il n'ignoroit pas ces plaisanteries, & il s'en est diverti le premier dans le portrait qu'il a fait de lui-même.

Les desagréments de son corps étoient rachetez par les qualités de son ame. Il avoit le cœur capable de tendresse, une imagination vive qui lui peignoit tout en grotesque, un fonds inépuisable d'enjoument, beaucoup de patience dans ses maux & de

de fermeté dans ses douleurs. Il savoit être pauvre sans chagrin, malade avec gaité, satirique sans malice, paresseux sans négliger ses intérêts; colere sans rancune.

Tel étoit le mari qu'accepta Mademoiselle d'Aubigné, âgée de quinze ans. Scaron ne songea qu'à abréger le terme dont il étoit convenu avec Madame de Neuillant : & celle-ci lui fit grace d'une année.

Mademoiselle d'Aubigné fit connoissance avec Mademoiselle de Lenclos; elles n'avoient pas le même caractere, ni le même esprit. L'une étoit toujours enjouée, l'autre panchoit vers le sérieux. Ninon n'aimoit que le plaisir, Mademoiselle d'Aubigné aimoit le plaisir & la vertu. Cependant elles s'aimerent tendrement : elles n'eurent bientôt qu'un même lit.

M. de Villarçeaux, l'homme de la cour le plus aimable & le plus bril-

brillant, aimoit Ninon, & en étoit aimé avec une constance qui étonnoit tous ceux qui connoissoient le sistême de coquetterie, & de volupté que Ninon s'étoit fait. Mademoiselle d'Aubigné aussi belle & plus jeune, le rendit infidele. Ninon pardonna cette perfidie à son amant, cette trahison à son amie, & voulut être leur confidente. Elle apprit, que Mademoiselle d'Aubigné n'avoit pas le cœur aussi sensible qu'elle, & que Villarçeaux étoit fort pressant, & fort peu écouté; piquée de cette indifference qui étoit un reproche tacite de son attachement, elle se joignit à Villarçeaux, n'oublia rien pour le faire aimer, y emploia toutes les ressources d'un esprit fecond en intrigues. Mais elle ne put lui arracher un sentiment, un coup d'œil pour l'homme qu'elle adoroit: elle eut le desagrément de voir qu'on pouvoit être très digne de fixer le cœur de la vo-

volage Ninon ſans être digne d'un regard de la vertueuſe Aubigné.

Cependant Scaron attendoit avec impatience le moment d'un bonheur dont il ne pouvoit guere jouir. Son mariage le privoit de ſon canonicat du Mans. Ménage, ſon ami, avoit un valet de chambre, réſolu de prendre le petit collet; Scaron lui réſigna ſon bénéfice pour la ſomme de mille écus. Trafic ſimoniaque, à la vérité, mais pardonnable en ce tems là, où un cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices qui étoient à la nomination de la cour.

Il ne renonçoit pas au voiage de la Martinique: il comptoit toujours d'y recouvrer la ſanté, & regardoit cette eſpece de reſurrection comme un acheminement aux douceurs qu'il ſe promettoit de ſon mariage. Ce fut même dans la vue de ſe procurer de ſi grands biens, qu'il plaça mille écus

écus dans la compagnie de Cayenne, qu'il négocia ſon bénéfice, & qu'il vendit une petite terre qu'il avoit près d'Amboiſe.

Heureuſement pour lui, cette terre étoit à la bienſéance de M. Nublé, avocat au parlement. Le marché fut fait à dix-huit-mille livres. Le contrat paſſé, & l'argent reçu, Nublé alla ſur les lieux, & trouva la terre beaucoup plus belle qu'il n'avoit cru en l'achetant. Il la fit eſtimer; elle fut évaluée vint-quatre-mille livres. Qui ne ſe ſeroit félicité de l'aquiſition? L'avocat revient à Paris, va voir Scaron: vous avez cru, lui dit-il, que votre terre ne valoit que dix-huit-mille francs: elle en vaut ſix-mille de plus, que voilà. Je me reprocherois de profiter de votre erreur. Je rapporte ce fait, parce qu'il eſt d'une probité délicate qui n'eſt point de notre ſiécle. Les Grecs & les

les Romains ne l'auroient pas laissé tomber dans l'oubli.

Scaron exigea, que Mademoiselle d'Aubigné abjurât en forme les erreurs de ses peres, quoiqu'elle y eut déjà renoncé à Niort. Il voulut sans doute se donner la gloire de convertisseur auprès des personnes pieuses qui lui pouvoient être utiles.

Leur mariage se fit en 1651. Quelques jours avant, il disoit à un de ses amis : je ne lui ferai point de sottises ; mais je lui en apprendrai beaucoup. Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, & de la main. Mademoiselle d'Aubigné fut plutot sa compagne que son épouse.



CHAPITRE IV.

Depuis l'année 1651 *jusqu'à* 1660.

LA maison de Scaron étoit le rendez-vous de la bonne com-

pagnie: sa femme ne l'éloigna pas. Elle avoit au suprême degré le don de la conversation. On briguoit à l'envi l'honneur d'être de sa cour. Et l'on fesoit dire tous les jours aux princes, ducs, & officiers de la couronne qu'on ne voioit personne *.

Vivonne, Mata, Grammont, Chatillon, Charleval, Marigni, *Du Rincy*, Miossens, Elbenne s'y rendoient assidûment, & parmi les femmes Madame de Martel, Mademoiselle de Scuderi, Madame de Coulanges, Mademoiselle Bocquet, la comtesse de la Suze, la marquise de Sevigné, la duchesse de Chevreuse. Les Turrennes y étoient avec les Mignards. L'homme de robe venoit s'y délasser de ses travaux, l'homme de lettres venoit y perdre l'air sauvage du cabinet, l'homme de cour y desapprendre la fatuité, y oublier la perfidie.

Sca-

* *V. Lett. de Scaron à M. de Villette.*

Scaron aimoit la bonne chere: il se fesoit chez lui de petits soupers, où dominoit une gaité douce & vive. C'étoit la table de France, où l'on disoit le plus de ces *folies*, sans lesquelles toute conversation doit périr à la longue. Chacun ordonnoit son plat, & c'étoient des repas à piéces rapportées.

Le ton de ces piquinis étoit extrêmement libre: c'étoit le gout du maitre de la maison. Sa femme par son air de vertu & de modestie fut si bien imposer aux jeunes seigneurs que tout changea. Elle eut beaucoup à souffrir du stile licentieux de son mari. Il étoit agréable & divertissant en toutes choses, même dans les chagrins & dans la colere, parce que tout ce qu'il y avoit de burlesque sur chaque chose se présentant à son esprit, il exprimoit avec la vitesse d'un éclair tout ce que son imagination toujours

ardente, toujours naïve lui représentoit. Mais il étoit extrémement libre dans ses paroles & sale dans ses récits, jurant le nom de Dieu, & peignant tout avec les couleurs les plus ciniques. La pieté, la pudeur de Madame Scaron ne se fit point à ce langage. Elle entreprit de l'en corriger; elle y réussit en partie; mais il lui en restoit encore assez pour allarmer les oreilles délicates, & pour faire frémir un cœur pur.

Un jour que son mari racontoit à ses amies les mesures qu'il avoit prises pour arranger ses affaires, Segrais, qui étoit de la compagnie, lui dît, que ce n'étoit pas assez de s'être marié, qu'il falloit avoir au moins un enfant: & là dessus, il lui demanda s'il croioit être en état de le faire. Est-ce, lui répondît-il en riant, que vous prétendez me faire ce plaisir-là? j'ai ici, ajouta-t'il, Maugin, qui me rendra

ce ſervice à point nommé. Ce Maugin étoit ſon valet de chambre, bon garçon, fait à ſon badinage. Maugin, lui dit-il en préſence de la compagnie, ne feras-tu pas bien un enfant à ma femme? Oui-dà, Monſieur, lui répondit Maugin avec un air de ſimplicité, oui-dà, s'il plait à Dieu. Cette ſcene fit bien rire ceux qui étoient préſens. Scaron la trouva ſi plaiſante, qu'il la fit répéter ſouvent.

Qu'on juge par ce trait de tous les deſagrémens que ſa délicateſſe avoit à eſſuier. A chaque inſtant ſes oreilles étoient frappées de ſons obſcenes; & la modeſtie n'étoit pas plus reſpectée dans ſa maiſon que dans ces lieux impurs où la débauche infecte toutes les paroles. Je veux, lui diſoit-il, que vous ſoiez auſſi inſenſible qu'une Lacédemonienne; vous ne pouvez être défendue par moi; il faut que vous le ſoiez par l'honnêteté publique.

Madame Scaron, quoique dans l'âge où l'on n'aime qu'à rire, voioit avec une déplaisir secret que c'étoit là l'unique occupation de son mari. Naturellement sérieuse, elle étoit blessée d'un enjoument qui lui paroissoit souvent déplacé. Cet enjoument étoit trop fréquent pour n'être pas dégoutant; c'étoit plutot l'enjoument d'un arlequin que celui d'un honnete homme. Ce ton goguenard & burlesque le fesoit aimer, & en même tems l'avilissoit: il n'étoit pas possible qu'on ne le regardât plutot comme un homme amusant que comme un homme estimable. Et comment respecteroit-on quelquun qui ne se respecte pas soi-même?

Elle craignoit sur toutes choses le mépris; elle craignoit qu'il ne rejaillît sur elle une partie de celui qu'on prenoit nécessairement pour Scaron. Celui ci songeoit à plaire par sa gaieté; elle

elle ne ſongea qu'à plaire par ſa modeſtie; attentive à toutes ſes paroles, elle veilloit ſur toutes ſes actions, & ſembloit n'être occupée que du ſoin de réparer, ou de prévenir les torts que lui feſoit l'humeur de ſon mari. Simple, naturelle, ſans fard avec les perſonnes dont elle étoit ſure, elle prenoit un air de gravité & de grandeur, admirablement bien ſoutenu par la majeſté de ſa figure, avec les perſonnes qu'elle ne connoiſſoit que ſuper ficiellement. Toujours renfermée dans les bornes étroites d'une décence ſévere, elle ne permettoit pas la moindre familiarité à ſes meilleurs amis; elle ſavoit que la familiarité la plus innocente eſt le fléau du reſpect & le poiſon lent de l'amitié.

Sa paſſion dominante étoit l'amour de la gloire; paîtrie de vanité, auſſi avide d'eſtime que ſon mari l'étoit peu, plus charmée de regner par ſa vertu

que de plaire par sa beauté, s'élevant au dessus de tous ces objets de frivolité qui semblent être l'apanage de son sexe plutot par amour propre que par principes, elle cherchoit à se distinguer & à se faire une réputation. Dans les repas qu'on fesoit chez elle, elle observoit avec régularité les jours maigres & les jeûnes. Pendant le carême elle ne mangeoit que des feves & des harangs, tandis que Scaron & ses convives se livroient aux plaisirs d'une chere délicate, recherchoient les ragouts les plus fins, & fesoient mousser le champagne. Je n'étois pas assez heureuse, disoit elle depuis, d'agir alors uniquement pour Dieu; mais je voulois être estimée: l'envie de me faire un nom étoit ma passion: personne ne l'a portée si loin: cette ambition me fesoit souffrir le martire par une infinité de contraintes; & c'est peut-être dans sa colere que Dieu m'a

m'a accordé ce que je souhaitois : j'ai voulu des louanges & des honneurs ; il m'en a rassasiée. Sa pieté qui n'étoit d'abord qu'un sentiment superficiel de vanité devint insensiblement un gout vrai & profond. Quand on remplit ses devoirs sans en connoitre l'étendue & la necessité, on s'y attache aisément, on les aime, on les remplit avec joie ; dès-qu'on les connoit.

Elle avoit besoin de toute sa vertu pour soutenir les desagrémens de son état. Scaron avoit pris chez lui ses deux sœurs du premier lit. La cadette avoit de l'esprit & de la beauté. Sa coquetterie attiroit les jeunes gens de la cour les plus aimables & les plus dangereux. Envain Madame Scaron l'exhorta-t'elle à la sagesse par ses discours & par son exemple ; le penchant fut plus fort : les intrigues continuerent : & le duc de Trêmes fut heureux. Scaron n'ignoroit pas la pas-

passion de sa sœur: & tandis que sa femme en gémissoit, il étoit le premier à en badiner. Quelquun qui savoit que M. de Trêmes venoit le voir souvent, & qui cherchoit une protection auprés de ce seigneur, entra chez Scaron, & le pria de le servir. Scaron lui dit tout rondement: vous vous méprenez; ce n'est pas moi à qui il faut vous addresser: Voiez ma sœur qui est là haut: elle est plus puissante que moi. Cette inclination passa la galanterie ordinaire; il en vint un fils qui fut bâtisé sous le nom d'Estrumel. Le duc de Trêmes n'en fut que plus amoureux; & sa passion pour la mere dura jusqu'à la fin de ses jours. Scaron appelloit ce petit enfant son neveu, & malgré toutes les mesures de sa femme pour cacher ce commerce, il le rendit public. Ce neveu quitta dans la suite le nom d'Estrumel pour prendre celui de Fontenai. Il épou-

épousa Anne de Thibourt, d'une noble & ancienne famille. Il fut écuier de Madame de Maintenon, & eut deux filles qu'elle plaça dans saint Cyr.

Un hazard singulier fournît à Madame Scaron une occasion de montrer son humanité envers une demoiselle que son mari avoit tendrement aimée dans sa jeunesse. Cette fille s'appelloit Céleste de Palaiseau. Elle lui avoit été infidele, & l'avoit quitté pour un homme riche, qui lui avoit promis de l'épouser. Mademoiselle de Palaiseau se rendit aux desirs de son amant, qui s'en dégouta presque aussi vite qu'il s'en étoit épris. Elle exigea qu'il remplît sa promesse : il refusa. L'affaire fit du bruit. Madame Scaron emploia ses amis : ils ne purent rien obtenir. Elle ne se rebuta pas, & fit agir Vardes & Souvré, qui terminerent tout en engageant l'amant à donner à sa maitresse quarante

rante mille livres. Elle donna des conſeils utiles à cette perſonne infortunée, lui inſpira le gout de la retraite, & l'obligea d'aller pleurer ſes fautes dans le couvent de la conception. Les religieuſes qui bâtiſſoient alors, reçurent avec joie une novice qui leur offroit une dot ſi conſidérable & ſi néceſſaire. Mais elles ne purent pas ſe modérer, & firent tant de dépenſes en bâtimens, qu'elles furent réduites à faire banqueroute. Le couvent fut abandonné aux créanciers; les religieuſes allerent deux à deux ſe réfugier où elles purent. Mademoiſelle de Palaiſeau ſe ſouvint de la tendreſſe de Scaron; & ce ſouvenir qui dans les régles d'une morale étroite & ſévere auroit dû engager la dame à le fuir fut juſtement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame Scaron la reçut avec ſa compagne & la retira chez elle, juſqu'à ce que par le crédit de ſes

ses amis elle lui eut procuré un prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille étoit destinée à mourir de faim, à la lettre. Elle eut la foiblesse de résigner son prieuré à une de ses amies qui ne prit aucun soin d'elle, & qui la voiant malade la laissa mourir, faute de médecins & d'une nourriture propre à sa santé.

Tout ce qu'il y avoit de beaux-esprits distinguez à Paris s'empressoit à être admis à la société de Scaron. Ils trouvoient chez lui les courtisans les plus accrédités, & ils voïoient en lui un homme du métier qui n'étoit point leur rival. Scaron n'étoit en concurrence avec personne; il avoit un esprit qui *n'étoit qu'à lui*: on ne songeoit pas à le copier; il n'excitoit point l'envie, parce que le caractere de ses ouvrages produisoit la surprise, & ne produisoit pas l'admiration. Ménage, Pellisson, Sarrasin, Des Yveteaux,

teaux, La Menardiere, Henault, Segrais, l'abbé de Franquetot, Montreuil, La Sabliere, l'abbé Teſtu étoient ceux avec qui il étoit le plus lié. Dans ces petites aſſemblées, on agitoit ſans pédanterie & ſans entêtement des queſtions de philoſophie, de morale, de littérature, & l'on y caſſoit ſouvent les arrêts de l'académie: on n'y diſſertoit point ſur les modes, comme dans les autres ſociétés; on n'y analiſoit pas le ſentiment comme à l'hotel de Rambouillet: on y parloit bon ſens, on y jugeoit des ouvrages du jour: Scaron y liſoit les ſiens. C'eſt ce qu'il appelloit eſſaïer ſes livres.

Madame Scaron avoit les plus heureux talens du monde, l'expreſſion aiſée & juſte, les idées vives, le raiſonnement ſolide, le gout fin: qu'on juge des progrès qu'elle fit à cette école. Elle devint en peu de tems l'admiration de ſes

mai-

maitres mêmes; plus on avoit d'esprit, plus on lui en trouvoit. C'est ainsi que sans y penser elle jettoit les fondemens de cette fortune éclatante que le génie devoit porter au plus haut degré.

A mesure qu'elle se perfectionnoit le goût, elle aquéroit insensiblement une espece d'empire sur les ouvrages de son mari. Elle les censuroit avec sévérité; & il le soumettoit toujours avec plaisir à ses lumieres. Aussi ce qu'il fit depuis son mariage est-il plus correct, plus mesuré, plus aimable, que ce qu'il avoit composé avant cette époque. Tels sont les derniers livres du Virgile travesti, la suite du roman comique*, Léandre & Hero, ouvrages *postérieurs* à l'an 1651.

Après avoir pris de l'ascendant sur son esprit, il lui fut facile d'en prendre

F dre

* Quelqu'un a fait sur ce livre La prédiction suivante :

Canescet saeclis innumerabilibus.

dre sur son cœur: elle réforma ses mœurs avec autant de succès qu'elle corrigeoit ses écrits. Elle sut l'habituer à une décence qui sans nuire au fonds de son enjoument en adoucissoit les traits. Quand elle le voioit en humeur de passer les bornes de la modestie, ou qu'elle avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle se déroboit quelques instans à son esclavage, & alloit faire quelques visites *.

Scaron vivoit avec trop peu d'économie pour ne pas ébrécher son capital;

* *Outre l'hiver dont je suis ruiné,*
Je suis souvent de sots environné,
Mauvais plaisans, plus froids que de la neige,
Enfin plus froids que toute la Norvege:
Ma femme alors me laisse en un danger,
Qu'elle devroit avec moi partager,
Prend son manchon, & va voir quelque amis.
Mais quand je suis en bonne compagnie,
Toi, par exemple, ou d'Elbene ou Rincy.
La dame alors n'en use pas ainsi.

Epit. à Pellisson.

tal : & ce capital n'étoit pas assez considérable pour être lon-tems ébréché. Il fut bientot réduit à quelques rentes viageres. Le gout qu'il avoit pris pour le téâtre ne l'avoit point enrichi. Le produit de ses livres n'éteignoit que quelques dettes, & ne fournissoit qu'aux besoins les plus pressans. C'étoient tous les jours de nouveaux embarras; & Madame Sçaron a cent fois été réduite à mettre ses nippes en gage pour avoir du pain ou du bois. Des livres, des vers, des bons mots, des flatteries, des dédicaces, voilà le fonds sur lequel sa subsistance étoit assurée. Pauvre sans bassesse, malheureuse avec fermeté, on ne l'entendit jamais se plaindre de son sort, ni murmurer contre son mari : elle avoit de bonne heure formé son ame à ce vrai courage, qui consiste à savoir souffrir.

Scaron demandoit avec effronterie

des gratifications à ses supérieurs. Sa femme dont le grand cœur n'en connoissoit point gémissoit de ces secours humilians: faite pour donner, obligée de recevoir.

Scaron lassa ses amis, & ses protecteurs. On rioit de ses saillies, on estimoit son caractere, on plaignoit son infortune, rarement on la soulageoit. On ne croioit pas sérieuse une misere qui lui fournissoit des epigrammes qui l'étoient si peu: on ne croioit pas *qu'il fut possible à un malheureux de* s'amuser aux dépens de son malheur; & les courtisans n'avoient garde de soupçoner qu'un homme qu'ils voioient le soir si guai se plaignit toute la matinée de n'avoir pas dequoi acheter de l'encre ni du papier.

Madame Scaron n'étoit occupée qu'à solliciter des bienfaits & des pensions, ou à adoucir des créanciers. Cependant elle eut assez de crédit pour faire

faire ériger en marquisat une terre de M. de Circe son cousin.

Une charge d'historiographe de France vint à vaquer. Scaron qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien la demanda, parce que Costar son ami l'avoit eue, & que la Serre en avoit le titre & les appointemens. Il auroit fait beau voir l'histoire de France écrite par Scaron!

Il vouloit établir quelques offices de police dont il avoit aquis la propriété: c'étoit une affaire qui pouvoit lui donner quatre ou cinq mille livres de rente. Madame Scaron alla, mais envain, solliciter le prevôt des marchands. Ces offices furent supprimez, & ses espérances s'évanouirent.

L'année 1663 fut plus heureuse. Fouquet, procureur général, lui donna une pension de seize cens livres. C'étoit un homme magnifique, plein de vastes projets, ami des arts & des plai-

plaisirs. Il étoit adoré. Il répandoit avec profusion. Il protégeoit Corneille & la Fontaine. Les talens, la beauté, les malheurs étoient des titres suffisans pour avoir part à ses bienfaits. C'est le dernier grand seigneur que la France ait eu. Sur-Intendant des finances, il sembla ne regarder ce poste que comme un moien de se livrer avec plus de liberté à son inclination bienfaisante. Femmes, beaux-esprits, officiers, malheureux, devots, princesses, tout fut à ses gages. Scaron ne fut pas oublié. Sa pension fut exactement paiée: Fouquet étoit vain à l'excès; le poëte lui prodigua l'encens, & ne cessa de lui addresser les vers les plus insidieux. Ces vers étoient protégez par Pellisson, le commis, la créature, le bel-esprit, l'ami du Sur-Intendant, dont il fut dans la suite l'avocat & le défenseur.

Madame Fouquet, qui avoit beau-

coup d'esprit & de sagesse, prit en affection Madame Scaron. Elle la menoit souvent à la campagne, à Vaux, & à Saint Mandé, où elle se délassoit des fatigues de la cour & des embarras de la grandeur. *Madame Fouquet, disoit Scaron* *, *est si férue des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y mêle quelque chose d'impur.* Ces deux dames devoient se convenir beaucoup; c'étoit la même douceur, les mêmes graces, le même mépris pour la bagatelle, le même attachement pour leur mari, les mêmes goûts. Leur amitié portoit sur l'exercice des mêmes vertus.

Madame Scaron en offroit aux femmes un modele bien frappant. Une foule de gens aimables lui disoient tous les jours qu'elle étoit belle; ils comptoient peu sur son tempérament, mais beaucoup sur le dégout que de-
voit

* *V. lett. de Scaron.*

voit lui donner la maladie continuelle de son mari. Leurs soupirs étoient accompagnez des offres les plus séduisantes pour un jeune cœur. Ils virent bientot *qu'ils s'étoient mépris*, & qu'aucune considération ne pourroit la détourner de son devoir. Le sistême de sagesse qu'elle s'étoit fait de bonne heure fut un écueil où se briserent toutes les espérances des courtisans les plus téméraires & les plus avantageux. Peu contente de se garantir de leurs piéges, elle sut les retenir dans les bornes de l'admiration & du respect. L'air qu'on respiroit auprès d'elle sembloit inspirer la vertu.

Elle étoit née tendre, reconnoissante, sensible ; & peut-être eut-elle à combattre les sentimens mêmes de son cœur. Le maréchal d'Albret, homme de beaucoup d'esprit, & fort galant *, ne

* *Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,*
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible :

ne put *la* voir tous les jours ſans l'aimer. *Il* lui ſacrifia toutes ſes maitreſſes.

Son amour fut auſſi reſpectueux que tendre, auſſi délicat que vif, auſſi timide au dehors qu'*impétueux* au dedans. Me. Scaron pénétra ſon ſecret, fut touchée d'une paſſion ſi vertueuſe, & permit au maréchal ces effuſions de cœur, qui *ſont* ſi fort au deſſus des plaiſirs des ſens : mais c'eſt tout ce qu'elle lui permit. Content du titre d'ami, Albret vit qu'il ne pouvoit prétendre aux droits des amans : il aima ſans eſpérer ; il fut aimé ſans foibleſſe ; il fut heureux ſans crime.

Ce commerce d'une amitié vive & pure ne déplut point à *Scaron.* Sûr de la *vertu de ſa femme*, parce qu'il ſavoit qu'elle étoit fondée ſur la pieté

Mais ſi léger en toutes ſes amours,
Qu'il change encore, & changera toujours.
Dit Scaron dans une épitre chagrine adreſſée à ce ſeigneur.

& la réflexion, il fut leur confident; il voioit toutes les lettres qu'ils s'écrivoient, les admiroit, les corrigeoit. Quand elle en recevoit quelquune de trop sérieuse, elle disoit que le maréchal empiétoit sur ses droits; & elle ne répondoit qu'à celles, où elle voioit du badinage & de l'enjoûment.

Je ne rapporterois point ces particularités, si le marquis de La Fare ne disoit dans ses mémoires, que Madame de Maintenon avoit été dans sa jeunesse la maitresse de M. d'Albret. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis son élévation. Le nom du marquis de La Fare ne doit pas en imposer: son livre est une satire: c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, mais d'un homme d'esprit de mauvaise humeur. Quel fonds peut-on faire sur les rapports d'un officier mecontent, que la cour avoit gâté, qu'une société de fron-

frondeurs du gouvernement gâtoit encore plus, & que son caractere rendoit incapable d'imaginer que la vertu seule eut pu être le chemin de *la grandeur suprême dans* un païs où il avoit été témoin de mille fortunes qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue, & du vice? Le défaut d'un vieux débauché est de mal penser des femmes, surtout de celles qu'une beauté célebre a souvent exposées aux périls de la séduction. La Fare croioit toutes les dames aussi fragiles que celles qu'il voioit. Un petit-maître a besoin de se consoler de la facilité de ses conquêtes; la foiblesse des femmes le dégouteroit de la galanterie, s'il ne se persuadoit, que *les femmes* qui lui *résistent ont leurs momens* de foiblesse comme celles qui ne lui résistent pas.

Gilles Boileau, frere ainé de Despréaux, fut le seul qui osât hazarder

un soupçon sur sa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la satire. Ménage & Mademoiselle de Scuderi firent des brigues pour traverser sa réception à l'académie. Scaron ami de l'un & de l'autre y entra, & y fit entrer quelques seigneurs puissans. Gilles Boileau, académicien & vainqueur, ne pardonna point à ses ennemis; il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une effleuroit en quelque sorte l'honneur de Madame Scaron. Il y supposoit que Scaron ne devoit qu'aux charmes de sa femme la bonne compagnie qui s'assemblait chez lui.

Voi sur quoi ton erreur se fonde,
Scaron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi? ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu gratois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien.

Scaron fut vivement piqué de cette rail-

lerie. Boileau nia d'en être l'auteur, & en céda toute la gloire & le danger à Boisrobert. Celui-ci s'en défendit. Des personnes du premier rang leur représenterent que *Madame Scaron* ne s'étant point attiré une pareille offense, & n'étant pas responsable d'avoir un mari du nombre des poëtes qui sont pour la plupart fort étourdis, les coups d'épigrammes pouvoient avoir pour eux des suites fâcheuses. Boileau fit prier Scaron de recevoir ses visites & ses excuses. Madame Scaron répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une insulte qui ne l'avoit point blessée, que son honneur dépendoit de sa conduite, & qu'une réputation pure ne sauroit être flétrie par une épigramme, que du reste elle adouciroit ceux qui vouloient la venger autrement qu'avec des bons mots. Scaron répondit plus crûment, qu'il n'é-

n'étoit pas assez fou pour embrasser un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon son injustice par un madrigal obligeant pour la dame & fort peu pour le mari. Il y disoit qu'il avoit trop de connoissance de ce que valoit Iris pour oser l'attaquer, & que son malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eut pu s'en louer en quelque sorte, si Scaron n'eut eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par quatorze épigrammes fort ameres; en voici une.

Avec Iris je n'ai rien de commun,
D'autres l'ont dit, mais c'est tout un,
Et j'en rirai, si bon m'en semble,
Mais ce que tout le monde & moi,
Ont de commun ensemble,
C'est de croire aussi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnete homme & toi
N'ont rien qui se ressemble.

La

La réputation de Madame Scaron étoit trop bien établie pour que cette guerre d'épigammes y portât atteinte. Sorbiere qui ne passe pas pour l'auteur le moins médisant de son siécle, & qui mourut avant son élévation, en parle ainsi. »L'histoire du mariage de »Scaron ne feroit pas le plus sombre »endroit de sa vie. Cette belle per- »sonne de l'âge de seize ans, qu'il »se choisit, plutôt pour se récréer »la vue & pour s'entretenir avec »elle lorsqu'il qu'il demeureroit seul, »que pour aucun usage auquel il »pût l'appliquer, en feroit le prin- »cipal ornement. L'indisposition de »son mari, mais surtout la beauté, »la jeunesse, & l'esprit galant de »cette dame n'ont fait aucun tort à »sa vertu; & quoique les personnes »qui soupiroient pour elle fussent »des plus riches du roïaume & de »la plus haute qualité, elle a mérité

 l'es-

„l'estime de tout le monde par la „régularité de sa conduite: & on „lui doit même cette justice, qu'elle „s'est piquée d'une belle amitié con„jugale, sans en pratiquer les prin„cipales actions.

Voilà un témoignage, que les honnêtes gens préféreront sans doute à ces infames libelles, que l'on répandit dans le monde pour noircir les premieres années d'une femme que son mérite & sa vertu avoient approché du trône. Il est bien glorieux à sa mémoire de n'avoir été attaquée que par jalousie ou par haine pendant sa vie, & par erreur après sa mort. Les personnes judicieuses en ne consultant même que les lettres de Scaron n'ont pû se prêter aux préjugez desavantageux de ses ennemis; il la nomme * son

* *Celle par qui le ciel soulage mon malheur Digne d'un autre époux comme d'un sort meilleur,*

ſon Uranie, digne d'un meilleur ſort & d'un autre époux. Il en parle partout avec eſtime; un mari ne tient pas ce langage ſans en avoir beaucoup pour ſa femme. Madame Scaron mérita & obtint celle de tous les perſonnes qui la connurent.

La reine Chriſtine, qui mépriſoit un ſexe dont elle feſoit la gloire, la mit du petit nombre des femmes qu'elle eſtima à Paris. Cette princeſſe ne trouva dignes de ſa curioſité que Mademoiſelle de Lenclos, la comteſſe de Bregi, & Madame Scaron, que preſque toutes les princeſſes de France auroient jugé au deſſous de leur at-

L'Uranie en un mot vous eſt fort obligée,
Et Scaurus qui la croit envers vous engagée
Au point de ne pouvoir jamais ſe dégager
Reconnoit cette dette & veut bien s'en charger.

Epitre chagrine à Mademoiſelle de Scuderi qui avoit fait le portrait de M. & de Me. de Scaron ſous le nom de Scaurus & d'Uranie.

tention. Ménage lui présenta Scaron : je vous permets, lui dit-elle, d'être amoureux de moi : la reine de France vous a créé son Malade ; moi, je vous crée mon Roland. Vous faites bien, Madame, lui dit le poëte, de me donner ce titre, puisque je l'aurois pris ; & en me le refusant vous vous seriez vu desobéir par une personne qui ne le feroit pas en toute autre chose, quand même il y iroit de sa vie : mais, Madame, que j'aurai de rivaux & même de rivales ! En disant ces derniers mots, il ne les croioit pas aussi vrais qu'ils l'étoient en effet. Christine, en voiant Madame Scaron, la regarda fixément, & dit à la comtesse de Bregi : ne le savois je pas bien, qu'il ne falloit pas moins qu'une reine pour rendre un homme infidelle à cette femme-la ? Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas surprise, qu'a-

qu'avec la plus aimable femme de Paris il fut malgré ſes maux l'homme le plus gai de la France.

Madame Fouquet ne pouvoit ſe paſſer de ſa *ſocieté*: elle chargea Madame Bonneau de lui propoſer de paſſer quelques mois avec elle à St. Mandé. Madame Scaron y conſentit; mais ſon mari qui ne trouvoit d'autre conſolation dans ſes infirmités, d'autre reſſource contre l'ennui que la converſation d'une femme qu'il adoroit s'y oppoſa fortement, quoique pût lui dire Madame de Monchevreuil.

De la ville ſa réputation paſſa juſqu'a la cour. On ne parloit plus que de cette aimable perſonne, qui inſpiroit du reſpect aux jeunes ſeigneurs les plus témeraires, quoiqu'elle leur inſpirât de l'amour, & qui dans l'âge où l'on ne penſe qu'à plaire n'étoit occupée qu'a ſervir un mari, ſi affreux, que les médecins défendoient

aux

aux femmes grosses de le voir. Les Mancinis voulurent l'entretenir. Celle qui aimoit le roi, & que le roi aimoit à cause de son esprit, étoit la plus curieuse: elle l'invita à venir passer quelques jours à Brouage; mais comme elle n'imaginoit pas, qu'une dame si admirée n'eut pas dequoi faire ce voiage, Madame Scaron fut obligée de recourir pour s'en dispenser à son prétexte ordinaire de quelque indisposition *. Sca-

* „Madame Scaron est bien malheu-
„ reuse de n'avoir pas assez de bien
„ & d'équipage, pour aller où elle
„ voudroit, qnand un aussi grand bon-
„ heur lui est offert que celni d'être
„ souhaitée à Brouage par une demoi-
„ selle de Mancini,

Riche présent du Tibre, & gloire de
la France.

„ J'espere, qu'elle se raquittera d'une
„ si grande perte, quand la cour sera
„ retournée à Paris, & qu'aussi - tôt
qu'el-

Scaron s'avisa enfin de se faire un établissement solide en devant une espece de partisan. Ses idées pour l'Amérique n'avoient pas réussi. Au lieu

„ qu'elle sera connue de cette incom„ parable Romaine, elle aura quelque „ part en sa bienveillance. *Lett. à M. de Villette.*

Rapporterai-je ici ces couplets, que Scaron fit, dit-on, contre sa femme, & dont on s'est servi depuis pour jetter des soupcons sur sa conduite? Oui: si je les supprimois, on m'accuseroit de taire les choses desavantageuses; & la vertu de celle dont j'écris l'histoire n'a pas besoin de ces ménagemens. Les voici donc, quelque indécens qu'ils soient.

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe, & jupe;
Enfin jamais dupe
N'a tant fait pour vous.
Monsieur votre frere
A fait de grands repas:

Vos

lieu de faire le voiage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéresser dans les entreprises des compagnies de commerce. Ces entreprises avoient manqué. Celle-ci réussît mieux. Aux

Vos sœurs & votre mere
Ont eu de bons ducats,
Que je ne compte pas.
Je vous ai promenée aux champs;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou sorte,
Je vois vos marchands:
Pour porter à l'aise
Votre chien de C . . .
Tous les jours une Chaise
Coute un bel écu
A moi pauvre cocu.

Ces deux couplets si souvent citez ne prouvent rien. On n'en auroit jamais parlé, si un zele indiscret, une delicatesse mal placée ne les eut retranchez de quelques éditions des œuvres de Scaron. Ils n'attaquent point Madame de Maintenon: car il y est parlé de

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de ſoldats & de gens ſans aveu qui attendoient les voitures chargées de marchandiſes, pour ſe ſaiſir du

de ſœurs; & elle n'en avoit point; il y eſt parlé de ducats donnez à ſa mere; & il eſt très ſur, que Madame d'Aubigné n'avoit connu que fort ſuperficiellement Searon. Il y éſt parlé d'un mari qui entre & qui ſort ſouvent: expreſſion qu'il eſt difficile d'aſſortir avec l'immobilité de Scaron. Qu'eſt ce dont que ces couplets? Des plaintes que le poëte met dans la bouche d'un mari jaloux & mécontent. Malheureuſement quelques traits conviennent à Madame de Maintenon; on les lui a tous appliquez. Quelques-uns même ont fait de cette chanſon une epigramme, en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers, fuſſent-ils réellement addreſſez à Madame Scaron, ne prouveroient abſolument rien à qui connoit d'un côté le caractere de l'auteur, &

du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand & à les décharger. Les filoux s'y mêloient: il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, & d'autres où les chartiers ne trouvoient personne. Scaron entreprit de faire un corps de gens connus, domiciliez à Paris, & pris à serment, qui seroient distribuez aux différentes portes & autorisez par le magistrat à rendre seuls ce service aux marchands, qui de leur côté le reconnoitroient par une gratification volontaire. Ce projet étoit bon; il fut pourtant agrée. Il se mit donc à la tête de cette nouvelle espece d'office, eu grand soin d'en écarter toute idée de maltote, & ne voulut point que son nom parut. Après bien

& de l'autre l'estime que cet auteur avoit pour sa femme. Qu'on le prenne comme on voudra; ce ne sera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Si Scaron avoit douté de sa vertu, auroit-il publié sa propre honte?

bien des difficultés, cette charge passa à l'hotel de ville: mais le chancelier la raia comme onéreuse au peuple. Il eut besoin de tout l'appui de *Fouquet*; encore des contradictions violentes renaissoient-elles tous les jours. Il se rebuta, & négocia son privilege le plus avantageusement qu'il lui fut possible, l'acheteur aiant manqué à ses engagemens, il s'en vengea par une satire; il rentra dans ses droits, & fit valoir lui même ces offices qui lui valurent environ six mille livres de revenu.

Ce bonheur ne dura pas lon-tems. Les infirmités de Scaron augmentérent. Il prévit qu'il ne pouvoit aller loin. La cour se disposoit alors au voiage de Guienne pour le mariage du Roi. Un de ses amis qui en devoit être alla prendre congé de lui. Je mourrai bientôt, lui dit Scaron, je le sens; je quitterois le monde sans

regret, si je n'y laissois sans biens & sans espérances une femme de mérite, que j'aime, & que j'ai tant de raisons d'aimer. Je vous la recommande, je la recommande à tous mes amis: hélas! que deviendra-t'elle?

Sa prédiction s'accomplit. Sa maladie devint peu de tems après si dangereuse, que son corps épuisé par de longues souffrances n'y put résister. Il fut un jour surpris d'un hoquet si violent que Madame Scaron craignit qu'il n'expirât. Cependant ce simtome diminua. Le fort du mal étant passé, si jamais, dit-il *, j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. Elle

* La Fontaine à fait sur ce mot l'epigramme suivante:

Scaron sentant approcher son trépas
Dit à la Parque: attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire:
Ah! dit Cloton, vous la ferez là-bas;
Marchons, marchons, il n'est pas tems de rire.

Elle s'attendoit à toute autre résolution; mais il fut dispensé de tenir parole; & il ne revint point de sa maladie.

Madame Scaron ne s'occupa que du soin de le préparer à une mort chrétienne. Il n'avoit point de religion: elle lui en inspira. Il avoit toujours regardé nos plus sacrés misteres comme des sujets de raillerie: elle les lui fit envisager comme des objets de foi. Il avoit souvent ri des dogmes qui dépendent de la religion naturelle; elle l'engagea à pleurer ses péchez, à demander les sacremens avec instance, à les recevoir avec édification.

Sa foi étoit souvent ébranlée par des doutes. Il étoit effraié par l'image des peines de l'enfer; & cependant il ne pouvoit les croire. S'il y a ūn enfer, lui disoit il, il ne sauroit être pour moi qui sans vous aurois fait mille fois mon en-

fez sur la terre? Elle répondoit à ces doutes avec la tendresse d'une épouse & la solidité d'un téologien.

Déjà ses forces, sa voix l'abandonnoient; *sa gaîté ne l'abandonnoit pas encore.* Ses parens & ses domestiques, touchez de son état, fondoient en larmes autour de son lit. Un autre eut été attendri par ce spectacle: mais lui; mes enfans, leur dit il, je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire. Il vit venir la mort d'un œuil sec & serein; mais quand il fallut dire adieu à sa femme, il cessa de plaisanter. Il la remercia de tous ses soins, lui demanda pardon de toutes ses fautes, la recommanda fortement à M. d'Elbene, & fesant un effort pour lui tendre la main, je vous prie, ajouta-t'il, de vous souvenir quelquefois de moi: je vous laisse sans biens: le ciel y pourvoira. La vertu ne rend pas heureux; cepen-

cependant j'espere que vous serez toujours vertueuse: quand on est où je suis à present, on voit qu'il n'y a que cela de bon: dans cette espérance, je meurs content. Priez pour moi.

Madame Scaron ne put retenir ses pleurs; elle ne le quitta point & reçut son dernier soupir, le 27. Juin. 1660.



CHAPITRE V.

Depuis 1660. *jusqu'à* 1666.

LE peu de biens que laissa Scaron retournerent à ses héritiers. Sa veuve, qui le ciel destinoit à passer par tous les états de l'infortune pour la préparer à cet état de grandeur où elle devoit monter pour soulager les malheureux, se vit encore une fois

exposée à toutes les horreurs de la faim & de la soif.

Ses amis ne l'abandonnerent point; ils lui offrirent leur bourse & leur crédit. Elle usa de ces offres avec modération, & n'auroit point lassé leur générosité, si leur générosité n'eut été qu'une suite des sentimens de compassion & de vertu.

Son cœur souffroit plus à recevoir qu'il n'y a du plaisir à donner. Plus on ménageoit sa délicatesse, plus on réveilloit un amour propre qui se trouvoit digne de ces ménagemens. On est bien plus humilié par ses propres réflexions & par sa reconnoissance, qu'on ne le seroit par ces manieres hautes & dures qui en fesant valoir le bienfait, le déprécient, & font haïr le bienfaiteur. Madame Scaron recevoit des présens avec la reconnoissance la plus vive, mais du même air dont on en fait.

Avec

Avec quelques égards qu'on les lui fit, elle démêloit le motif d'où ils partoient: & plus on étoit délicat, plus on devenoit dangereux. Elle avoit *recours plus volontiers* à ses égaux qu'à ses supérieurs; elle pouvoit un jour s'aquitter envers les premiers: c'étoient des emprunts: mais comment s'aquitter envers les autres? c'étoient des dons. Elle savoit qu'on n'est jamais impunément tout ensemble l'objet de l'admiration & de la pitié des grands.

Elle étoit alors dans tout l'éclat de sa beauté. Cette beauté n'avoit pas été flétrie par les plaisirs du mariage. Elle avoit toute la majesté que l'himen a coutume de lui donner, & toute la fraicheur qu'elle doit à la jeunesse & que la virginité lui conserve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime, qu'elle étoit veuve sans avoir eu d'époux.

Sa taille étoit riche : elle avoit de la dignité, de la noblesse dans l'action, de la majesté dans le regard ; le visage ovale ; le tour en étoit admirable : les yeux grands, noirs & vifs : le tein uni & fort blanc : le nez aquilin & parfait : la bouche un peu grande, ornée de dents, qui étoient justement telles qui les falloit pour être les plus belles dents du monde ; les lêvres vermeilles & bien bordées : le souríre charmant, & un agrément infini dans le bas du visage : la main & le bras bien taillez : de l'enbonpoint, ce qu'il en falloit : enfin très peu de choses à souhaiter & encore moins à reprendre. C'étoit l'air le plus noble, la phisionomie la plus fine, & un certain je ne sai quoi que les années ne lui purent ôter. Sa conversation étoit délicieuse ; les moindres bagatelles devenoient intéressantes dans sa bouche ; ses yeux & son esprit étoient

cou-

toujours *si bien* d'accord, que tout ce qu'elle *disoit* alloit droit au cœur. Elle badinoit quelquefois; mais elle en revenoit toujours à sa morale ou à quelque chose de solide. Elle avoit un tel empire sur elle même qu'elle ne laissoit rien échaper que ce que la pieté & la raison lui permettoient. Son ame étoit grande & généreuse, son esprit juste, son cœur droit, ennemi de toute finesse, si tendre, & si compatissant que la misere d'autrui lui devenoit, pour ainsi dire, personnelle. Bonne amie sans avoir le défaut, qui semble attaché à cette vertu, de haïr avec la même étendue ses ennemis, elle pardonnoit avec la sincérité d'un chrétien & la magnanimité d'un romain. Maitresse de ses gouts comme de ses passions, elle fut lon-tems jeune, parce qu'elle s'abstint toujours des plaisirs: elle ne se permit jamais ces nudités, ces postures lâches

& molles des femmes du grand monde. Sa modestie étoit si exacte, qu'un jour qu'il fesoit fort chaud étant à l'hotel d'Albret, elle fut obligée d'ôter ce qui *lui cachoit le cou; Madame de Richelieu & ses amies furent surprises* de voir que ce qu'elle cachoit avec tant de soin auroit fait le sujet de l'indécente vanité de bien d'autres, & ne purent s'empêcher de lui dire, qu'elles avoient cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent. Elle haïssoit le vice, quelque part qu'il fut, & cherchoit à le détruire par toutes les voies de prudence & de douceur qu'elle pouvoit imaginer. Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie douce & rectifiée par la raison qui bien loin de la rendre de mauvaise humeur répandoit de la tendresse dans ses paroles & mettoit de l'intérêt dans ses manieres. Son jugement étoit si droit,

droit, que tous ſes diſcours étoient remplis de raiſon: ſes ſaillies même étoient ſenſées; & ſon eſprit ſi naturel, qu'on auroit dit que ce n'étoit pas *de l'eſprit**. *En un mot,* Madame Scaron étoit une des plus belles & des plus aimables perſonnes de ſon tems.

Il étoit donc bien difficile de ne pas lui rendre ſervice, & encore plus difficile de lui rendre ſervice dans des vues tout à fait deſintéreſſées. Le maréchal d'Albret fut le plus zelé de ſes amis: *il lui* fit faire connoiſſance avec la maréchale qui la gouta extréme-

* Dirai-je ici que ce portrait n'eſt pas de moi? on voit bien qu'il vient d'une main plus habile. La dame qui me l'a fourni n'a exprimé qu'une partie de ſes ſentimens pour Madame de Maintenon. Qu'on ne croie pas que les traits de ce tableau ſoient exagérez: ils s'accordent parfaitement avec les mémoires que j'ai entre les mains.

mement, & qui l'invita à venir souvent la voir. Le duc de Brancas lui fit des présens considerables, & lui cacha lon-tems la main généreuse qui les lui fesoit.

Les amis de Scaron crurent qu'il seroit possible de faire rétablir en faveur de sa veuve la pension dont il avoit joui trois ou quatre ans en qualité de malade de la reine, & qu'il avoit perdu à cause de la Mazarinade. Cette idée étoit singuliere. Car quel droit Madame Scaron avoit-elle à une pension supprimée avant son mariage & supprimée depuis si lon-tems? Sa misere étoit donc son unique titre.

On la fit valoir dans plusieurs placets. Le cardinal Mazarin, en aiant lu un, demanda si la suppliante se portoit bien: oui, Monseigneur, lui dit-on; eh bien! repliqua-t'il, si elle se porte bien, elle est inhabile à succéder à la pension d'un homme qui se portoit mal. Cet-

Cette froide raillerie ne la découragea point. M. Fouquet lui restoit. Il donnoit, comme je l'ai déja dit, seize cens livres de pension à Scaron. *Etre aux gages de ce Sur-Intendant n'étoit pas fort honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage.* Elle combattit lontems. Cette démarche lui paroissoit le dernier degré de l'avilissement. Le soin de sa vertu, sa délicatesse sur l'honneur, le plan qu'elle s'étoit fait de se distinguer par une conduite irreprochable, la noblesse de ses sentimens, tout l'en détournoit. A la fin ses amis l'y déterminerent. Elle alla chez Fouquet, mais si négligée, que la personne qui devoit la présenter en fut honteuse. Ce n'est pas que Madame Scaron n'aimât les parures dont les jeunes femmes sont si avides, mais elle aimoit encore plus ces louanges que la cour devote de la

reine mere commençoit à donner à la simplicité des habits & à la réforme du luxe. Dailleurs, il n'étoit point de sa façon de penser d'aller étaler ses appas aux yeux d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs. Fouquet la reçut en ministre, & en ministre trop occupé pour faire attention à ces charmes modestes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promesses, qu'il oublia comme on oublie celles qu'on fait à tout le monde.

Quelques jours après, il se rappella en jettant les yeux sur le mémoire qu'elle lui avoit présenté, que Scaron avoit une femme assez belle, cette même femme qu'il avoit vu quelquefois à St. Mandé. La profonde misere qui étoit décrite dans ce mémoire lui donna de grandes espérances, que son imagination lui grossit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que

que les grands ont toujours auprès d'eux pour être les ministres de leurs plaisirs. Cet homme va trouver Madame Scaron, & lui dit que M. le Sur Intendant est sensible à ses malheurs, *mais* qu'il *ne* sauroit y remédier; qu'il a un trop grand nombre de pensionaires pour donner l'exemple dispendieux des pensions héréditaires aux veuves; qu'a la vérité il répandoit ses bienfaits sur beaucoup de femmes, & même sur des femmes du premier rang, *mais* qu'il en tiroit des services qui le dédommageoient. Il ajouta, que s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conseilleroit de s'unir d'amitié avec quelques unes de ces dames, qui vivoient des bienfaits de M. Fouquet. Cet avis perfide tendoit à faire tomber Madame Scaron dans ses piéges. Elle ne s'en douta point, & remercia l'émissaire.

Madame de Montigni, créature,

agente, & maitresse du Sur-Intendant fit connoissance avec elle. Elle ne chercha pas d'abord à lui persuader de le voir; elle s'y prit avec plus d'addresse. Ce n'étoient que des exagérations du mérite de Fouquet, des réflexions sur les malheurs de la pauvreté, des peintures du bonheur d'une veuve indépendante & à son aise. Elle s'enhardît par ces premiers propos; & elle osa parler plus clairement. Mais Madame Scaron lui répondit avec tant de sagesse & avec une sagesse si peu fastueuse, qu'elle comprit bien que tous ses efforts n'aboutiroient qu'à la rendre plus méprisable.

Fouquet n'étoit point accoutumé à trouver des cruelles; il étoit si persuadé que les cœurs s'achetoient, qu'il osa depuis porter ses vues sur celui de La Valiere, & lui proposer cinquante mille écus pour un soupir, que La Valiere auroit donné à un berger si

elle

elle en avoit trouvé un, plus aimable que le Roi. Il se roidît contre les difficultés, & sa passion fut irritée par les obstacles.

Madame du *Plessis* Bellievre, son amie encore *plus* que *sa maitresse*, apprit avec admiration la résistance de Madame Scaron, lui en fit compliment, l'exhorta à continuer, & prédît à Fouquet qu'il échoueroit. Ce ministre étoit trop vain pour croire à la vertu des femmes. Il s'imagina qu'il seroit plus heureux, s'il parloit avec plus d'énergie, & il envoïa sous un nom supposé un écrain de diamans d'assez grand prix à Madame Scaron. Elle ne put savoir ni deviner d'où lui venoit un si beau présent. Elle l'accepta comme si elle le recevoit des mains de la providence.

Quelques jours après, Madame de Montigni alla chez elle, admira ses bijoux, & lui apprit que c'étoit un

cadeau du Sur-Intendant. Madame Scaron rougit, & s'écria tout émue qu'elle alloit les lui renvoier. Madame de Montigni lui représenta, qu'elle *lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité*, que ce présent n'étoit qu'un témoignage de l'estime qu'il avoit pour elle, que c'étoit là la maniere dont il en usoit avec les femmes les plus respectables.

Madame Scaron, qui ne se piqua jamais d'une vertu bruïante, & qui savoit qu'on n'offense pas impunément les gens en place, revint à ce sentiment, & s'adoucit. Le lendemain, elle rendit à Madame de Montigni sa visite, comme elle lui avoit promis. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'elle vit entrer le Sur-Intendant! Elle crut, que cette entrevue, que la Montigni assuroit n'être qu'un heureux hazard avoit été concertée, & que Fouquet venoit recevoir le

prix

prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle sortit avec précipitation, & retourna chez elle. Un domestique du *Sur-Intendant* l'avoit suivie; elle cacheta l'écrain, & le lui remit avec ordre de le rendre à son maître. Quand elle racontoit ce trait, elle disoit, qu'elle n'avoit jamais senti un mouvement de joie pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoié ces diamans, auxquels Fouquet avoit attaché sa défaite.

Ce Ministre apprit alors, que le maréchal d'Albret étoit mieux reçu que lui. Ses pensionnaires l'en vengerent en publiant, que ce seigneur étoit bien avec elle. Madame Scaron, allarmée par la calomnie, suspendit pour quelques mois ses assiduités à l'hotel d'Albret, malgré toutes les raisons que sa situation lui fournissoit pour l'engager à les continuer.

Par

Par cette conduite, ces bruits desavantageux cesserent : M. Fouquet fut convaincu qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle & M. d'Albret : il n'espéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le maréchal n'avoit pu triompher par sentiment : & il la remit dans les bonnes graces de la Sur Intendante avec laquelle il l'avoit brouillée *.

La vertu ne la tiroit pas de la pauvreté : on admiroit sa fermeté ; mais cette fermeté décourageoit ses amis qui

* Je n'ai bien pu savoir de quel moien Fouquet s'étoit servi pour lui faire perdre l'estime de sa femme. Il y a là dessus dans les mémoires qu'on m'a fourni des faits contradictoires que je n'ai pu ajuster. C'est pour cela que je les ai passez sous silence. C'est la un des endroits obscurs de la vie de Madame de Maintenon, de la voir attaquée inutilement par le mari & abandonnée sans sujet par la femme.

qui voioient aſſez qu'elle étoit incapable de ſuccomber à la tentation la plus artificieuſe. On s'ennuioit de ſervir une femme inſenſible. On étoit d'autant plus piqué de ſes rigueurs qu'on ne pouvoit pas s'en venger en l'accuſant de pruderie.

Mademoiſelle de Lenclos, dont le cœur étoit auſſi ſûr en amitié qu'inconſtant en amour, lui donna des preuves eſſentielles de celle qu'elle lui avoit jurée dès ſon enfance. Elle lui offrit ſa maiſon & ſa table. Madame Scaron étoit trop jalouſe de ſon honneur pour accepter cet azile. La ſociété de Ninon ne s'accordoit ni avec ſon caractere ni avec ſes vuës; elle y auroit trouvé des amans; & c'étoit des amans qu'elle fuioit. Elle ſe borna à la voir de tems en tems; & peu à peu elle s'en éloigna, ſans pourtant rompre avec elle; trop reconnoiſſante pour ne pas l'aimer, trop délicate

pour

pour ne pas s'en détacher insensiblement, trop éclairée pour la mépriser, trop vertueuse pour l'estimer.

Ses amis ne songeoient plus à lui procurer *un état solide, lorsque la* reine aiant par hazard prononcé le nom de Scaron, un courtisan saisit ce moment pour lui représenter que ce poëte, qu'elle avoit autrefois honoré de ses bienfaits, avoit laissé une veuve très jeune, très belle, très spirituelle, & très pauvre, que la misere pourroit réduire à de fâcheuses extrémités, si sa vertu n'étoit supérieure à tout. Ce discours fut appuié. On supplia sa Majesté de rétablir en sa faveur la pension que son mari avoit mérité de perdre à cause de la licence de sa plume. Cette priere fut si pressante, faite par tant de personnes, faite si à propos, que la reine mere touchée de compassion demanda de combien étoit cette pension. Elle

n'é-

n'étoit que de quinze cens livres: Quelquun dit qu'elle étoit de deux mille. La reine en ordonna le rétablissement, & lui en envoia sur le champ le premier quartier.

Avec ce secours, elle se retira chez les hospitaliers de la rue saint Jaques, où elle subsistoit à peu de frais, & où elle se livroit à son gout pour les exercices de pieté. Elle destina le quart de la pension aux pauvres, pour expier, disoit-elle, le mensonge officieux qui le lui avoit procuré.

Elle sortoit souvent de sa retraite pour aller à l'hotel d'Albret & à l'hotel de Richelieu. Elle fesoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Envain les gens du monde vouloient-ils l'y fixer par des louanges & des adorations, elle y entroit sans prétentions, en étoit regrettée, & le quittoit sans regrets.

Le comte de Guiche, l'abbé d'Aumont,

mont, La Feuillade, Bussy, Beuvron, le chevalier de Grammont, Rouville, Vardes* étoient les plus empressez à lui plaire. Le nombre de ses amis gros-

* Petit-fils du marquis de Vardes & de la comtesse de Moret, alors comtesse de Cezi, de la famille de Harlai, qui avoit été maitresse d'Henri quatre vers l'an 1609. C'est celle que Barclai appelle Casina dans sons Euphormion. Vardes étoit alors fort bien dans l'esprit du Roi, dont il trahit ensuite la confiance. Il s'unit au comte de Guiche & à la comtesse de Soissons pour écrire à la reine une lettre contrefaite, par laquelle le Roi d'Espagne son pere l'instruisoit des amours de Louis & de la Valiere. A cette méchanceté il ajouta celle de faire tomber les soupçons sur le duc & la duchesse de Navailles. Son crime fut connu, mais trop tard: il fut envoié en prison à Montpellier. Madame de Maintenon se souvint de lui dans son élévation, & adoucit sa disgrace.

grossissoit tous les jours, au point d'inspirer de la jalousie à Mesdames d'Albret & de Richelieu. Elles étoient piquées que les bienséances fussent pour elles, & les adorations pour Madame Scaron. Elle s'en apperçut, les appaisa par une absence de quelques semaines qu'elle alla passer à saint Germain, & à son retour n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à se faire pardonner sa supériorité. Mais elle ne put se dépouiller de cette douceur qui lui gagnoit les cœurs, ni de cet air de bon sens & de majesté qui lui soumettoit les esprits.

Un maçon lui predît sa grandeur future à l'hotel d'Albret. Je ne rapporterois pas ce fait, si Madame de Maintenon dans les dernieres années de sa vie n'avoit dit plus d'une fois qu'il étoit véritable. C'est ce qu'elle a assuré à Saint Cyr. Ce fait est donc vrai, sans avoir le merveilleux qu'on

y a voulu mettre. Ce maçon, nommé Barbé, se mêloit d'astrologie: il avoit été souvent chez Scaron, & frappé de la phisionomie & de la taille noble de sa femme, il dît un jour, qu'elle étoit née pour être reine. Il le répeta si souvent, que son imagination s'alluma; il se familiarisa avec cette idée, il s'en remplit, il y ajouta des circonstances, il consulta ses livres d'astrologie; & travaillant à l'hotel d'Albret, assez près de l'appartement de Madame Scaron, il entra dans sa chambre, & y trouvant deux ou trois dames, il la pria de lui donner une audience particuliere. Elle le mena dans un cabinet, où il lui dit d'un air & d'un ton de prophete: »après »bien des chagrins & des peines, en»fin vous monterez où vous ne croi»rez pas monter. Un Roi vous ver»ra, vous aimera; & vous regnerez“. A cette prophétie il ajouta des détails fin-

singuliers qui la divertirent beaucoup. Elle parut pourtant un peu émue quand elle vint rejoindre ses amies qui lui dirent d'abord; il faut que cet homme vous ait appris quelque chose de bien agréable: car vous paroissez plus guaie. J'aurois bien lieu de l'être, répondit Madame Scaron, si je pouvois compter sur ce que cet homme m'a promis. Et que vous a-t'il donc promis, s'écrierent ces dames? ne peut-on pas le savoir? Non, dit elle en riant, mais si cela doit arriver, je vous conseille de me faire par avance votre cour. Elles ne purent en savoir davantage. Mais Madame Scaron ne put s'empêcher d'en faire confidence à une amie pour laquelle elle n'avoit rien de caché. Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé; il etoit mort: elle fit du bien à ses enfans.

Le marquis de C.......x, homme

fort riche & fort débauché, eut sur elle des vues sérieuses. Il vouloit se retirer du monde & des plaisirs; il lui falloit une femme: il jetta les yeux sur Madame Scaron. Il mit dans ses intérêts le maréchal d'Albret, qui lui promit d'appuier ses prétentions. Madame Scaron, qui connoissoit mieux C......x, répondit à Madame d'Albret que cet homme ne lui convenoit point, qu'il étoit sans mœurs, sans religion, emporté, sans esprit, & qu'elle préféroit une heureuse médiocrité à un état où avec de grandes richesses elle trouveroit des amertumes encore plus grandes. La maréchale insista, & lui représenta que le marquis étoit homme de qualité, & d'un esprit assez borné pour se conformer entiérement à ses volontés: elle répliqua, qu'à ses yeux la naissance détachée du mérite étoit peu de chose, & qu'elle avoit fort mauvaise idée d'un

d'un homme assez lâche pour se laisser gouverner par sa femme. Madame d'Albret fut piquée d'une résistance à laquelle elle ne s'attendoit pas, & lui dît dans le premier mouvement de son dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuse, qu'elle n'avoit pas toujours été si délicate, que le monde l'avoit gâtée, & qu'elle avoit bien épousé un poëte burlesque. Madame Scaron, qui chérissoit la mémoire de son mari, fut vivement sensible à ce reproche: elle ne put retenir ses larmes. La maréchale se repentit de sa vivacité, voulut l'adoucir, lui dît mille choses obligeantes pour réparer cette insulte: mais le coup étoit porté. Elle étoit indignée qu'on lui eut reproché un mari dont le nom seul lui avoit obtenu une pension après sa mort; & qu'on l'eut cru capable de préférer un marquis sans merite à un bel-esprit qui en avoit. La duchesse de Richelieu

les réconcilia. M. de C......x, eut son dernier mot, & cessa des poursuites qui prouvoient encore plus la haute opinion qu'il avoit de lui-même que l'estime qu'il avoit pour Madame Scaron.



CHAPITRE VI.

Depuis 1666. *jusqu'à* 1669.

MAdame Scaron se vit fort éloignée de la grandeur que Barbé lui avoit prédite, à la mort de la reine mere. Elle perdoit la pension qui la fesoit subsister : & son unique ressource étoit l'espérance que les ames pieuses ont en la providence divine.

M. de C......x reparut, plus avantageux, plus pressant, mais aussi plus odieux que jamais. Il attendit envain son bonheur de la misere de Madame Scaron. Elle étoit inébran-

lable

lable dans ſes réſolutions, quand elle les croioit juſtes. L'état qu'on lui offroit ne l'éblouït pas; l'état où elle étoit ne la découragea point. Sa liberté lui parut le plus ſolide des biens; & elle dit à Madame d'Albret qu'elle ne vouloit point être l'eſclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amies la regarderent comme une opiniâtre, qui ne méritoit point de protection, puiſqu'elle dédaignoit une ſi brillante fortune. Mademoiſelle de Lenclos fut la ſeule qui applaudit à ſa fermeté: Cette femme-la, diſoit-elle, vaut tous les marquis de France. Pour être de cet avis, il falloit avoir la tête auſſi bien faite que Ninon.

Elle tenta d'obtenir du jeune Roi le rétabliſſement de la penſion que lui donnoit la reine mere. On préſenta pour elle pluſieurs placets, où l'abbé Teſtu avoit épuiſé ſon éloquence.

Ces

Ces placets qui commençoient tous par ces mots, *ſupplie humblement la veuve Scaron*, fatiguerent enfin le Roi qui dît; entendrai-je toujours parler de la veuve Scaron? Ces mots produiſirent une expreſſion nouvelle: & l'on dît pendant quinze jours à la cour, *il eſt auſſi importun que la veuve Scaron.*

Elle s'addreſſa à M. Colbert, qui ne crut point que le titre de veuve d'un homme qui n'avoit fait autre choſe que rire pendant toute ſa vie fut ſuffiſant pour être ſur l'état des penſions Madame de Chalais, depuis princeſſe des Urſins, lui promit ſa protection, mais ſeulement du bout des lêvres, Madame de Lyonne lui dît; „je verrai, je parlerai", du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ſes ſervices, & perſonne ne lui en rendît. Si j'étois dans la faveur, diſoit elle, que je traiterois différement les malheureux! Madame de Riche-

chelieu * fut la ſeule qui lui offrit une retraite chez elle. Le monde lui devenoit tous les jours plus odieux, & ſon amour pour la vie ſolitaire augmentoit. Elle remercia la ducheſſe, & ne ſortit que fort rarement de la maiſon des hoſpitalieres de la rue Saint Jaques.

Le ſort ſembla s'adoucir. Une princeſſe de Portugal, qui avoit été élevée à Paris, voulut que ſes enfans fuſſent élevez par une Françoiſe. Elle écrivit à l'ambaſſadeur de lui chercher une dame de condition & de mérite

* Anne Pouſſart, fille de François Pouſſart marquis de Fors & baron du Vigean, dame d'honneur de la reine Marie Thérefe d'Autriche, & enſuite de la dauphine Marie Anne Victoire de Baviere, mariée en ſecondes nôces en 1646. à Armand de Wignerod du Pleſſis, duc de Richelieu, pair de France, prince de Montagne, morte en 1684. ſans avoir eu d'enfans.

qui fut capable de cet emploi. On jetta les yeux ſur Madame Scaron ; on lui en fit la propoſition ; on lui fit entrevoir mille avantages : elle accepta, *Les conditions étoient faites, le jour du départ fixé, lorſqu'un* heureux incident vint déranger ce projet.

Madame Scaron voulut, avant que de partir, être préſentée à Madame de Monteſpan *. Je ne veux point, diſoit-elle à une de ſes amies, avoir à me reprocher d'avoir quitté la France ſans en avoir vu la merveille. Madame de Monteſpan, dont la faveur ne feſoit que de naître, fut flattée de ce compliment. M. d'Albret l'avoit déjà prévenue en faveur de Madame Scaron, & la marquiſe de Thiange ſa ſœur qui la connoiſſoit particulierement la lui préſenta, comme une per-

* Athenaïs de Mortemar, marquiſe de Monteſpan, morte à Bourbon en 1707.

personne qui devoit partir incessamment pour Lisbonne. Madame de Montespan lui dit qu'il falloit rester en France. La veuve infortunée lui répondit, qu'elle étoit obligée par la mort de la reine mere de chercher hors de sa patrie une subsistance honnête. La favorite l'engagea par son attention à l'écouter à faire le récit de sa vie & de ses malheurs: elle en parut touchée, & lui en demanda le détail dans un placet qu'elle se chargea de présenter au Roi.

Voilà les placets de la veuve Scaron qui reparoissent. Quoi? s'écria le Roi, encore la veuve Scaron! n'entendrai-je jamais parler d'autre chose? En vérité, Sire, lui dît Madame de Montespan: il y a lon-tems que vous ne devriez plus en entendre parler: & il est étonnant, que Votre Majesté n'ait point encore écouté cette femme: elle est bien digne d'un meil-

leur ſort; & lorſque vous aurez lu ce placet, vous en conviendrez.

La main qui l'offroit le rendit plus agréable. M. de Villeroi * qui ne connoiſſoit que fort confuſément Madame Scaron & qui ne lui avoit pas promis de la ſervir l'appuia de la maniere la plus forte. La penſion fut accordée, & le voiage de Portugal rompu. Madame Scaron alla remercier M. de Villeroi & Madame de Monteſpan: Celle-ci fut ſi charmée des graces de ſa converſation qu'elle la préſenta au Roi. Le Roi lui dît: „ Madame, je vous

* François de Neuville de Villeroi, duc & pair de France, Maréchal, Gouverneur de Louis XV., mort en 1730. On croit communement, que Madame de Monteſpan obtint ſeule le rétabliſſement de cette penſion. Cependant il eſt très ſur que M. de Villeroi y eut la meilleure part. Madame de Maintenon l'a dit pluſieurs fois à Mademoiſelle d'Aumale.

„vous ai fait attendre lon-tems; „mais vous avez tant d'amis, que „j'ai voulu avoir ſeul ce mérite au- „près de vous *.

Madame Scaron, qui avoit paru aimer le monde & avoit enfin accepté un appartement à l'hotel de Richelieu, fit tout à coup connoitre par ſes diſ-

* Je ne garantis point ce fait: il eſt rapporté dans *le ſiècle de Louis XIV.*, où il y en a tant de faux. M. de Voltaire dit qu'il le tient de la bouche du cardinal de Fleury duquel il en tient beaucoup d'autres qui n'ont pas plus de vraiſemblance. Le cardinal de Fleury, ajoute t'il, ſe plaiſoit à le rapporter ſouvent, parce qu'il diſoit que Louis XIV. lui avoit fait le même compliment, en lui donnant l'évêché de Frejus. Dans tout ce que cet hiſtorien dit ſur Madame de Maintenon, il y a preſque autant de fautes que de mots: ſes trois chapitres d'anecdotes ne ſont écrits que ſur les oüi-dire de gens qui ont mal ſçu.

cours & par la maniere de s'habiller qu'elle avoit donné dans la haute devotion. Ses amis en furent étonnez, & lui dirent que sa vie passée n'avoit pas besoin de réforme. L'abbé Testu lui témoigna craindre pour elle, qu'elle n'eut confié la direction de son ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour son directeur l'abbé Gobelin, docteur de Sorbonne, homme de bon conseil, un peu enthousiaste s'il faut en juger par quelques lettres que j'ai vu de lui, & d'une morale extrémement sévere. Il défendoit les plaisirs les plus innocens, vouloit une vie toujours mortifiée, & commença par ordonner à sa pénitente de se rendre ennuieuse en compagnie pour vaincre l'extrême passion qu'elle avoit de plaire par son esprit. J'obéis, disoit-elle quelquefois, mais voiant que je bâille & que je fais bâiller les autres, je suis prête à renoncer à la devotion.

Ce gout pour les choses d'esprit la brouilla avec Madame de La Fayette, qui avoit le chagrin de voir sa cour deserte, tandis que celle de Madame Scaron grossissoit tous les jours. Madame de La Fayette vouloit tenir la place de la marquise de Sablé: elle n'y put réussir. Madame de Sablé avoit beaucoup d'esprit & encore plus de bon sens: la jeune noblesse se rendoit assidument à son hotel. Avoir été formé par elle étoit un titre pour être reçu dans le grand monde avec distinction. Madame de La Fayette avec plus de génie & de talens n'avoit point ce liant, qui rend aimable & solide le commerce d'une femme: elle étoit trop impatiente, tantôt caressante, tantôt impérieuse, souvent de mauvaise humeur. Avec cela elle exigeoit des respects infinis auxquels elle répondit quelquefois par des hauteurs. Sa maison fut bientot aban-

 don-

donnée malgré tout son esprit & le duc de la Rochefoucault qui n'en bougeoit pas. Elle s'en prit à Madame Scaron, à qui elle fit bien payer depuis * *la gloire d'avoir été plus aimable & plus estimée qu'elle.* Madame Scaron se retira à saint Germain, d'où elle alloit souvent aux filles bleues, où elle fut fort estimée de la maréchale de Rantzau qui y avoit pris l'habit en 1653. & de Madame de Saint Basile, femme d'une grande pieté qui y fesoit des retraites fréquentes.

Dans cette solitude, d'où l'ennui fut cent fois sur le point de la chasser, elle s'appliqua fort à la lecture. Coulanges & l'abbé Testu lui choisissoient les meilleurs livres, & lui envoioient tout ce qui paroissoit de nouveau.

* Voiez ses mémoires de la cour de France : elle y rabaisse l'utilité de l'établissement de Saint Cyr.

veau. Son eſprit ſe nourriſſoit du ſuc des auteurs les plus ſages & les plus ingénieux. Les romans ne furent jamais de ſon goût; elle préféroit à tout les livres de morale, de politique, & d'hiſtoire; & parmi ceux-là, Montaigne, Tacite, la vie de S. Louis, l'hiſtoire d'Eliſabeth étoient ceux qui lui plaiſoient le plus.



CHAPITRE VI.

Amour de Louis XIV.

TAndis que Madame Scaron s'occupe dans la rue des Tournelles du ſoin de ſon ſalut ou du ſoin de perfectioner ſon eſprit, voions ce qui ſe paſſe à cette cour où elle devoit un jour régner, & combien de cœurs Louis XIV. avoit eſſaié, avant que d'en trouver un, digne du ſien.

Ce prince étoit né tendre & aima-

 ble.

ble. Il n'avoit pas besoin de ces deux qualités pour être aimé : son rang l'en dispensoit en y suppleant. Mais le ciel qui vouloit que tout fut extraordinaire en lui avoit ajouté à tous les dons de la grandeur, ces graces de la figure, ces manieres nobles & insinuantes ; cette sensibilité du cœur, qui facilite les conquêtes & fait le charme de l'amour.

La baronne de Beauvais eût ses premiers gouts: Anne d'Autriche les réprima; & Louis apprit de bonne heure à aimer tendrement, parce que ses premieres amours furent traversées.

Mademoiselle d'Argencour*, fille d'honneur de la reine mere, fort belle, fort languissante, & fort tendre, voulut plaire, & y réussit. Mais elle ne plut que quelques semaines, par-

* Son pere étoit gouverneur de Narbonne.

parce qu'elle plut en même tems à Chamarante, premier valet de chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la cour, & plus propre a être aimé d'une fille qui avoit plus de tempérament que de délicatesse, qu'un jeune Roi à qui la nature disoit qu'il y avoit des plaisirs que son âge ne lui permettoit pas de gouter. Mademoiselle d'Argencour flattée de voir son maitre à ses piés affermissoit son empire par ses rigueurs : elle permettoit au Roi des soupirs, mais elle en exigeoit des respects. Elle gagnoit l'amitié de la reine par sa sagesse; mais elle se dédommageoit en secret d'une vertu si pénible avec son amant. L'amour est soupçonneux. Le Roi s'en douta, fit éclairer les pas de sa maitresse, découvrit qu'elle lui étoit infidele. Un malheureux billet l'instruisit d'un rendez-vous qui n'étoit pas pour lui. Il ne connoissoit pas en-

encore ſon rival. Qu'il fut ſurpris & humilié, quand il vit que ce rival heureux étoit un de ſes valets! Chamarante fut puni, & Mademoiſelle d'Argencour oubliée *.

Ce prince ne revint jamais des impreſſions que cette avanture lui donna contre les femmes. Il ſe méfia toujours d'elles; il ſe méfia toujours de lui-méme. Il ne compta plus ni ſur leur fidélité ni ſur ſon mérite. Il ne put aquérir cette certitude d'être aimé indépendamment de ſa couronne, ſans laquelle il n'eſt point pour un Roi de bonheur en amour. Chamarante lui gâta tous ſes plaiſirs.

Le cardinal Mazarin avoit fait venir d'Italie ſes niéces. Elle avoient toutes de l'eſprit, & furent bientot l'ornement de la cour. A cet air de galanterie noble & fiere qu'Anne d'Autri-

* Lett. de Gui Patin.

triche avoit apporté d'Espagne, elles joignirent ces graces, ces petites ruses, cette vivacité, cette coquetterie, qui s'assortirent très bien avec cette douceur, cette délicatesse, cette liberté décente qui étoient déjà en France.

Louis porta ses vœux à l'ainée, fut écouté, mais peu heureux. Le cardinal la maria au comte de Soissons, pere du prince Eugene, & par-là rompit ce premier penchant.

Marie Mancini sa sœur, qui depuis épousa le connêtable Colonne, prit sa place. Elle n'étoit pas belle: mais elle avoit tant de graces qu'il n'étoit presque pas possible de s'appercevoir da la petitesse de ses yeux, de la grandeur de sa bouche, de la lividité de son tein. Son esprit étoit vif, naturel quoique cultivé, brillant quoique sensé. Il y avoit dans toutes ses manieres une vérité, une élégance à laquelle on ne résistoit pas. Louis

se

ſe rendit: ſon cœur n'étoit pas occupé, & demandoit à l'être.

Le cardinal feignit de deſapprouver cette paſſion, en fut charmé parce qu'elle *le laiſſoit maître des affaires*, & n'oublia rien pour l'entretenir. La reine mere n'en fut point allarmée: elle croioit que le dégout étoit toujours inſéparable de la laideur, & ne ſavoit pas que l'œuil s'y fait comme à la beauté, au lieu que les charmes de l'eſprit ſont plus durables, parce qu'ils ſont toujours nouveaux *. Dailleurs, elle voioit qu'il ne trouvoit de plaiſir qu'auprès d'elle, & n'avoit pas la force de priver de ſes plaiſirs un fils qu'elle adoroit. Elle étoit raſſurée par ſes eſpions qui lui diſoient que le Roi & Mademoiſelle Mancini emploioient à la lecture de vers, de romans, de comédies, des momens que d'autres amans

* *Recentes*
Ingenioſa dabit ſemper amica jocos.

amans auroient emploié à en fournir des ſujets. Marie Mancini lui enſeignoit l'Italien, lui apprenoit à lire, à penſer, à ſentir, & contribua plus à lui former l'eſprit & le goût que tous ſes précepteurs. L'amour eſt un ſi grand maître!

Inſenſiblement ces feux devinrent plus ardens. Mazarin voulut les éteindre, ſoit quils fuſſent contraires à ſes-vues, ſoit qu'il eut pris ſa niéce en averſion, ou qu'il eut deſſein de plaire à la reine. Il défendit aux deux amans de ſe voir : c'étoit leur inſpirer le deſir de ſe voir plus ſouvent encore. Ils en chercherent les moiens: ils les trouverent. Ce qui n'étoit d'abord qu'un commerce innocent d'amitié devint une paſſion impétueuſe. Mancini avoit trop d'eſprït pour n'être pas intriguante, Louis trop de pouvoir pour obéir: ils concertérent des rendez-vous, s'y attendri-

drirent, & se promirent un amour éternel. Le cardinal laissoit languir le Roi dans l'oisiveté, & l'amolissoit par les plaisirs. Ce prince étoit né *pour le travail: éloigné des affaires, il s'en fit une importante de ses amours.* Marie Mancini, avide de dominer, lui reprochoit souvent la contrainte où son oncle le tenoit: elle ne songeoit qu'à s'affranchir de la tutelle du cardinal qu'elle haïssoit, & auroit bien voulu en affranchir le Roi qu'elle aimoit. Elle lui représenta, que son ministre & sa mere ne cherchoient qu'à le tenir dans une enfance éternelle, qu'il étoit tems de regner, & qu'elle l'aimeroit mille fois plus maitre laborieux qu'esclave fainéant. „Que n'usez-vous de votre pouvoir, „lui disoit-elle? Vous obéissez à un „prêtre, vous qui pouvez faire „trembler toute l'Europe: un coup „d'autorité vous couvriroit de gloire.

Quoi-

„ Quoique votre ſujette, vous n'êtes
„ pas digne de moi, ſi vous aimez à
„ ſervir. Je vous aime comme mes
„ ïeux; mais j'aime encore plus vo-
„ tre gloire.

Ces expreſſions d'un amour mâle & héroïque lui rendoient Mazarin odieux; & les artifices que celui-ci mettoit en œuvre pour détruire ſa niéce la lui rendoient encore plus chere. Dans un moment de paſſion, il lui promit de l'épouſer: ces momens revinrent ſouvent; & ce ſerment fut répeté pluſieurs fois.

Le cardinal n'avoit pas cru que cette paſſion put aller ſi loin. Il avoit craint pour l'honneur de ſa niéce; il fit ſemblant de craindre pour la gloire du Roi. Cepedant il voioit avec un ſecret plaiſir, que ce mariage étoit poſſible; & la reine mere devina ſes ambitieuſes idées. Un jour qu'il eſſaïa de la ſonder là-deſſus, elle lui

 dit

dit avec émotion: „ Si jamais mon „ fils se portoit à cette indignité, je „ me mettrois à la tête de tous les „ ordres de l'état pour venger l'hon- „ neur de *la maison roiale* *.

Ces paroles firent trembler Mazarin, à qui il ne falloit que parler avec fermeté. Ce ministre, encore plus détestable qu'il n'étoit détesté, auroit pu se venger cruellement de la France, en lui donnant une reine de son sang, *s'il* avoit eu plus de courage, & s'il avoit été aussi ambitieux qu'il étoit avare. Richelieu n'auroit pas hésité. Mazarin, intimidé par les plaintes de la reine & par les cris de la cour, voulut se faire un mérite de ce qui pour sa petite ame étoit une nécessité. Il éloigna ses niéces. Le Roi

* V. les mémoires de Madame de Motteville. Ce fait est aussi rapporté dans d'autres mémoires du tems.

Roi eut beau pleurer, gémir, menacer. Elles partirent. Ce fut lors de cette ſéparation que Mademoiſelle de Mancini dît à Louis XIV ces paroles qui ſignifioient tant de choſes, & que Racine fit venir ſi heureuſement dans ſon *Britannicus :* „ Sire, vous êtes „ Roi, vous pleurez, & je pars!

Louis, ſéparé de ſa maitreſſe, ſentit toute la force de ſa paſſion, n'écouta point les remontrances de la reine, & ne voulut entendre parler ni de ſon mariage avec Mademoiſelle de Savoye, ni de l'infante d'Eſpagne. Peu à peu ſes yeux s'ouvrirent; & l'abſence fit ce que la raiſon n'avoit pu faire. Il lut les lettres du cardinal, qui lui reprochoit ſans ceſſe de renoncer à l'avantage d'être le plus grand Roi du monde pour vivre deſhonoré auprès de Mancini, & qui lui rappellant tous les ſoins qu'il lui avoit couté depuis ſon enfance & les

périls dont il étoit ſorti par ſes conſeils le menaçoit de l'abandonner & de ſe retirer en Italie. Ces lettres le déterminerent à conclure ſon mariage avec l'infante.

Cette princeſſe vint en France en 1660. Elle ne manquoit pas de beauté; elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le tein fort blanc; mais rien de touchant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus néceſſaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoiqu'elle n'en eut pas la capacité. Elle ne s'occupa que de l'amour de Dieu & de l'indifférence du Roi, ſans murmurer contre le premier, & ſans ſe plaindre du ſecond.

Louis avoit pour elle tous les égards que méritoit ſa vertu. Mais il aimoit beaucoup mieux la ſocieté de Madame. C'étoit Henriette d'Angletere, ſœur de Charles ſecond. Cette princeſ-

ceſſe avoit de la beauté, de la jeuneſſe, des graces; à ſa taille près, c'étoit le chef d'œuvre de la nature. Sa converſation avoit mille agrémens; ſon eſprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs livres; ſon gout étoit ſûr & délicat; ſon humeur égale & charmante: avec tout cela, le deſir & le talent de plaire. Madame s'ennuioit autant avec Monſieur que le Roi avec la reine; ils ſe dirent leurs dégouts, & ſe virent pour les ſoulager: ce ne fut d'abord que par reſſource: enſuite un ſentiment plus tendre reſſerra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données: on s'écrivit des billets-doux: on s'envoia des vers: on ſe promena dans les bois: on s'y égara: les courtiſans cauſérent: la reine mere gronda; Monſieur ſe plaignit; la deſunion ſe mit dans la famille roiale.

Louis étoit trop honnete homme pour ravir ſa femme à ſon frere; il

s'abſtint donc du plaiſir de voir ſi ſouvent Madame. Mail il n'étoit pas aſſez vertueux, aſſez maitre de lui-même pour vivre ſans quelque paſſion; il chercha donc à donner ſon cœur.

Une jeune fille fut touchée de cette taille majeſtueuſe, de ce ſon de voix noble & inſinuant, de cette phiſionomie de héros, de cette régularité de traits, qui en feſoient l'homme le plus aimable de ſa cour. Elle l'avoit ſans ceſſe devant les yeux, & s'entretenoit en ſecret de cette innocente paſſion. Tantot elle auroit voulu être princeſſe, avoir des couronnes à lui offrir: tantot elle ſouhaitoit qu'il fut un ſimple particulier, afin de lui offrir ſon cœur. Ah! s'il étoit berger, diſoit-elle!

Le Roi ſe plut à entretenir une enfant qui lui ſouhaitoit une houlette. Il badina d'abord de ſes naivetés; en-

ensuite il s'y prit. Ce n'étoit point une beauté parfaite : mais elle étoit si aimable, que ce vers de la Fontaine ;

Et la grace plus belle encor que la beauté

sembloit avoir été fait pour elle. Le teint-bazané, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, & point atteints du desir de plaire, le regard si tendre & en même tems si modeste qu'il gagnoit tout à la fois le cœur & l'estime : du reste assez peu d'esprit, trop de sentiment pour en avoir beaucoup ; lisant continuellement, mais trop occupée du Roi pour lire avec profit : point d'ambition ; point de vues : plus attentive à penser à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire ; toute renfermée en elle même ; préférant l'honneur à tout, & s'exposant plus d'une fois à mourir plutot que de laisser soupçonner sa fragilité : l'humeur douce, libérale, timide, n'a-

n'aiant jamais oublié qu'elle fesoit mal, espérant toujours de faire mieux : sentiment chrétien qni attira sur elle tous les trésors de la miséricorde en lui fesant passer une longue vie dans une joie solide & même sensible d'une pénitence austere *.

Telle étoit Mademoiselle de La Valiere. Les visites chez Madame, dont elle étoit fille d'honneur, recommencerent. Henriette s'apperçut bientot qu'elle n'en étoit pas l'objet. Elle entra dans une extreme fureur. Le Roi l'appaisa par des caresses, & gagna La Valiere par des complaisances. Le marquis de Vardes fut leur confident & leur ménagea des entrevues. Louis fut enchanté de cette simplicité, cette in-

* Voiez les mémoires de l'abbé de Choisy. Il l'avoit connuë particuliérement. „ Nous avons, dit-il, joué „ ensemble plus de cent fois à colin „ maillard & à cligne-musette.

innocene, ces graces modeſtes, mille fois plus dangereuſes que ces beautés régulieres qu'on admire. Deux cœurs faits pour s'aimer ne s'aimerent jamais de meilleure foi.

La reine mere, inſtruite des rendez-vous, parla fortement au Roi pour le guérir de ſa paſſion. Tout fut inutile. La ducheſſe de Navailles, conſeillée par ſon mari, l'homme de la cour le plus dur & le plus vertueux, fit griller les fenêtres de la chambre de La Valiere. Celle-ci fut infiniment ſenſible à cet affront, qui la déſignoit. Le lendemain toutes les fenêtres de filles d'honneur furent grillées.

Cependant Henriette étoit furieuſe de cette préférence. Elle jettoit des regards terribles ſur La Valiere. Le Roi lui donna un colier de perles & des boucles de diamans d'un grand prix: ce préſent acheva de la mettre

au desespoir. La cour étoit toute en feu. On avoit les yeux ouverts pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire : mais tout le monde gardoit le silence : car il n'étoit déjà plus permis de parler.

Le Roi aimoit extrémement la chasse ; il y menoit les dames ; & il prenoit plaisir à les voir vetues en cet habit d'Amazone, dont la reine Christine avoit introduit la monde en France & en Italie. Mademoiselle de La Valiere, qui brilloit beaucoup en cet habit, fesoit tout le plaisir de ces parties. Henriette qui en étoit toûjours le prétexte les rompoit souvent, parce qu'elle avoit trop d'orgueil pour faire servir sa beauté à relever celle de sa rivale.

L'amour de La Valiere & du Roi augmentoit tous les jours, & les esprits s'agrissoient. Envain Louis XIV gardoit-il des ménagemens par considé-

ſidération pour la reine; envain enveloppoit-il ſous des fictions ingénieuſes le ſecret de ſon cœur: envain La Valiere jouiſſoit-elle, confondue dans la foule, de fètes qui n'étoient que pour elle. Le zele des Navailles, joint à la mauvaiſe humeur de Madame & aux intrigues du comte de Guiche, ſon confident, obligea le Roi à s'affranchir de la contrainte du miſtere.

Plus Mademoiſelle de La Valiere témoignoit de ſoumiſſion & de reſpect à Madame, plus cette princeſſe lui témoignoit d'indignation & de mépris. Il la voioit ſouvent fondante en pleurs; & elle n'étoit jamais plus belle, que lorſque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Cette aimable perſonne ne put ſupporter ces dégouts. Elle eut le courage d'aller s'enfermer au couvent de Chaillot, où elle ſe propoſoit de vivre

inconnue, & loin du monde & de l'amour. Le Roi demande sa maitresse, menace de sa vengeance ceux qu'il soupçonne de la lui avoir ravie, apprend qu'elle est à Chaillot, monte à Cheval, va la chercher, lui parle, la fléchit, la ramene en triomphe, lui fait sa maison, la crée duchesse, & ordonne à sa cour d'estimer ce qu'il aime.

La Valiere, tirée de la dépendance, ne songea point à se venger de ses ennemis. Elle en augmenta cependant le nombre par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander aucune grace au Roi: elle ne voioit personne: recueillie en elle-même & dans sa passion, elle fuioit l'éclat; & tout ce qui n'étoit pas Louis lui étoit indifférent. Quelques-uns attribuerent à un sentiment de hauteur & de dureté ce qui n'étoit que l'effet d'un sentiment de délicatesse & d'amour. Quelques

au-

autres dirent que le Roi exigeoit cette retraite: mais il n'étoit point fait à être jaloux, & encore moins à être trompé. Modeste & timide, elle haïssoit le faste, elle ne goutoit dans les fêtes fréquentes qu'on lui donnoit que le plaisir de voir que toutes les dames avoient les yeux attachez sur le Roi, & que le Roi ne les avoit attachez que sur elle. Elle ne mit point la France à ses genoux, elle n'entra point dans les intrigues des courtisans, ni dans les passions des ministres: elle ne s'enrichît point; elle se deroboit à la foule, se cachoit sous l'herbe, étoit honteuse d'être maitresse, d'être mere, d,être duchesse. Non; disoit Madame de Sévigné, il n'y en aura jamais sur ce moule-là.

Le comte de Vermandois * fut le pre-

* Louis de Bourbon, comte de Vermandois, mort en 1683. Il y dans les mé-

premier fruit de leurs amours. Louis fut présent aux couches, aida les médecins, partagea toutes les douleurs en pere & en amant, craignit que sa maitresse n'eut été empoisonée, dît aux dames qui l'environnoient, „pre„ nez tout ce que j'ai, mais laissez la „ moi", reçut le premier l'enfant dans ses bras, & n'en fut que plus épris de la mere.

Madame de La Valiere oublia souvent son devoir; mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere faveur qui coute à la plupart des femmes: les secondes lui coutoient pres-

mémoires secrets de Perse une anecdote ridicule & assez ressemblante au *Masque de fer* de Voltaire. Quand Bousset annonça à Madame de La Valiere la mort du comte de Vermandois: *faut-il*, dit elle *que je pleure la mort d'un fils dont je n'ai pas encore achevé de pleurer la naissance.*

presque autant : elle ne se fesoit point au crime. La tendre pudeur la suivoit jusques dans ces foiblesses, où l'on n'est qu'à la volupté : elle n'accordoit rien ; il falloit lui tout arracher ; chacune de ses bontés étoit pour son amant une nouvelle victoire.

Cette conduite l'affermit dans le cœur du Roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les ressources d'un amour délicat, le piquant de la résistance, la gloire de la conquête. La vertu, l'amour, une vertu, un amour simple & sans art étoient des liens encore plus forts que tous ceux que peut forger la coquetterie la plus savante & la plus ing'nieuse. Je ne serois point surpris, qu'une coquette habile prit pour son modele cette même La Valiere qui l'étoit si peu.

Les enfans d'un amour si parfait devoient ressembler à leurs peres.

Mademoiselle de Blois*, qui a fait si lon-tems les délices de la cour de France, eut le graces de La Valiere, la beauté de Louis, le cœur & l'esprit de l'une & de l'autre.

Les refus vertueux, moins vertueux pourtant qu'extraordinaires, de Madame de La Valiere, porterent le Roi à des distractions fréquentes: il respectoit trop son premier choix pour ne pas lui dérober avec soin la connoissance de ces infidélités. La contradiction de ses desirs le détachoit pour quelques momens; l'habitude le ramenoit toujours.

Athenaïs de Mortemar, marquise de Montespan, tenta de lui ravir un cœur assiégé par toute la cour. Elle y parut; & elle effaça tout ce qui y avoit paru avant elle. Elle fut aimée de

* Marie Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, mariée à Louis-Armand prince de Conti, morte en 1739.

de Lauzun *, qui après avoir été le rival de ſon maitre en devint le confident, le favori, fut ſur le point d'en devenir l'allié, & finît par ſortir d'une longue & dure priſon pour être duc & pair, & pour vieillir ſans conſidération & ſans gloire.

Madame de Monteſpan, Madame de Thiange ſa ſœur ainée, & ſa cadette, abbeſſe de Fontevrault, étoient les plus belles femmes de la cour. Toutes trois joignoient à la ſupériorité de la beauté la ſupériorité de l'eſprit. Vivonne ** leur frere avoit comme elles les graces de la figure, le brillant de l'eſprit, & y avoit ajouté-

* Peguilin de Caumont, comte de Lauzun; ſes amours avec *Mademoiſelle* ſont connus.

** Louis Victor de Roche-chouart, maréchal de France, général des galeres, duc de Vivonne, mort le 3. avril 1688.

té la finesse du gout & les avantages de la lecture. A quoi sert de lire? lui disoit Louis XIV. La Lecture, répondit-il, fait à mon esprit ce que *vos perdrix font à mes joües.*

Ces quatre personnes étoient d'un commerce charmant, leur tour d'esprit étoit le même, & leur étoit particulier : on l'appelloit l'esprit des Mortemar. C'étoit de la finesse, de la naïveté, un ton de plaisanterie vif & décent. Avec cela, une union parfaite.

Madame de Montespan n'auroit peut-être jamais eu deux regards de Louis XIV sans une de ces petites témérittés qui produisent quelquefois de grands événemens. Elle aimoit la raillerie, & en fesoit tous les soirs sur les dames qu'elle avoit vu le jour attaquer le cœur du Roi. Ses bons mots la fesoient haïr des femmes, & produisoient un effet opposé sur les hommes.

mes. On n'admiroit que les saillies de Montespan; on n'en pouvoit imiter l'agrément, on en copioit le ton. Lauzun en entretenoit le Roi qui les répétoit à La Valiere. Celle-ci prit du gout pour une personne qui s'égaioit avec tant d'esprit sur celles qui visoient à sa place: elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit si bien dans les autres; elle la mit de ses parties, sans prévoir quelle l'associoit à ses plaisirs & la portoit à sa faveur.

Le Roi, qui étoit, ce semble, destiné à traiter d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda Madame de Montespan comme une femme agréable, digne de Lauzun, digne de la jeunesse frivole de sa cour. Elle l'agaçoit dans toutes les formes: il ne daignoit pas se défendre. Voïez, disoit-il à Madame de La Valiere, voïez comme elle me lorgne: elle

vou-

voudroit bien que je l'aimasse. Peût-être l'aimoit-il déjà. Sans qu'il s'en doutât, elle fesoit tous les jours de nouveaux progrès dans son cœur: ses plaisanteries éternelles les favorisoient; il la crut exemte des défauts qu'elle saisissoit avec tant de vivacité, qu'elle relevoit d'un air & d'un ton si desintéressé. Enfin, elle s'établît si bien dans son cœur, qu'elle le partagea avec La Valiere. Tel est l'empire de l'esprit & de la beauté: on ne peut en triompher qu'en les éloignant.

Le Roi, toujours sensible à cet amour si vrai & si rare de la duchesse de La Valiere, mais aussi sensible aux charmes de la volupté, s'ennuioit des scrupules d'une conscience délicate, à la vérité, mais qui l'étoit trop ou qui ne l'étoit pas assez. Son cœur plia sous les poids de la reconnoissance. On veut bien nous devoir quelque chose: mais rare-

rarement a-t'on l'ame aſſez bien faite pour conſentir à nous devoir tout.

A cette eſpece de la laſſitude ſe joignit l'idée flatteuſe d'être aimé d'une femme qui mépriſoit toutes les autres, & qui en étoit reſpectée, quoiqu'elle les ſurpaſſât en beauté. Il avoua ſes feux, Lauzun les exagéra, Madame de Monteſpan donna des eſpérances.

Les premieres infidélités furent ſecrettes. Comment ſe réſoudre à affliger un cœur auſſi tendre que celui de La Valiere? L'œuil de l'amour eſt perçant: elle s'en apperçut, en pleura, s'en plaignit, fut raſſurée, & pardonna.

Le Marquis de Monteſpan ignoroit cette intrigue. Dés-qu'il l'apprit, il en fut deſeſperé. Il vouloit bien que ſa femme fut la maitreſſe de Lauzun; il ne vouloit point qu'elle fut celle du Roi: idées d'honneur aſſez ſingulieres. Il exprima ſon reſſentiment de

de mille manieres différentes, publia le premier ſon deshonneur, tâcha d'empoiſonner les plaiſirs du Roi, prit le deüil comme ſi ſa femme étoit morte, écrivit au Pape une lettre pour lui demander la permiſſion de ſe remarier, montra cette lettre à Louvois, fit mille de ces folies éclatantes, auxquelles Paris applaudit, parce que Paris eſt malin, & dont Verſailles ſe rit, parce quelles ne ſont pas de nos mœurs.

Le Roi lui fit défendre la cour, & ſe vit obligé à rendre public un amour qu'il vouloit encore tenir ſecret.

Madame de La Valiere vit l'aſcendant que prenoit ſa rivale, & le vit preſque ſans ſe plaindre. Elle combattit avec douceur: elle fut témoin d'un triomphe ſi humiliant pour elle, ſans preſque proférer d'autre paroles que celle ci : ils ne ſavent pas tous les chagrins qu'ils me donnent!

Ma-

Madame de Montespan jouissoit de sa faveur avec éclat : elle se hâtoit d'en recueillir les fruits : les respects la flattoient ; elle commençoit à regner avec empire : elle auroit pu faire regner les graces.

D'une taille au dessus de la médiocre, les traits mignons, sans être gâtés par l'enbonpoint, les ïeux pleins de feu, la bouche très petite & très bien garnie, le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours, les cheveux du plus beau blond, flottans en longues tresses sur les épaules les mieux tournées : enfin c'étoit une beauté accomplie ; mais une beauté sensuelle, plutot faite pour la volupté que pour un attachement solide.

Le Roi se reprochoit sa passion pour une femme marié : il avoit de la religion, il étoit honnete homme · ce scrupule ne le quitta jamais : il voulut s'é-

s'étourdir ſur ce crime en le rendant public & brillant, en le feſant conſacrer par l'exemple, les baſſeſſes, les ſoumiſſions du courtiſan flatteur. *L'illuſion fut longue; mais elle n'empêcha pas* que Madame de Monteſpan ne fut ſouvent repriſe & quittée. Son regne ne fut jamais bien affermi; c'eſt peut-être ce qui le rendit ſi long.

L'exemple de Louis fut contagieux: ſa cour ne fut occupée que d'intrigues d'amour. La petite-fille d'Henri quatre aima un ſimple gentilhomme. Henriette, ſans être coupable, le parut aux ïeux d'un mari foible & jaloux. Turrenne fut à ſoixante ans l'amant & la dupe de la marquiſe de Coatquen. Les filles d'honneur de la reine étoient trop ſouvent tentées pour ne pas ſuccomber ſouvent. Louvois même ſoupira.

La ducheſſe de La Valiere avoit tempéré l'éclat de la faveur par la mo-

modeſtie. La marquiſe de Monteſpan mit à la place le faſte & l'orgueil Les fêtes étoient plus brillantes, les reſpects plus marquez, la dépendance plus étroite, l'extérieur plus ſoumis. Tout avoit un caractere de hauteur dans l'amant & dans la maitreſſe, & un air de profonde ſoumiſſion dans le courtiſan. C'eſt là une des époques d'un changement arrivé dans les mœurs des François, qui devinrent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence & en politeſſe.

Après les premieres contraintes, les deux amans, las de ſe gêner, ne garderent aucunes meſures. La reine n'eut que ce que le devoir lui donnoit. La Valiere fut conſidérée du Roi qui ceſſa de l'aimer, mais qui ne ceſſa pas de la voir. Tous les honneurs, tous les hommages furent pour

Madame de Montespan. Dans le tems que Louis méditoit l'invasion de la Hollande, au milieu des jeux & des plaisirs, il la mena en Flandre à la face de l'univers. Les artistes épuisérent leur industrie pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Les trésors furent prodiguez. La maison de Clagni fut bâtie avec un gout qui n'étoit que pour elle. Tout plioit devant une sujette, qui ne marchoit qu'avec l'appareil le plus pompeux de la roiauté, & qui avoit toujours quatre gardes du corps aux portieres de son carosse.

Mais reprenons le fil de la vie de Madame Scaron, dont j'ai été éloigné par une digression que j'ai cru nécessaire, & que peut-être on regardera comme inutile.

CHA-



CHAPITRE VIII.

Madame Scaron est gouvernante des enfans du Roi & de Madame de Montespan.

MADAME Scaron pouvoit compter d'avoir une puissante protectrice dans Madame de Montespan. Il lui étoit permis de cultiver sa bien-veillance; elle voioit souvent la marquise de Thiange: tous les jours elle gagnoit dans l'esprit de la favorite.

Mais cette favorite fut sur le point de perdre elle-même tout son crédit. Quel coup pour Madame Scaron qui ne tenoit qu'à elle! Madame de Montespan aïant été à confesse à un curé de village, ce curé lui montra que s'il n'y avoit pas de la vertu & de la fermeté à la cour il y en avoit du moins à la campagne, lui fit de vives ex-

hortations ſur ſon devoir, lui apprit que ce qu'elle appellait foibleſſe étoit crime, & lui refuſa l'abſolution. Elle en fut bleſſée, & encore plus ſurpriſe : elle s'en plaignit au Roi, qui, très ſurpris lui-même, ne voulut pourtant pas condamner le prêtre, ſans ſavoir de Boſſuet dont il reſpectoit la doctrine & du duc de Montauſier dont il eſtimoit la probité ce qu'ils en penſoient. M. Boſſuet n'héſita pas : il loua le curé, & dît qu'il n'avoit fait que ſon devoir. M. de Montauſier parla plus bruſquement & avec autant de force, quoique Madame de Montauſier fut aſſez généralement accusée d'avoir été des premieres à contribuer à former ces chaînes. Le jeune Roi, à qui il ne falloit que dire la vérité, leur promit qu'à ſon retour de Flandre, il ne reverroit plus Madame de Monteſpan. Il donna même à M. Boſſuet la permiſſion de lui écri-

écrire en toute liberté. On a deux lettres qu'il lui addressa à son armée de Flandre, dans lesquelles il l'exhorte vivement à rester ferme dans sa resolution, en le prenant du côté de sa gloire, & du côté de la religion. Au retour du Roi, l'embarras fut grand. Il s'agissoit de savoir si Madame de Montespan devoit être bannie de la cour, ou si elle ne pouvoit pas y paroitre comme les autres dames. Cette question fut proposée comme un cas de conscience très délicat. La décision n'en pouvoit être difficile qu'à Versailles. A Paris, on se réunît pour l'exil: à la cour on se partagea, non suivant ses lumieres, mais suivant ses intérêts. Les casuistes rigides, les amis de la vertu, & les ennemis de Madame de Montespan disoient avec Bossuet, qu'il falloit couper cette liaison par un coup d'éclat; on prédisoit au Roi qu'il ne seroit pas maître de son cœur; on

lui citoit cette maxime du ſage, que pour ne pas tomber dans le péril il falloit le fuir; on lui repréſentoit, que la faute étant publique la réparation devoit l'être; on lui feſoit lire de longs traités dont les raiſons éclairoient ſon eſprit, mais ne convainquoient pas ſon cœur. Ceux qui connoiſſoient ce cœur, & qui plus politiques que vrais, avoient plus d'égard aux choſes de la terre qu'à celles du ciel étoient d'un avis différent; & leurs raiſons étoient ſpécieuſes: Il falloit ménager l'honneur d'une dame, qui n'étoit pas encore flétri, & dont le ſeul crime étoit de n'avoir pas réſiſté à la tentation la plus dangereuſe: une réparation publique cauſeroit un ſcandale affreux: il ne faut point apprendre aux peuples les foibleſſes de leurs princes: les exemples de l'ancienne diſcipline de l'égliſe ne prouvoient rien: les circonſtances

avo-

avoient changé : c'étoit vouloir porter dans ce ſiécle pervers la perfection, l'auſtérité, la vigueur des ces ſiécles dont on devoit bien plus admirer les vertus, qu'on ne pouvoit en eſpérer le retour. Il ſuffiſoit de renoncer à Madame de Monteſpan : quel mérite auroit le ſacrifice, ſi elle étoit éloignée ? La voir en public, la voir tous les jours, ſans être tenté de la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de Sa Majeſté.

Le Roi fut du ſentiment de ces derniers, c'étoit le ſentiment de ſon cœur. Madame de Monteſpan parut donc aux aſſemblées : elle y parut avec tous les charmes qu'une longue abſence lui avoit prêté. Le Roi la fuioit : elle l'évitoit avec ſoin : cependant ils ſe rencontroient toujours : ils s'éloignoient & ſe retrouvoient ſans ceſſe. Inſenſiblement ils ſe rapprocherent, &

rou.

rougirent; leurs ïeux se parlerent : leurs cœurs s'attendrirent. Quatre mots dits à l'embrasure d'une fenêtre détruisirent tout l'ouvrage de Bossuet. Deux beaux ïeux triompheront toujours des efforts des casuistes les plus éloquens.

Madame de Montespan n'avoit pas encore abandonné tout le soin de sa gloire : elle vouloit bien être foible ; mais elle ne vouloit pas qu'on le sût. Il n'y avoit que sa faveur qu'elle se plaisoit à montrer, & qu'elle aimoit trop à faire sentir. Elle avoit consenti à devenir mere, à condition que la naissance de ses enfans seroit un mistere. Ces enfans, il falloit pourtant les élever : mais où trouver une femme capable d'un grand secret, & capable de cette éducation ? Elle jetta les ïeux sur Madame Scaron, comme sur une de ses créatures, & lui fit parler par M. de Vivonne & par Ma-

Madame d'Hudicour. Elle répondit: » si les enfans sont au Roi, je le veux » bien; je ne me chargerois pas de » ceux de Madame de Montespan: il » faut donc que le Roi me l'ordonne.

Cette réponse ne plut point: mais Madame Scaron étoit si nécessaire & fut si ferme, malgré toutes les insinuations de M. de Louvois, qu'on la fit venir à la cour, & que le Roi lui ordonna de se charger de l'enfant que Madame de Montespan lui remettroit.

Ce fut alors qu'elle sentit qu'elle alloit être condamnée à une vie retirée; mais cette vie, quoiqu'elle lui devînt un devoir & un devoir pénible, ne cessa pas de lui plaire. Peut-être en étoit-elle déjà instruite, quand elle annonça dans ses societés ordinaires le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Elle loua une petite maison, où elle se proposa de vivre seule, & in-

connuë à tout le monde à l'exception de quelques amis choisis : encore leur dit-elle, qu'elle s'y vouloit occuper de l'éducation d'une jeune enfant, & pour détourner les soupçons, elle prit avec elle la petite d'Hudicour, fille de Madame d'Hudicour son amie.

Madame de Montespan accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions du plus profond secret: l'accoucheur n'en fut point, & s'en douta si peu, qu'il se fit verser à boire par le Roi qui étoit présent.

Quand il fallut recevoir le dépot qui lui devoit être confié, elle se mit dans un fiacre, entra chez Madame de Montespan avec un masque sur le visage, prit l'enfant, le couvrit de son écharpe, remit son masque pour sortir. Elle fit la même cérémonie, à la naissance du second enfant, en 1670.

Voilà Madame Scaron, qui depuis si lon-tems fesoit l'agrément d'une as-

aſſemblée, la voilà devenue gouvernante d'enfans, intendante de nourrices, ſéparée de tous ſes amis, eſclave d'un devoir qui demandoit des attentions infinies, obligée de ſe lever à toute heure de la nuit pour veiller ſur des enfans ſi precieux, avec deux mille livres de penſion pour prix de ſa liberté, & le chagrin de ſavoir qu'elle ne plaiſoit point au Roi.

Ce prince avoit un certain éloignement pour elle : il la regardoit comme un bel-eſprit; & quoiqu'il eut beaucoup d'eſprit lui-même, qu'il aimât ceux qui en avoient, & qu'il protégeât les lettres, il ne pouvoit ſouffrir ceux qui vouloient le faire briller; & un homme qui ne le cachoit pas l'humilioit trop pour n'être pas un pedant. Quand il parloit de Madame Scaron à Madame de Monteſpan, il ne la nommoit que *votre bel-eſprit*.

Quelquefois la favorite feſoit venir ſes enfans à la cour. Quand le Roi ſe trouvoit dans ſa chambre, la gouvernante s'éloignoit par prudence, & les laiſſoit *préſenter par la nourrice pour dérober au Roi un objet qui lui* étoit odieux. Il demanda un jour à la nourrice à qui étoient les enfants qu'elle apportoit: „ ils ſont ſurement, „ lui répondit-elle, à la dame qui „ demeure avec nous: j'en juge par „ les agitations où je la vois au moin- „ dre mal qu'ils ont. Et qui croiez- „ vous, reprit le Roi, qui en ſoit „ le pere? je n'en ſai rien, dît la „ nourrice, mais je m'imagine que „ c'eſt quelque duc ou quelque pré- „ ſident du parlement.

Ces enfans grandirent: on les fit loger à la cour, mais *toujours avec* l'ordre du ſecret. Ce *fut alors* que commença l'intimité de Madame de Monteſpan avec Madame Scaron, inti-

timité qui finît par mettre celle-ci dans la place de sa bienfaitrice, sans que l'uue ni l'autre l'eussent imaginé.

Madame Scaron la voioit tous les soirs, & l'entretenoit pendant qu'elle se couchoit; toujours avec un plaisir nouveau. Elle lui donnoit des conseils sur les affaires du jour, lui rendoit compte des nouvelles les plus intéressantes, lui parloit du monde, lui parloit de Dieu. Ces longues conversations déplurent au Roi, qui comme tous les grands, avoit le foible de craindre les personnes d'esprit & de mérite: il étoit trop jaloux de son autorité pour n'être pas allarmé d'un conseil secret où l'amour pouvoit prendre avec la sagesse des mesures pour la partager. Il voioit déjà dans sa maitresse plus de suite, plus de réflexion, plus de prudence. Il soupçonnoit la confidente de verser en elle ses qualités; & pour l'en dégouter, „quel

„plaisir, lui disoit-il, trouvez-vous „à tant parler avec une précieuse? „voulez-vous qu'elle vous rende „précieuse comme elle?

La faveur de Madame Scaron étoit achetée par bien des peines. Madame de Montespan fesoit tomber sur elle toutes les inégalités de son humeur. Tantot elle en étoit enchantée, & lui confioit avec amitié tous ses secrets; tantot elle lui parloit avec un ton impérieux, & traitoit comme une femme à elle une dame qui prétendoit être aux enfans du Roi, & non pas aux siens.

Ces démêlés ne transpiroient point dans le public; le raccommodement les suivoit de près; & chaque brouillerie augmentoit son crédit. Tous les jours mieux connue, tous les jours plus nécessaire.

Elle étoit consultée sur les affaires les plus importantes, & sur les intrigues

gues les plus délicates ; & l'on regarda la disgrace de Lauzun comme son ouvrage. Elle avoit d'abord fortement conseillé à Madame de Montespan de rompre ce mariage, & d'avoir plus d'égard à la gloire du Roi qu'à la reconnoissance qui lui parloit pour Lauzun. Cet avis, qui auroit épargné à Louis XIV bien de fausses démarches, à Mademoiselle bien des ridicules & des chagrins, à Lauzun de grands malheurs, à la famille roïale d'indignes craintes, à la noblesse un grand affront, cet avis ne fut point suivi. On s'en repentit : on y revint, mais on y revint trop tard.

Tandis que Madame Scaron gouvernoit la cour sous Madame de Montespan, Madame du Frênoy gouvernoit l'état * sous Monsieur de Louvois.

 vois.

* Voiez le recueil des lettr. de Madame de Sevigné.

vois. C'étoit là femme d'un de ses commis, d'une beauté plus éclatante que réguliere, d'un caractere fier, avide du pouvoir; beaucoup d'esprit, beaucoup de génie, encore plus capable d'être le conseil de Louvois que digne d'être sa maitresse. Le ministre fit ériger pour elle une charge chez la reine; on la fit dame du lit; on lui donna les grandes entrées: on rampa devant elle. Madame Scaron alloit plus lentement à ses fins: elle ne brusqua point la faveur, n'en rechercha point l'éclat, ne se hâta pas de jouir; elle l'attendit, la cacha, la laissa murir. C'étoit une chose étonnante que sa vie: nul mortel sans exception n'avoit accès chez elle: ceux qui recevoient de ses lettres n'osoient s'en vanter, de peur des questions infinies qu'elles attiroient. *.

Les

* Voiez lettr. de Madame de Coulanges à Madame de Sévigne, 26 decembre, 1672.

Les mauvaifes humeurs de Madame de Montefpan ne finiffoient point: Madame Scaron avoit trop de vanité pour ne pas en être vivement bleffée, & trop de feu pour n'y pas répondre quelquefois avec aigreur. Elle étoit née fenfible, vive, impétueufe: La raifon, la pieté peuvent bien fufpendre pour un tems les refforts des paffions; mais elle ne fauroient les détruire. Elle s'échapoit quelquefois; & un jour les chofes s'aîgrirent au point, que la favorite en porta des plaintes au Roi, qui en étant importuné lui répondit: „ fi elle vous déplait, que „ ne la renvoiez-vous? n'êtes vous „ pas la maitreffe?

Affujettie à des chagrins continuels, forcée à les dévorer en fecret, n'aiant que l'abbé Gobelin à qui elle put les confier, n'en recevant que des confolations prefque auffi triftes que fes maux, mille fois tentée de parler

au Roi pour ſe juſtifier, mais trop reconnoiſſante pour ſe juſtifier aux dépens d'une perſonne qui l'avoit tirée de la misère, elle ſe propoſa de quitter la cour & d'entrer dans un couvent. *Mais tantot ſon âge*, tantot un mot du Roi, tantot une confidence de la favorite la retenoient dans le monde: toujours combattue, elle étoit dégoutée de la cour, elle y etoit fixée par l'éſperance de la fortune, projettoit d'en ſortir, ne pouvoit ſe réſoudre à s'en éloigner.

Ses liens devenoient de-jour en jour plus forts: cependant plus occupée de ſes anciens amis qu'elle ne l'avoit jamais été, elle leur donnoit le peu de tems qu'elle avoit avec un plaiſir qui feſoit regretter qu'elle n'en eut pas davantage *.

Ma-

* Lettre de Madame de Coulanges à Madame de Sevigné, du 20 mars, 1673.

Il

Madame de Montespan commença son bonheur sans le savoir. Elle se plaignit si souvent, que le Roi pour adoucir son esprit fur obligé d'entrer dans tous ces démelés. Il entretint quelquefois l'accusée, & lui trouva beaucoup de sens sans soupçon de savoir. On la lui avoit dépeinte comme une bizare, comme une emportée qu'il falloit ménager : il la vit pleine de graces & de douceur. Quelque tems après, il lui donna des preuves bien flatteuses de son estime : jettant les yeux sur l'état des pensions, il vit deux mille francs pour Madame Scaron, les raia, & mit deux mille écus.

Le duc du Maine, dont la naissance n'étoit presque plus un secret, contribua beaucoup à l'établir dans son esprit par

Il y a, dit elle, *chez une de ses amies un homme qui la trouve si aimable & de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son absence.*

par une réponse faite à propos. Le Roi, qui comme tous les Bourbons étoit un pere fort tendre, aimoit à jouer avec lui : content de l'air de bon sens qu'il mettoit jusques dans ses jeux, satisfait de la maniere dont il répondoit à ses questions, „ vous êtes bien raison-
„ nable, lui dit-il ; il faut bien que je
„ le sois, répondit l'enfant, j'ai une
„ gouvernante qui est la raison même.
„ Allez, reprit le Roi, allez lui dire
„ que vous lui donnerez cent mille
„ francs pour vos dragées.

Les premieres momens de sa faveur, elle les donna à sa famille ; elle rendit service à ses parens, obtint une compagnie d'infanterie pour son frere, païa toutes ses dettes, & le fit nommer au gouvernemens d'Armsford, ville de Hollande que Louis XIV. venoit de soumettre. Ce prince établissoit dans toutes les villes prises l'exercice de sa religion avec une hauteur qui revol-

toit

toit les esprits : on eut dit qu'il fesoit des conquêtes autant pour l'église que pour la France. Les officiers qui y commandoient imitoient son ardeur, & ceux qui étoient de famille hérétique l'imitoient le mieux. M. d'Aubigné qui étoit de ce nombre se distinguoit à Armsfort par son zele : il en persécutoit les habitans, il en fesoit naitre les occasions, il les traitoit avec cette inhumanité, qui fait haïr la vérité & la domination. La ville s'en plaignit au marquis de Ruvigni, député général des églises prétendues réformées de France. De Ruvigni ces plaintes allerent à Louvois, de Louvois à Madame Scaron, qui écrivit à son frere de favoriser les catoliques & de n'être pas cruel aux huguenots. Ils sont dans l'erreur, disoit-elle, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où Henri quatre a été, où sont encore plusieurs grands princes : Jesus Christ

a gagné les hommes par la douceur. C'eſt aux curés & aux évêques à convertir : Dieu n'a point donné aux ſoldats charge d'ames. Elle lui alléguoit beaucoup d'autres raiſons de cette eſpece, qui prouvoient plutot un cœur compatiſſant qu'un eſprit éclairé. Elle ignoroit le droit que les princes ont ſur les conſciences, & ne ſavoit pas que l'égliſe doit ramener ſes enfans dans ſon ſein par toutes ſortes de voies, &, quand la douceur eſt inutile, emploïer les menaces, le glaive, & les ſupplices. Ce penchant à la tolérance étoit apparemment un reſte de proteſtantiſme.

L'éducation du duc du Maine lui fut entiérement confiée : on lui laiſſa le choix des maitres & des précepteurs : ſa tendreſſe ne lui en fit faire que d'heureux. Elle donna une partie de ſon autorité à M. Le Ragois, homme ſavant, vrai, laborieux, d'un eſprit bor-

borné, en un mot tel qu'il le falloit à un prince, qui devoit mériter le rang & l'état qu'il devoit avoir. Elle avoit l'inspection générale des études, & s'étoit réservé le soin de lui former un cœur droit & vertueux.

Elle y réussit sans peine. Le petit duc avoit d'heureuses inclinations, l'esprit ouvert, de la docilité, & un attachement extrême pour sa gouvernante. Il l'aimoit mille fois plus qu'il n'aimoit sa mere, & il en étoit mille fois plus aimé.

Souvent Madame de Montespan & Madame Scaron disputoient la gloire d'aimer le plus tendrement ces jeunes princes. La favorite, pour se faire des titres, entroit quelquefois dans les détails de l'éducation, fesoit des changemens, contredisoit le plan établi, & sur tout diminuoit la dépense : car elle étoit avare, comme le sont tous ceux que leur état engage

à

à des profuſions. La gouvernante ſouffroit impatiemment qu'on fit des innovations inutiles, ſe plaignoit qu'on tuoit ces enfans à ſa vue, qu'ils manquoient du néceſſaire, qu'on les élevoit en bourgeois, & menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces diſputes commençoient par un combat de ſentimens, & finiſſoient ordinairement par des reproches amers d'un côté, & par des pleurs & des projets de l'autre.

Madame de Monteſpan, fatiguée de ces diviſions continuelles, trop foible pour vaincre les paſſions qui en étoient le principe, trop grande pour n'avoir pas toujours tort, & pour l'avouer, voulut y mettre fin en éloignant Madame Scaron d'une maniere qui ſatisfit à ce qu'elle lui devoit, qui ne permit pas au Roi le ſoupçon, & qui prévint les malignes interprétations du courtiſan. Elle traita d'un ma-

ria-

riage avec un duc fort ſot & fort gueux. Madame Scaron en rejetta les premieres propoſitions, dît à la favorite, qu'elle avoit déjà aſſez de peines ſans en aller chercher de nouvelles dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain, & qu'elle étoit trop attachée aux princes pour les abandonner dans un tems où elle leur étoit plus néceſſaire que jamais. Madame de Monteſpan étoit dans un bon moment, crut n'avoir pas été pénetrée, lui ſut bon gré de ſon refus, & lui jura une amitié inviolable. Le traité en fut ſigné. Ce qui n'empêcha pas la fin de l'année 1673. d'être fort orageuſe. Les petites intrigues & les grandes injures recommencerent de part & d'autre. Les princes étoient mal nourris, le duc du Maine étoit malade; on la brouilloit avec le Roi, on s'en juſtifioit mal: Louvois lui étoit envoié pour lui faire

entendre raiſon ; on lui parloit avec ſincérité, & avec la ferme reſolution de quitter à la fin de l'année ; & cependant, on ſe réconcilioit, on rentroit dans la confiance avec douceur, on ne pouvoit ſortir d'un païs où il falloit agir & parler contre ſa conſcience.

Ces agitations, cette retraite, ces fatigues attaquerent la ſanté de Madame Scaron : un ſang brulé par une mélancolie noire, aigri par des reproches éternels lui donna des vapeurs, qui ne la quitterent plus juſqu'à ſa mort. Si quelque choſe pouvoit dédommager de la perte de la ſanté, c'auroit été ſans doute le tour heureux que prenoit ſa fortune. Ses deux dernieres réconciliations lui avoient valu deux cens mille francs chacune.

Le Roi prenoit un plaiſir infini dans ſa converſation. Souvent il s'enfermoit avec elle & Madame de Mon-

te-

tespan pour en gouter les délices. Il la mettoit de tous ses plaisirs, lui fésoit des présens considérables, la prenoit pour arbitre dans les différens qu'il avoit avec sa maitresse. Elle n'en étoit pas plus vaine, mais elle en étoit plus prudente. Plus elle aquéroit de considération, plus elle montroit de modestie. Pour rendre sa faveur plus sure, au lieu d'un mouvement de rapidité, elle lui donna un mouvement de lenteur : par là elle adoucît les traits de l'envie, & prévint les cabales de ces esprits intriguans, toujours prêts à renverser tout ce qui s'éleve.



CHAPITRE IX.

Achat de Maintenon. Voïages. Faveur déclarée.

MADAME Scaron ne savoit point où la fortune devoit la porter. Elle avoit eu dès sa jeunesse un gout

pour la solitude qui ne l'avoit point quittée dans le grand monde. Rien ne fait plus aimer le silence de la retraite que le tumulte de la cour. Elle avoit toujours eu dessein d'acheter une terre, où elle pût finir ses jours dans la tranquillité & la paix.

Elle employa les premiers bienfaits du Roi à l'achat de Maintenon *. Cette terre est belle & noble. Elle lui couta deux cens cinquante mille livres. La situation l'avoit tentée: c'est un gros château, de beaux dehors, au bout d'un grand bourg, à quatre lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres. Elle ne produisoit que

* M. de Voltaire dit dans son *siècle* que le Roi lui acheta la terre de Maintenon, en 1679. Il y a deux fautes dans cette ligne. Premierement, Maintenon fut acheté cinq ans plutot, en 1674. En second lieu, il fut acheté par Madame Scaron, & non par le Roi.

que onze à douze mille livres de rente ; mais elle y apporta cet esprit d'ordre & d'économie qui lui étoit naturel, y mit des Flamands & des Normands qui travailloient en toilerie, & en retira dans la suite quinze à seize mille francs. Elle dît en y entrant : „ voilà où je mourrai.

Le Roi la vit si satisfaite de l'aquisition de ce marquisat qu'il lui en donna le nom, & affecta de l'appeller trois ou quatre fois la marquise de Maintenon. Quelques uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle & le Roi ; ses amis lui reprocherent qu'elle dédaignoit le nom de son mari : ses envieux, ses ennemis l'appellerent *Madame de Maintenant*. Elle feignit d'ignorer tout ce que disoit le public, s'enveloppa de son innocence, & ne signa plus que la marquise de Maintenon, nom que nous lui donnerons desormais.

Ce changement lui fut plus utile qu'elle ne le prévit elle-même. Car comment eut-elle pu monter au rang, où elle s'éleva, avec ce nom de Scaron, nom bourgeois, *nom qui offroit toujours quelque chose de bas & de burlesque?* La fortune ne tient qu'à une bagatalle. Comment la France auroit elle plié devant la veuve d'un homme dont le nom seul fesoit rire? Tout le sérieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impression que donnoit le nom du mari. Il falloit que Madame de Maintenon *fit oublier* Madame Scaron.

La passion qu'elle avoit pour sa terre augmentoit son gout pour la vie solitaire. Cette passion étoit souvent contrariée. Elle y fesoit travailler, & ne pouvoit obtenir un seul jour pour y aller donner ses ordres. Jamais elle ne se plaignit de sa servitude avec plus de vivacité ni avec moins de

de raiſon. La crainte des procès vint l'inquieter : elle ne s'y ſentit pas propre, & les mit tous en arbitrage.

Le duc du Maine, toujours infirme, toujours foible, donnoit beaucoup d'exercice à ſa tendreſſe & à ſa vivacité. Ce prince étoit né très bien fait. Mais on remarqua, qu'âge de trois ans, une de ſes jambes s'affoibliſſoit. Après avoir inutilement eſſaié beaucoup de remedes, le premier médecin d'Aquin jugea qu'il falloit l'envoier aux eaux de Barege. Madame de Maintenon fit le voiage avec lui Le jeune enfant dont on ne déguiſoit plus le nom reçut par tout de grands honneurs : il ſavoit déjà lui-même ce qu'il étoit. Madame de Maintenon, l'exhortant un jour à ſe corriger de quelques manieres hautes, lui dît que le Roi avoit plus de politeſſe que lui. „ Cela lui eſt bien „ aiſe, répondit le prince ; il eſt bien

ſûr

„ sûr de son rang, & moi, j'ignore
„ quel est le mien.

En passant par le Poitu, elle vit ses parens, en fut reçue comme étant *dans la faveur, leur en sçut gré comme* si elle y avoit toujours été, se réconcilia sincérement avec les Villettes, qui l'avoient oubliée depuis qu'elle avoit changé de religion, chercha l'histoire de sa maison, aprit qu'elle étoit d'une des meilleures familles de la province, & n'en fut que plus humble.

De Barege elle écrivoit directement au Roi. Ses lettres plurent beaucoup. Rien d'apprêté, un naturel, une élégance, une facilité, un bon sens admira-
„ bles. Je n'aurois jamais cru, dît Louis,
„ qu'un bel-esprit put si bien écrire.

Les louanges que donna le Roi à son stile sont vraisemblablement le fondement sur lequel on a bâti l'historiette suivante, qu'on trouve par tout, & que

que je ne mets ici que pour la réfuter.

Le Roi aiant fait un jour à Madame de Montespan une de ces tendres *questions qui supposent* qu'un prince peut être aimé pour lui-même & n'est jamais sûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les maitresses répondent à leurs amans. Le Roi la quitta en lui disant un peu séchement quelle pouvoit se faire illusion. Madame de Montespan allarmée du ton dont il avoit prononcée ces paroles confia ses inquiétudes à Madame de Maintenon. „ Je ne veux point, „ lui dît-elle, qu'il se couche dans „ cette idée : je veux le desabuser : „ je vais lui écrire ". Mais point de pensée l'imagination étoit éteinte ; le cœur étoit muet. Elle eut recours à Madame de Maintenon, qui sur le champ fit une lettre charmante. La favorite le copia & l'envoia au

Roi : le Roi la trouva à ravir, & lui en fit de si grands éloges qu'aiant honte de les recevoir, elle avoua qu'elle s'étoit parée de l'esprit de Madame de Maintenon. Louis loua sa sincérité, mais fut piqué que sa maitresse eut eu besoin du secours d'autrui pour lui dire qu'elle l'aimoit pour lui-même. Sa repugnance pour Madame de Maintenon cessa ; & il voulut voir, si elle sentoit avec autant de délicatesse qu'elle écrivoit.

C'est un conte fait à plaisir. Madame de Montespan, qui avoit beaucoup moins de bon sens, moins de lumieres aquises par la lecture, moins de souplesse que Madame de Maintenon, avoit beaucoup plus d'esprit, une imagination plus brillante, un feu plus vif & plus long. Elle n'avoit pas besoin d'emprunter la plume de personne. J'ai vu des lettres d'elle qui

qui égalent celles de Sevigné. D'un autre côté, Madame de Maintenon desapprouvoit trop tout ce qui avoit l'air de galanterie, & le desapprouvoit trop hautement pour se prêter à une pareille complaisance.

De retour à la cour, elle y retrouva les mêmes sujets de peines. On est surpris de voir des querelles éternelles, des plaintes, des reproches, des insultes, & déjà une espece de rivalité entre deux dames dont la condition étoit si différente. Quelque bizare, quelque impérieuse qu'on suppose la premiere, l'état de dépendance, la reconnoissance n'obligeoient-elles pas l'autre à tout souffrir? Les brusqueries de Madame de Montespan n'étoient pas toutes mal fondées. Elle voioit une personne qu'elle avoit secourue dans la misere gagner peu à peu la confiance du Roi qui commençoit à ne plus redouter la conversation du *bel esprit*.

Madame de Maintenon obtint pour son frere le gouvernement de Coignac; & M. de Louvois ne lui fit demander cette grace qu'autant de tems qu'il falloit pour la faire valoir. La pieté févere dont elle fesoit profession ne la rendit pas ridicule aux ïeux du courtisan, & la rendit plus estimable aux ïeux du Roi. Madame de La Valiere, qui n'espéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le tems de l'oublier, songea à réparer des péchés qu'heureusement pour son salut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudissoit la cour, & n'avoit pas le courage d'en sortir. La grace enfin l'emporta. Sa retraite fut résolue: elle s'en ouvrit à Madame de Maintenon, comme à la personne la plus capable de juger sainement d'un projet qui est encore plus souvent l'ouvrage du desepoir que le fruit de la pieté.

Sub

Subjugée par un ſentiment profond, tel qu'il les faut aux ames tendres, elle crut qu'il n'y avoit que Dieu qui put remplir la place que le Roi occupoit dans ſon cœur. Tout en elle devoit être admirable: il n'y avoit point eu d'exemple de la délicateſſe de ſon amour; il devoit n'y en point avoir de l'auſtérité de ſa pénitence.

Etant un jour avec Madame de Maintenon à une chaſſe du Roi, elle lui déclara qu'elle vouloit ſe faire carmelite. Madame de Maintenon fut effraiée de cette confidence. C'eſt un projet, lui dît la ducheſſe, que je médite depuis lon tems, & pour m'y préparer, je porte une haire & un cilice. Mais quel crime voulez-vous expier? Hélas! reprit La Valiere, le crime d'avoir trop aimé. Madame de Maintenon la pria de s'interroger encore, lui remontra la conſéquence

d'un premier pas, & lui demanda si elle se croioit assez de force pour soutenir la vie d'une carmélite, elle qui étoit accutumée à la mollesse & aux plaisirs. „ Ah! Madame, lui répondit-elle *en montrant le Roi & Madame de Montespan*, „ quand j'y „ trouverai des peines, je n'aurai „ qu'à me rappeller toutes celles que „ ces deux personnes m'ont fait souffrir.

Madame de La Valiere exécuta ce dessein avec toute la magnanimité d'un héros. Elle ne regretta pas le monde : à peine le souvenir du prince qu'elle avoit adoré lui arracha-t'il un soupir. Elle paraphrasa ce beau cantique où David déplora des égaremens mille fois plus criminels : elle en trouvoit tous les sentimens d'amour, de foi, & de contrition infiniment au dessous des siens. Elle pas-

paſſa trente-cinq ans * dans ces auſtérités; bien plus grande, aux ïeux du chrétien, ſous le cilice, dans l'humiliation, aux piés des autels, que lorſqu'aſſiſe à côté du trône elle voïoit un peuple de flatteurs mendier en tremblant un ſeul de ſes regards.

La converſion de Madame de La Valiere acheva de détacher du monde Madame de Maintenon: elle n'y tint preſque plus, & l'auroit quitté, ſi la fortune qui ſe joue également de nos penchans & de nos projets n'eut décidé qu'elle devoit gouverner ce même monde qu'elle déteſtoit.

Les bains de Barege avoient adouci la maladie du duc du Maine, mais ne l'avoient point guérie. On le mena

* Elle entra dans le noviciat le 2 juin, 1674, fit profeſſion le 4 juin 1675. ſous le nom de Sœur Louiſe de la Miſéricorde, & mourut le 6 juin 1710, âgée de 65 ans.

à Anvers * pour le montrer à un médecin dont on vantoit le ſavoir: & comme on ne vouloit point que l'enfant fut connu, pour éviter la dépenſe ou l'embarras du cérémonial, Madamé de Maintenon fit ce voiage ſous le nom de la marquiſe de Suger; & le prince paſſoit pour ſon fils. Les remedes de l'empirique furent violens. Madame de Maintenon ne put ſoutenir la vue de l'appareil; ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit préſent: „ on ne ſait pas qui eſt le pere de „ cet enfant; mais à coup ſûr voilà „ la mere. Le petit duc, déja honteux d'aller faire voir ſes infirmités à l'étranger, dît au médecin: „ au „ moins, Monſieur, je ne ſuis pas né „ comme cela; voiez ma mere; & „ papa n'eſt rien moins que boiteux.

Le

* Mes Memoires placent ce voiage en l'année 1675. & les lettres de Madame de Sevigné à l'année ſuivante.

Le charlatan força la nature; il allongea la jambe & ne la fortifia point, & renvoia le duc à Paris, avec parole qu'il ne boiteroit plus, & de grandes dispositions à boiter davantage. Madame de Montespan s'en prit à Madame de Maintenon. Le Roi fut plus équitable, la récompensa de ses soins, & la dédommagea de l'ingratitude de la favorité.

On espéra plus d'un second voïage à Barege. Le Roi en dispensa Madame de Maintenon; mais elle ne put obtenir la même dispense de sa tendresse pour le prince. Barege ne fut pas plus heureux qu'Anvers. Mais ses lettres furent toujours admirées, & inspirerent à Louis XIV une estime qui lui prépara de nouveaux chagrins à son retour.

Madame de Montespan lui fit assez entendre qu'elle lui étoit desormais inutile, & ne la chargea point de l'é-

l'éducation du prince qui naquit en 1677, ni de la princesse qui naquit l'année suivante. Madame de Maintenon, qui avoit voulu quitter la cour tant qu'elle avoit été sure d'un refus, refusa de *la quitter, dès-qu'on lui insinua* que sa présence étoit importune. „ On a voulu se défaire de nous, écrivoit-elle à son frere; „ on n'y „ a pas réussi; vous savez qu'on ne „ s'en défait pas aisément; & nous „ passerons une jolie vieillesse, s'il „ peut y en avoir de jolie.

Elle tâcha pourtant d'appaiser la jalousie de Madame de Montespan. Elle fit imprimer un petit recueil des themes du duc du Maine, & le lui dédia sous le titre d'*Oeuvres diverses d'un auteur qui n'a pas encore sept ans.* C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque chose de mignon, de joli, & de fin, des traits d'histoire choisis, des réflexions, des maximes.

Voi-

Voici une de ces maximes; *Quand je devrois parler contre moi-même, il faut avouer que les princes sont ravis quand on leur fait des présens, & qu'ils ne sont pas si aises quand ils en font.*

Ce petit recueil fit du bruit à cause de l'épitre dédicatoire. Cette épitre étoit tournée de la maniere la plus délicate: le Roi & sa maitresse y étoient loués finement & sans bassesse. Je n'en ai pas encore vu de plus belle. On l'attribua à Madame de Maintenon, elle n'avoit point mis son nom au bas: mais quelle autre que la gouvernante du prince avoit droit de présenter ce livre à Madame de Montespan, & de lui parler avec cet air de connoissance, ce ton de familiarité & d'intérêt? Quelques uns la trouverent trop bien faite, trop correcte pour être entiérement l'ouvrage d'une femme: mais ceux-là ne connoissoient point Madame de Maintenon,

ou

ou ne ſavoient pas que l'education du duc du Maine lui avoit valu autant de lumieres qu'elles lui avoient couté de veilles & de ſoins.

Les querelles & les amitiés recommencerent, *parce qu'on s'aimoit ſans tendreſſe*, & qu'on ſe querelloit ſans animoſité.



CHAPITRE X.

Faveur de Madame de Maintenon.

Madame de Monteſpan & Madame de Maintenon ne pouvoient ni vivre enſemble ni ſe ſéparer. Tantot Louvois étoit député pour les réconcilier: tantot le Roi lui-même s'en vouloit mêler. „ Il m'eſt plus „ aiſé, diſoit-il, de donner la paix „ à l'Europe que de la *donner* à deux „ femmes „. Les aiant trouvé un jour fort échauffées, il voulut ſavoir de quoi

quoi il s'agissoit. „ Si Votre Majesté, dit vivement Madame de Maintenon, „ veut entrer dans ce cabinet' „ je l'en instruirai ". Il y entra, & Madame de Maintenon, après lui avoir fait une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à souffrir, ajouta qu'elle ne pouvoit pas vivre davantage avec une dame dont le caractere étoit la dureté. „ La dureté, s'écria le „ Roi; eh! toutes les fois qu'on parle „ devant elle de quelque malheureux, „ je vois ses beaux ieux se remplir „ de larmes. Et moi, reprit Mada- „ me de Maintenon, je vois que vous „ en êtes toujours épris? est-ce là ce „ que vous m'aviez promis, Sire¿ Le Roi fut ému; elle saisit ce moment, le rappellà à la religion, lui mit devant les ieux l'exemple de David, le prit par le tendre & par le terrible, & alla jusqu'à lui dire: „ vous aimez beaucoup vos mous-

„ que.

„ quetaires : ſi vous appreniez cependant, qu'un d'eux fait ce que vous-faites vous-même, vous le feriez ſortir de l'hotel. Louis ſourît, & la remercia. Ne croiez point, ajouta-t'elle, que ce *ſoit la vengeance qui me* dicte ces conſeils ; c'eſt la religion, „ c'eſt mon zele pour votre gloire, „ c'eſt le deſir que j'aurois de voir „ en vous le meilleur chrétien comme l'univers y voit le plus grand „ Roi, c'eſt le chagrin de paſſer ma „ vie avec des perſonnes qui tous „ les jours offenſent Dieu, & donnent à l'Europe le ſcandale d'une „ femme infidelle à ſon époux, d'un „ homme raviſſeur de la femme de „ ſon prochain.

Madame de Maintenon n'étoit jamais plus éloquente ni plus aimable, que quand elle parloit d'action. Ses ieux s'animoient, ſes traits ſe rempliſſoient de feu, ſon tein ſe peigno-

noit des plus vives couleurs, son ame sembloit voler sur ses lêvres: on croioit entendre la sagesse. Cette conversation fut fatale à Madame de Montespan. Elle réveilla les scrupules dans la conscience de Louis, qui commençoit à sentir beaucoup de remords depuis qu'il ne sentoit plus d'amour; & elle lui inspira pour Madame de Maintenon une estime si tendre, que c'étoit presque de l'amour. Il lui promit de rompre ses chaînes, & de penser sérieusement à son salut.

Dès-qu'il sortit du cabinet, Madame de Montespan, qui s'étoit bien doutée du coup que Madame de Maintenon lui portoit, s'empressa de détruire les fâcheuses impressions de cet entretien: elle vola dans les bras de son amant, qui l'écarta de la main. Elle pleura, gémît, se justifia.

Le Roi lui dît, que Madame de Maintenon ne lui avoit donné que des con-

conſeils utiles, qu'il étoit tems de faire ceſſer le ſcandale qu'il donnoit à ſes peuples, qu'il l'aimoit encore, mais qu'il falloit ſe vaincre, qu'il l'exhortoit à remporter ſur ſon cœur la même *victoire, & qu'il ne la reverroit* plus en particulier.

Ces mots furent un coup de foudre. Abandonnée à ſon deſepoir & à ſes regrets, tantot elle ſe déchaînoit contre Madame de Maintenon; tantot elle tâchoit de la gagner par des promeſſes, par des préſens, par des excuſes, par des careſſes. Madame de Maintenon fut inflexible, & lui déclara, que l'unique moien d'être avec agrément à la cour c'étoit de renoncer de bonne foi à ſa paſſion. „ Ah! répondit-elle, „ autant vaudroit-il „ m'arracher le cœur.

Les devots triomphérent, les libertins pâlirent, les perſonnes raiſonnables prévirent que cette orage ne ſeroit pas

pas de durée: tant de beauté encore d'un côté, & si peu de desirs de l'autre! c'étoit un état forcé.

Cependant M. de Condom se hâta de profiter de ces premiers momens de ferveur: il parla au Roi, parla éloquemment, reçut les complimens de toute la cour, & se défendit foiblement d'être un autre Saint Ambroise. Les prédicateurs voulurent partager sa gloire, & tonnerent apostoliquement contre la fornication & l'adultere. Il y en eut un, qui, en expliquant la parabole de Nathan, en osa faire l'application au Roi, & s'échauffant contre lui, l'apostropha vingt fois de ces paroles: *tu es ille vir*. Le Roi demanda ce qu'il disoit, & fut fort irrité quand il apprit qu'elle signifioient: *tu ès cet homme-là*. Les courtisans, qui peut-être n'étoient pas fâchez qu'on dît une vérité dure à leur maître, mais qui l'auroient été

qu'on les crut capables de ne pas s'offenser de toute vérité, tâcherent d'entretenir le ressentiment du Roi contre ce prêtre imprudent. Mais Louis qui étoit encore dans la premiere *chaleur de sa devotion*, & *qui auroit* sacrifié une province à un trait de grandeur d'ame, 'leur répondit : il „ a fait son devoir : fesons le nôtre.

Peu à peu cette chaleur se rallentît. Madame de Maintenon avoit exigé une chose trop difficile. Louis XIV n'étoit pas encore assez vieux. Il passoit avec elle des heures entieres, lui promettoit des miracles, n'osoit lui parler d'amour, s'ennuioit à périr, mais n'aimoit à s'ennuier qu'avec elle. Madame de Montespan en frémît, n'écouta que sa fureur, & eut l'imprudence d'accuser Madame de Maintenon d'aimer le Roi & d'en être aimée Ce soupçon fut si souvent répété que le Roi s'y accoutuma, & fut charmé

que

que Madame de Montespan ne trouvâ cette liaison que criminelle, parce qu'il craignoit qu'on ne la jugeât ridicule. Il fut dispensé d'un aveu formel, sûr d'être cru, en ne niant que foiblement. Oui; Madame de Maintenon ne fut peut-être jamais devenue sa rivale, si elle n'avoit été accusée de l'être, lorsqu'elle ne l'étoit pas. Il falloit éloigner cette idée, & par des railleries & des mépris la renvoier dans la classe des impossibilités.

Le Roi cherchoit à se rapprocher de sa maitresse & des plaisirs, mais il vouloit s'en rapprocher, sans que ses mesures pussent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briser ses fers. M. Bossuet dont le zele étoit trop vif pour être prudent le fatiguoit d'exhortations, & parloit à un prince plein de passions avec toute la sévérité d'un pere de l'église. Il en exigea un congé dans les formes, un con-

congé par écrit Le Roy y consentit, & pour ne lui laisser aucun doute voulut qu'il en fut lui-même le porteur. Mais, au lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit la lettre la plus passionnée. L'évêque la remit à Madame de Montespan & en rapporta une réponse encore plus tendre. Ce commerce dura quelque jours; on se fesoit des sermens d'être fidele, on prenoit des arrangemens, on se donnoit des rendez-vous, & le prélat étoit le courrier. Ils se revirent, se parlerent avec cette *familiarité* qui ne convient qu'à des amans; & les adorations de la cour qui recommencerent annoncerent à M. Bossuet qu'il avoit été dupe. Il avoit fait précisément ce que Lauzun ou Vardes auroient rougi de faire. Madame de Montespan le consola du ridicule; & le Roi l'en récompensa.

Madame de Maintenon ne relâcha rien

rien de ſon auſtérité, & inſpira une partie de ſes ſentimens à ſa rivale. Celle-ci étoit embaraſſée * entre les conſéquences qui ſuivroient le retour des faveurs, & le danger de n'en plus faire, entre la crainte de les prodiguer & la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Madame de Maintenon la preſſoit de s'en tenir à l'amitié; mais elle ne pouvoit l'y réſoudre. Tant de charmes encore, & tant d'orgueil ſe réduiſoient difficilement à la ſeconde place. Les jalouſies étoient vives: mais empêcherent elles jamais rien? Il y avoit eu des regards & des façons pour Madame de Maintenon. Ces diſtinctions avoient été remarquées. Elle eſt trop bien conſeillée, diſoit-on, pour lever l'étendart d'une telle perfidie avec ſi peu d'apparence d'en jouir long tems: elle ouvriroit le grand

* Voiez les lettres de Sevigné du 30. Septembre, 1676.

grand chemin à l'infidélité, & ne ſerviroit que comme d'un paſſage pour aller à d'autres plus jeunes & plus jolies. Voilà ce que diſoit à Paris ce monde de curieux, *inſtruits à demi, féconds en conſéquences*, accoutumez à ſe venger par la medisance de la faveur.

Madame de Maintenon étoit incapable d'entrer dans une intrigue de galanterie; & ſa réputation étoit ſi bien établie, que Madame de Monteſpan lui cachoit tous ſes plaiſirs avec le même ſoin qu'elle lui auroit caché des crimes: elle redoutoit ſes regards, & lui écrivoit dans une de ſes groſſeſſes: „ j'apprehende votre préſence, „ & que vos grands ïeux noirs ne „ tombent ſur moi dans l'état où je „ ſuis". Les jours de jeûne, elle feſoit peſer devant elle le pain de ſa collation; Madame de Maintenon rioit de cette délicateſſe; „ eh! quoi lui

lui dit la favorite, „ parce qu'on fait „ un péché, croiez-vous donc qu'on „ veuille les faire tous?

Madame de Maintenon avoit quelques diſtractions agréables. Sa terre occupoit ſon loiſir; elle y feſoit des embeliſſemens; le fameux Le Nautre y travailloit par ordre du Roi; elle y trouvoit tous les jours quelque préſent; elle y raſſembloit les portraits des perſonnes qui lui étoient cheres; elle y établiſſoit des manufactures utiles.

Son établiſſement étoit ſolide: il portoit ſur le gout du Roi & ſur la vertu. Celui de ſon frere l'étoit moins: il ne portoit que ſur le ſien. M. d'Aubigné avoit du mérite; mais ce n'étoit point un mérite qui put avoir de l'éclat: il étoit fait pour vivre inconnu & pour vieillir oublié. Preſque point d'ambition, & avec beaucoup de nonchalance beaucoup d'envie de profiter de l'élévation de ſa

ſœur;

sœur; de l'esprit, mais sans graces & sans brillant; une humeur inégale; haut, & par consequent facile à gouverner; sans fiel, & néanmoins réussissant à se faire des ennemis; indécis, devot par *boutade*; aimant *le faste* & toutes ces bagatelles qui plaisent si fort aux petites ames & qui même séduisent quelquefois les grandes: consumant au jeu des sommes immenses, & ne connoissant d'autre plaisir. Un jour qu'il pontoit au Pharaon, & qu'il mettoit sur les cartes des monçeaux d'or sans compter, le maréchal de Vivonne, qui entra, voiant remuer tant d'argent, & qu'il sortoit de la poche de M. d'Aubigné; „ je me „ doutois bien, dit-il, qu'il n'y avoit „ que lui qui pouvoit jouer si gros „ jeu? C'est, répliqua brusquement „ d'Aubigné, c'est que *j'ai eu mon* „ *bâton en argent*.

Madame de Maintenon crut lui

ôter

ôter tous ſes défauts en lui donnant une femme. Elle choiſît Mademoiſelle de Floigni, jeune, fort aimable, fort belle, mais dont les minauderies déplurent ſi fort au comte d'Aubigné que la veille de ſon mariage il héſita lon-tems s'il le concluroit. La nôce ſe fit à Maintenon ; des perſonnes du premier rang & Madame de Monteſpan même l'honorerent de leur préſence. Ce mariage ne fut point heureux : d'Aubigné vit trop tard qu'il eſt très difficile à un homme de quarante ans de ſe faire à l'humeur d'une femme de quinze : ils ſe brouillerent ſouvent ſans ſujet, & ſe racommoderent toujours ſans tendreſſe. Madame de Maintenon donna des conſeils, fit des reproches, hazarda des menaces : elle ne fut point écoutée; & Madame d'Aubigné continua à garder peu de précautions dans ſes liaiſons à rire ſans en avoir envie, à minau-

der en parlant, à faire enrager son mari sans lui donner pourtant des sujets de jalousie, & à se prévaloir fastueusement du credit de sa belle-sœur.



CHAPITRE XI.

La marquise de Maintenon dame d'atour de Madame la Dauphine.

LE mariage du Dauphin mit toute la cour en mouvement. Il falloit former la maison de Madame la Dauphine : tout le monde y aspiroit. Les grandes charges étoient briguées par un grand nombre de personnes. Le Roi n'eut aucun égard aux sollicitations, & ne consulta que Madame de Maintenon. Elle lui nomma Madame de Richelieu pour dame d'honneur, & la maréchale de Rochefort pour l'une des dames d'atour : „ je „ vous avoue, ajouta-t'elle, que le „ choix

„ choix de l'autre m'embaraſſe. Diſ-
„ penſez vous en, lui dit le Roi ; ce
„ ſera vous même, ſi vous l'agréez.

Madame de Maintenon ne revenoit point de ſa ſurpriſe : elle remercia, ſe défendit quelque tems, &, ſur les inſtances que le Roi lui fit, accepta. Elle obtint à Madame de Monchevreuil ſon amie la place de gouvernante des filles d'honneur qui furent Mademoiſelle de Lauweſtein, & Mademoiſelle de Rambures.

La marquiſe de Monteſpan, accoutumée à diſpoſer de ces places, fut vivement piquée de n'avoir pas ſeulement été du conſeil. Elle n'eſpéra plus d'éloigner de la cour ſa rivale à force de dégouts; elle diſſimula ſon chagrin, & voulut y tenir, comme elle, par une plus grande charge.

Celle de ſurintendante de la maiſon de la reine étoit à ſa bienſéance : la comteſſe de' Soiſſons l'avoit : mais

comment l'engager à s'en défaire? Il s'en offrit une occasion favorable. Louvois qui s'étoit mis en tête de pousser à bout tout ce qu'il y avoit encore de grand en France fit établir la chambre *ardente pour la recherche* des empoisonneurs. Les plus grands seigneurs y furent citez, entre autres, le maréchal de Luxembourg, & la duchesse de Bouillon, & la comtesse de Soissons, qui furent sur le point d'être décrétées de prise de corps. La comtesse se retira à Bruxelles, & fut obligée de vendre sa charge à Madame de Montespan, qui la paya très mal, & qui crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientot que quand le crédit tombe, on ne le releve point par une charge.

Madame de Maintenon ne pouvoit plus envisager comme prochaine cette délicieuse retraite après laquelle elle soupiroit avec tant d'ardeur: ses chaînes

nes à la cour s'appesantissoient. Elle n'étoit pourtant plus dans la servitude, & en entrant chez Madame la Dauphine elle quittoit Madame de Montespan.

Elle avoit craint, que cette charge ne l'obligeât à un faste, à des plaisirs, à une oisiveté qui n'étoient point de son goût. Elle se trompa. La Dauphine n'aima que la solitude ; & après les premieres fêtes sa cour ne fut presque qu'un monstere. Cette princesse n'étoit point jolie, elle étoit aimable, la taille parfaite, la gorge, les bras, & les mains: & parmi cette envie de dire tout ce qui pouvoit plaire il y avoit beaucoup d'esprit & de dignité: Sanguin dît au Roi qui étoit fort curieux de la voir: „ Sire, sauvez le „ premier coup d'œuil, & vous en „ serez content. Elle aimoit les arts, s'y connoissoit, & avoit l'esprit cultivé, & des saillies heureuses. Le

Roi lui disant un jour „vous ne m'a-
„ viez point dit, Madame, que Ma-
„ dame de Toscane votre sœur étoit
„ extrémement belle. Sire, répondit
„ elle, ma sœur a toute la beauté
„ *de la famille comme j'en ai tout*
„ le bonheur.

Avec cet heureux talent qu'avoit Madame de Maintenon de gagner tous les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de sa maitresse, tout impérieuse, tout inégale qu'elle étoit. Attentive aux progrès de sa faveur, elle ne négligeoit pas même les bagatelles qui pouvoient l'augmenter. Elle perdit un jour une discrétion contre M. le Dauphin. Elle lui envoia une canne dont la pomme êtoit une grenade d'or & de rubis : la couronne s'ouvroit ; on voioit le portrait de la Dauphine, & au dessous : *il piu grato nascònde.* On avoit fait autrefois cette devise pour Madame

de

de Grignan : elle paroiſſoit alors une hiperbole ; & pour cette princeſſe ce fut une vérité *.

A la mort de la ducheſſe de Richelieu, le Roi voulut la faire dame d'honneur ; elle lui repréſenta, que cette place exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plutot deſarmer par la modération qu'irriter par l'orgueil. Louis entra dans ſes raiſons de délicateſſe & à ſa priere y nomma Madame d'Arpajou, ſon ancienne amie, & ſœur de ce Beuvron avec qui elle avoit paſſé de ſi doux momens dans ſa jeuneſſe & qu'il protégea toujurs dans ſon élévation.

Madame de Monteſpan n'avoit plus à eſſuier les oppoſitions de Madame de Maintenon ; elles ne ſe tendoient plus de viſites ; mais par tout

* Voiez lettres de Madame de Sevigné 31. mai 1680.

tout où elles ſe rencontroient, elles ſe parloient avec une ſi grande apparence de tendreſſe, qu'on les croioit ſincérement amies. Se trouvant un jour obligées d'aller à une promenace dans *le même caroſſe* : „ *Montons,* „ montons, dit Madame de Monteſpan, & cauſons de bonne amitié ; „ nous ne nous en aimerons pas „ pour cela davantage.

Autant qu'elle avoit d'attention à cacher ſa faveur, autant le comte d'Aubigné en avoit-il à la publier, comme ſi tout *ſon mérite* avoit été d'être ſon frere. Il tenoit des diſcours inſenſez, qu'on répétoit à Madame de Maintenon avec complaiſance. Elle ètoit obligée, pour réparer ſes imprudences, d'en impoſer là deſſus à ſes meilleurs amis, de ſorte que Paris renvoioit à *Verſailles* des nouvelles qui détrompoient les eſprits, ou qui du moins les jettoient dans l'in-

l'incertitude. Elle ſavoit, que la cabale des Vivonnes ne cherchoit que les momens de lui nuire, & que l'abbeſſe de Fontrevault avoit décidé qu'il valoit mieux la faire couler en lui donnant des ridicules que la faire tomber en lui prêtant des noirceurs. Inſtruite des deſſeins de ſes ennemis, elle n'y oppoſoit que la prudence. „ S'ils échouent, diſoit-elle, j'en „ rirai, s'ils réuſſiſſent, je ſouffrirai „ avec courage.



CHAPITRE XII.

Amours du Roi & de Mademoiſelle de Fontanges.

TAndis que Madame de Monteſpan diſputoit encore à Madame de Maintenon la premiere place dans le cœur du Roi, Mademoiſelle

 de

de Fontanges parut, s'en empara, & lui offrit une véritable rivale.

C'étoit une grande fille, bien faite, d'un grand éclat, parfaite, si ses cheveux n'eussent tiré un peu sur le roux. *Ses parens*, qui étoient du Rouergue, admirerent eux mêmes sa beauté & y fonderent des espérances. Dès son enfance ils la destinerent à la conquête qu'elle fit, & lui ménagerent par l'entremise de la duchesse d'Arpajou une place de fille d'honneur chez Madame. Son humeur étoit douce, & un peu mélancolique; plus languissante que brillante. Elle fut menée à la cour par M. de Peire, Lieutenant de Roi de la province de Languedoc. Dès qu'elle y fut arrivée, Madame de Montespan, toujours portée à se détruire elle-même, vint dire au Roi, qu'on avoit amené à Madame une provinciale, qui étoit une vraie agnès & une idole de marbre.

bre. Louis, très curieux de toutes les belles perſonnes, n'eut pas beſoin d'être excité. Il donna une chaſſe à Madame. Mademoiſelle de Fontange en fut. La marquiſe de Monteſpan l'apperçut, l'appella, la préſenta au Roi, & pour la déconcerter, lui découvroit la gorge, & diſoit: „ vo- „ iez, Sire, que cela eſt beau“! Et „ ceci, qu'en dites-vous? admirez „ donc. Elle parcourut tous ſes appas en détail avec des exclamations infinies. Le Roi, qui étoit un excellent connoiſſeur, en vit plus d'un coup d'œuil que Madame de Monteſpan avec toute ſon attention; il trouva la ſtatue fort belle; comme Pigmalion il en devint amoureux; comme lui il l'anima. Tout ce qu'il y avoit de plus grand ſervoit à ſa gloire, tout ce qu'il y avoit de plus beau à ſes plaiſirs.

Mademoiſelle de Fontanges avoit

des

des amis attentifs à sa fortune; ils lui donnerent des conseils; elle en avoit besoin; car, dit l'abbé de Choisy, elle étoit belle comme un ange, mais sotte comme un panier. Sa destinée *fut bientot remplie. Maitresse déclarée*, elle se livra tout entiere à la grandeur, dépensa cent mille écus par mois, & eut besoin d'un intendant pour modérer ses profusions. Elle eut voulu avoir des roiaumes à donner. Louis l'adoroit parce qu'il se retrouvoit en elle. Cependant plus sur de sa magnificence que de sa fidélité, il fut inquiet, jusqu'à ce qu'il eut trouvé un homme d'honneur qui lui répondit de sa vertu & qui reglât sa dépense.

La marquise de Montespan, furieuse de cette préférence, furieuse d'avoir elle-même *placé sa rivale*, cessa de persécuter Madame de Maintenon & tourna toute sa rage contre Mademoi-

moiselle de Fontanges. Celle-ci n'avoit d'autre appui que ses charmes & la nouveauté. Elle avoit contre elle ceux qui l'avoient d'abord servie, dont elle avoit païé les bienfaits par des hauteurs, Madame de Maintenon qui attiroit souvent le Roi à la cour de la Dauphine où il n'étoit parlé que de Dieu, toutes les femmes qui avoient des prétentions, & Madame de Montespan qui avoit drs droits.

Le Pere de La Chaise, qui dirigeoit la conscience du Roi, & qui lui avoit défendu depui lon-tems l'usage des sacremens, jugea que l'adultere étoit plus criminel que ce nouvel engagement; & parce qu'il desapprouvoit hautement les amours de Madame de Montespan il fut accusé par elle de favoriser tout bas les amours de Mademoiselle de Fontanges. Le Roi communia*. Il ne lui en

* Le Roi a communié à la pentecote.

en fallut pas davantage pour crier au sacrilege: „ Le Pere de La Chaise, „ dît-elle assez plaisament, „ n'est „ qu'une chaise de commodité *.

Elle fut plus contente du duc Mazarin, le même qui avoit eu une femme si belle & si aimable & qui n'avoit pas sçu la garder. Il étoit à la tête des devots, mais de ces devots qui le sont jusqu'à la folie. Il demanda une audience particuliere au Roi, sous prétexte qu'il avoit des choses de la derniere importance à lui communiquer. Il l'obtint, & lui dît; qu'il lui donnoit avis que Dieu l'avoit averti en songe d'une prochai-

ne-

Le crédit de Me. de Fontanges est solide & brillant. Lett. de Sevigné, du 12. juin, 1680.

* V. les mémoires du marquis de La Fare sur les principaux événemens du regne de Louis XIV.

ne révolution qui renverſeroit le roiaume, s'il ne renvoioit promtement Fontanges. „ Et moi, dît le Roi, „ je vous donne avis de donner ordre à votre cerveau.

Le cœur du Roi étoït cruellement déchiré. Il ſe donnoit à Fontanges par gout, il alloit à Maintenon par réflexion, il revenoit à Monteſpan par habitude. Toutes trois le vouloient entier. La prémiere étoit aimée, la ſeconde plaiſoit encore, la troiſieme étoit ſur le point de plaire ſeule plus que l'une & l'autre enſemble. Louis avoit à eſſuier les caprices de l'amour, les emportemens altiers de la jalouſie, l'auſtérité de la morale, les chagrins de la reine qu'il devinoit, & les remords de ſa conſcience.

Madame de Maintenon jouoit le plus beau rôle. On eut dît, qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues.

El-

Elle ne parloit au Roi que de la néceſſité de briſer ſes chaînes ; elle ne parloit à ſes maitreſſes que de la néceſſité de l'union. Elle conſoloit le Roi, & réconcilioit les deux rivales. Elle établît ſi bien ſon ſiſtême, que *dans* un bal donné à Villers-Cottrets, Fontange y parut pârée des mains de Monteſpan.

Celle-ci n'obſerva pas lon-tems les conditions de ce traité de paix. Ses cris recommencerent. Elle s'emporta contre Mademoiſelle de Fontanges, contre *la* des Adrets ſa confidente, contre le prince de Marſillac, contre toute la cour. Le Roi affligé de ces violens chagrins fuioit ſon ancienne maitreſſe pour ſe dérober à l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur lui, ne paſſoit que des momens chez la nouvelle qui *n'avoit pas* aſſez d'eſprit pour l'amuſer, & paſſoit des heures entieres avec Madame de Main-

Maintenon, dont la douceur, la vertu, la converſation devenoient tous les jours plus néceſſaires à ſon ame tourmentée.

Mademoiſelle de Fontages portoit déjà dans ſon ſein des preuves de ſa fragilité. Le Roi la fit ducheſſe. Elle ne joüît pas lon-tems de ſa fortune. Elle ſentit qu'elle n'étoit plus aimée: les plus grands établiſſemens ne pouvoient la conſoler d'un après diné paſſé chez Madame de Maintenon.

Ses couches ne furent pas heureuſes. Le bruit ſe répandit à Paris & en province, que Madame de Monteſpan l'avoit empoiſonnée, comme s'il étoit fort rare de mourir d'une ſuite de couches. Elle languît lontems; & ſes regrets ne purent la conſumer. Elle mépriſoit quarante mille écus de rente & un tabouret qu'elle avoit, & ne ſoupiroit qu'après la ſan-

té & le cœur du Roi quelle n'avoit plus.

Quelque tems avant sa mort, elle le fit prier de venir la voir. Le Roi craignant un attendrissement, craignant qu'un entretien ne l'empêchat de se détacher du monde, lui refusa par excès de délicatesse cette derniere preuve d'amour. Il fallut pourtant céder. Le confesseur dît qu'elle mourroit contente après cette entrevuë. Le jour que cette visite lui fut promise, elle demandoit à tout moment l'heure qu'il étoit. Enfin, elle sonna, le Roi vint, fut surpris de la voir pâle, décharnée, & si défigurée qu'il eut peine à la reconnoître : leurs adieux furent fort tendres * ; & les réflexions du Roi furent fort tristes.

Ma-

* Elle pria le Roia de païer ses dettes, & de marier sa sœur. Le Roi lui promit l'un

Madame de Fontanges mourut dans les ſentimens de foi & de repentance que Dieu nous envoïe ordinairement a l'heure de la mort, ſans doute pour nous préparer à une meilleure vie. Le regne de cette favorite fut comme le regne des roſes : il en eut & l'éclat & la briéveté **.

l'un & l'autre, & tint parole. Sa ſœur épouſa bientot après M. de Molac.

** On ne ſera peut-être pas faché de trouver ici une épitaphe de Madame de Fontanges, qui peut-être mérite d'être conſervée.

Vous qui ne penſez q'uà l'amour
Belles ! qu'un autre ſoin en ce lieu vous appelle :
Approchez, & voiez dans ce miroir fidele
Ce que vous devez être un jour.
Jalouſes autrefois du bonheur de ma vie,
Aiez pitié d'un ſort dont vous eutes envie.
Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé :

Ce

Madame de Montespan se réjouît de la mort de sa rivale : Le Roi en fut surpris & lui reprocha de prendre si peu de part à ses peines, après en avoir eu tant à ses plaisirs. „Que „ je suis heureux, dît-il à Madame „ de Maintenon, de trouver en vous „ des consolations qui adoucissent „ l'amertume où *je* suis !

Ce Dieu dont la main m'a frappé
Veut qu'à lui seul on sacrifie.
Si l'amour m'éleva dans un illustre rang,
J'en devins bientot la victime :
Et si l'ambition me conseilla le crime
Il m'en a couté tout mon sang.
A la cour, je n'eus point d'égale ;
Maitresse de mon Roi, je défis ma rivale.
Jamais un tems si court ne vit un sort si beau ;
Jamais fortune aussi ne fut si-tot détruite :
Ah ! que la distance est petite
Du faîte des grandeurs à l'horreur du tombeau !

Fin de la premiere partie.

